

Grâce à un budget supplémentaire de \$5 millions

## Réfection totale de la route 54 entre les 2 barrières, dès 1974

CHICOUTIMI — Grâce à un budget spécial qui a été obtenu après consultation entre les députés de la région, dont le ministre du Revenu, M. Gérard Harvey, et le premier ministre, M. Robert Bourassa, le ministre des Finances, M. Raymond Garneau, et le ministre des Transports, M. Raymond Mailloux, un budget

supplémentaire de \$5 millions sera affecté dès cette année à la réfection et à l'asphaltage de 83 milles du boulevard Talbot entre les deux barrières, depuis Stoneham à Laterrière.

La nouvelle a été annoncée au cours d'une conférence de presse du ministre Mailloux, hier après-midi, à Québec, en

présence des députés de la région dont MM. Ghislain Harvey (Dubuc), Gérard Harvey (Jonquière-Kénogami), Roger Pilote (Lac St-Jean) et Robert Lamontagne (Roberval).

Ajoutés aux \$5.8 millions déjà prévus au budget 1974-1975, les \$5 millions pour la réfection des 83 milles, porte à \$11.8 millions l'argent qui sera dépensé sur la route 54, cette année.

Bien plus, le ministre des Transports annonce que, dans le budget de 1975-76, un autre \$5 millions sera affecté au prolongement de l'autoroute des Laurentides, depuis le lac Beauport au Lac Delage. Puis dans le budget de 1976-1977, un autre montant de \$2.5 millions est déjà retenu pour construire une route à quatre voies, de Chicoutimi à Laterrière, ou sera affecté à la route d'Hébertville, selon qu'une étude scientifique le déterminera, au proloable à ce moment.

M. Ghislain Harvey que le Quotidien a pu rejoindre hier, à Québec, a précisé que la décision de la réfection des 83 milles entre les deux barrières de la route 54, avait été prise dès que les études commandées à ce sujet eurent été connues du sous-ministre. "Pour ma part, a dit le député de Dubuc, je considère que le gouvernement, que le premier ministre, le ministre des Finances, le ministre des Transports et le ministre du Revenu ont fait un effort considérable qui devrait satisfaire la population. Pour ma part, et je pense que les contribuables de Dubuc penseront comme moi, je suis très satisfait du résultat de nos démarches.

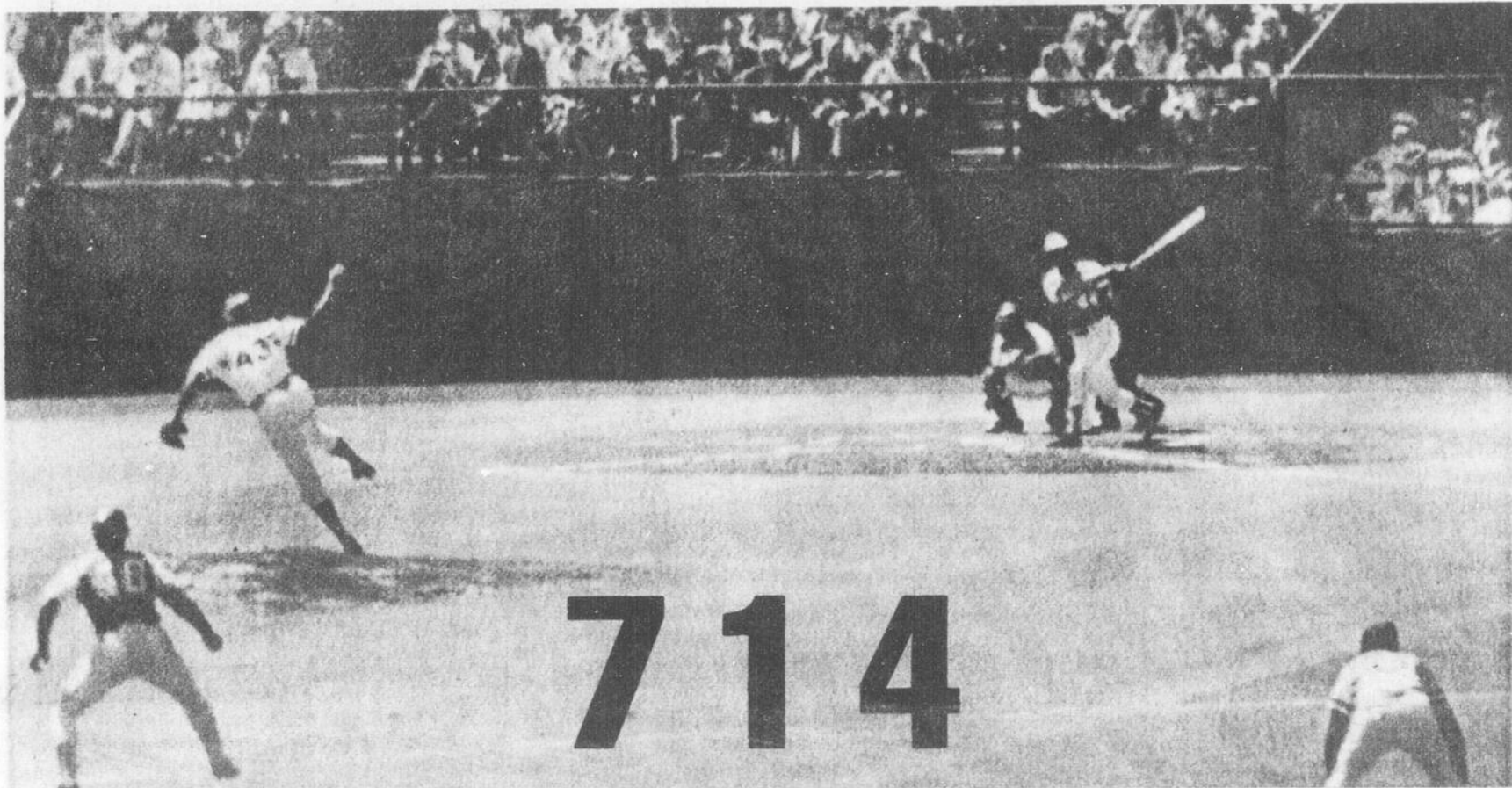
M. Raymond Mailloux a précisé hier que la route 54 serait réasphaltée entre les barrières de Stoneham et de Laterrière, soit sur une distance de 83 milles.

Une première section de 33 milles sera réaménagée grâce à une couche de bitume, installée au coût de \$24,000 du mille. C'est la partie la moins brisée de la route.

Une seconde portion de la voie, longue de 39.5 milles, sera recouverte d'une couche plus épaisse d'asphalte, soit 4 pouces, étendue en deux revêtements différents, au coût de \$41,000 du mille.

Enfin, une portion particulièrement endommagée de la route, soit 11 milles, sera traitée avec 6 pouces de gravier et une couche de bitume de 4 pouces. Cette dernière manœuvre coûtera \$61,000 du mille.

De plus, des travaux d'excavation seront effectués sur la route 54 au coût de \$1 million.



DEJA ACCOMPLI — Dès sa première présence au bâton, à l'ouverture de la saison de baseball, Hank Aaron, des Braves d'Atlanta, a égalé la marque de 714 coups de circuit de Babe Ruth.

Aaron a réussi l'exploit aux dépens de Jack Billingham, des Reds de Cincinnati. (Voir page 15)

(Téléphoto de la PA)

## Les candidatures à la présidence française

PARIS (Reuter) — M. Jacques Chaban-Delmas, ancien premier ministre, a annoncé officiellement jeudi sa candidature à la présidence de la république, tandis qu'on apprend de source autorisée que M. Edgar Faure avait l'intention d'annoncer la sienne en fin de journée.

"Ayant été trois ans premier ministre sous la haute autorité de Georges Pompidou et dans la ligne tracée par le général de Gaulle, j'ai décidé d'être candidat à la présidence de la république déclarait M. Chaban-Delmas. L'ancien ministre ajoutait: "je

compte sur l'appui des formations politiques de la majorité présidentielle, à commencer par le comité central de l'UDR (union des démocrates pour la cinquième République)".

D'autre part, troisième candidat possible, M. Valéry Giscard d'Estaing a annoncé qu'il garderait le silence jusqu'à samedi. Le ministre de l'Economie et des Finances a indiqué qu'il ne ferait ni déclaration ni commentaire sur la future élection présidentielle avant que ne soit achevé l'hommage national et international au président défunt.



Giscard d'Estaing

Messmer

Faure

Chaban-Delmas

### SOMMAIRE

— Arts et spectacles	12 et 13
— Annonces classées	24
— Bandes dessinées	22
— Bourse	21
— Bridge	23
— Cinéma	12
— Décès	25
— Entrecroisés	25
— Finance	20
— Horoscope	23
— Mots croisés	23
— Mots mystères	25
— Patron	24
— Sport	15 à 19
— Télévision	12

## Maurice Bellemarre élu illégalement

QUEBEC (PC) — M. Maurice Bellemarre a été élu illégalement au poste de chef intérimaire de l'Union nationale.

C'est du moins ce que soutient M. Michel Bellavance, ex-chef de cabinet de M. Gabriel Loubier, dans une longue déclaration qu'il a fait parvenir, mercredi, aux quotidiens Le Soleil, de Québec, et Le Devoir, de Montréal.

S'appuyant sur l'article 18, paragraphe "A" des statuts du parti, M. Bellavance affirme qu'il n'appartenait pas au conseil national du parti dans son ensemble de choisir le nouveau chef, mais plutôt au conseil exécutif national.

Selon M. Bellavance, l'assemblée de samedi dernier s'est déroulée d'une façon "inhabituelle" puisque l'ordre du jour ne prévoyait pas la nomination d'un chef intérimaire.

L'ex-chef de cabinet de M. Loubier est d'avis que c'est le conseil exécutif national, lui-même élu en matinée, qui aurait dû procéder au choix du chef intérimaire, après modification de l'ordre du jour.

## Aux Etats-Unis, 5 états sont déclarés régions sinistrées

WASHINGTON (AFP) — Le président Nixon a déclaré jeudi les Etats de l'Alabama, de l'Indiana, du Kentucky, de l'Ohio et du Tennessee, régions sinistrées, à la suite des tornades qui se sont abattues sur le pays, mercredi.

Ces cinq Etats ont été les plus durement éprouvés des dix, touchés par la série de tornades qui ont balayé le Sud et le centre des Etats-Unis.

Le Kentucky, avec 80 morts, déplore le plus grand nombre de victimes. Soixante-douze personnes ont été tuées en Alabama, 62 dans l'Indiana, 54 dans le Tennessee, 35 dans l'Ohio, 15 en Georgie. Le bilan provisoire, qui s'élève à près de 340 morts, est le plus élevé, depuis les tornades qui dévastèrent le Missouri, l'Illinois et l'Indiana il y a près d'un demi-siècle, le 18 mars 1925. A cette occasion, 689 personnes périrent et 1,090 furent blessées.

Les tornades de mercredi ont coupé les communications dans de nombreuses localités et des compagnies de la Garde nationale ainsi que des équipes de secours de la Croix-Rouge ont été envoyées d'urgence vers les lieux sinistrés.

### TABLEAU

Des douzaines de villes et de villages ont été dévastées dans les dix Etats. Un porte-parole du centre météorologique de Kansas City a comparé le passage des tornades à une soudaine et violente décharge d'un fusil de chasse.

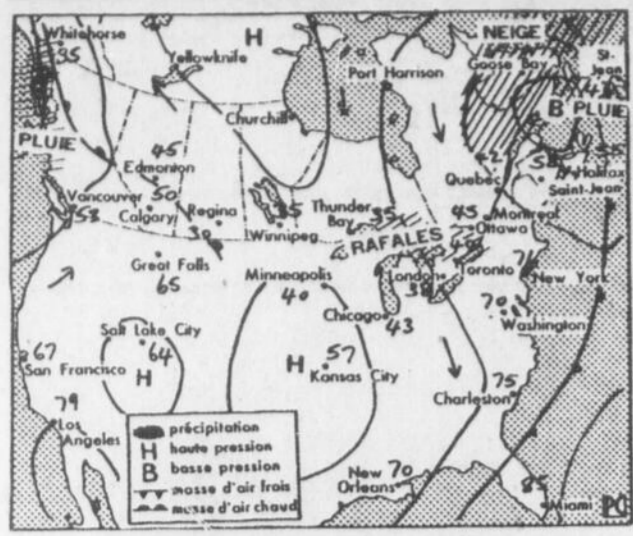
La localité la plus ravagée est Xenia, dans le sud-ouest de l'Ohio. Cette petite ville de 25.000 habitants a été à moitié détruite, plus de 1,000 personnes s'y trouvent sans abri, et au moins 24 de ses habitants ont été tués.

Les cadavres des victimes étaient alignés dans les rues et l'on craint que d'autres morts et blessés se trouvent sous les décombres de maisons soufflées comme par un bombardement. Quarante personnes ont été portées disparues. Plus de 1,200 soldats de la Garde nationale se trouvent dans la ville pour aider les sauveteurs et empêcher le pillage des maisons et magasins éventrés.



DESTRUCTION ET DESOLATION: Presque toutes les maisons de la petite ville de Xenia dans l'Ohio, ont été détruites par la terrible tornade qui a traversé cinq états américains. Quelque 35 personnes ont été tuées dans cette seule ville. (Téléphoto de la P.A.)

# METEO



## PREVISIONS

**MONTREAL (PC)** — Voici les prévisions régionales pour la province de Québec et la vallée de l'Outaouais émises par le bureau météorologique de Montréal pour vendredi avec un aperçu pour samedi (entre parenthèses, en degrés Celsius).

Régions de Chibougamau et de l'Abitibi: généralement nuageux avec averses ou pluie passagère parfois mêlée de neige, se changeant en averses de neige vendredi. Bancs de brouillard, Venteux. Minimum aux environs de 32 (0). Maximum près de 35 (2). Aperçu pour samedi: nuageux.

Régions de Pontiac-Témiscamingue et de la Haute-Mauricie: généralement nuageux avec averses se changeant en averses de neige en après-midi. Venteux. Minimum de 30 à 35 (-1 à 2). Maximum de 40 (4) mais se refroidissant à 30 (-1) en fin d'après-midi. Samedi: nuageux.

Régions de Montréal, de l'Outaouais, des Laurentides, de Québec et de Trois-Rivières: généralement nuageux avec quelques averses et venteux. Minimum de 35 à 40 (2 à 4). Maximum près de 45 (7). Samedi: passages nuageux.

Région des Cantons de l'Est: généralement nuageux avec quelques averses et venteux. Minimum de 40 (4). Maximum de 45 à 50 (7 à 10). Samedi: nuageux.

Régions du Lac St-Jean, du Saguenay, de Baie-Comeau, de Rimouski, de Gaspé et de Sept-Îles: nuageux et venteux par endroits. Faible pluie passagère, parfois mêlée de neige et risque de pluie verglaçante. Bancs de brouillard. Minimum de 30 à 35 (-1 à 2). Maximum de 35 à 40 (2 à 4). Samedi: nuageux avec quelques averses de neige.

## DANS LE MONDE

Winnipeg	8	33
Sudbury	33	45
Toronto	49	71
Ottawa	37	58
Montréal	34	43
Québec	33	38
Fredericton	31	40
Saint-Jean, N.-B.	31	42
Moncton	30	41
Charlottetown	28	38
Saint-Jean, T.-N.	27	33
Chicago	45	45
Boston	47	71
Washington	61	71
Miami	76	85
Los Angeles	51	77

## LES MAREES

**SEPT-ÎLES** — La marée sera basse à 00h. 05 (8'8") et haute à 06h. 20 (0'4"). Elle sera à nouveau basse à 12h. 35 (9'0") et haute à 18h. 40 (0'5").

**PORT-ALFRED** — La marée sera basse à 01h. 20 (17'5") et haute à 07h. 35 (0'9"). Elle sera à nouveau basse à 13h. 45 (18'1") et haute à 20h. 00 (0'8").

**CHICOUTIMI** — La marée sera basse à 01h. 25 (16'0") et haute à 08h. 50 (1'8"). Elle sera à nouveau basse à 13h. 50 (16'4") et haute à 21h. 10 (2'2").

# Chicoutimi-Nord veut la fusion avec Chicoutimi et Rivière-du-Moulin

Par Yvon LABERGE

**CHICOUTIMI** — Le maire de Chicoutimi-Nord, M. Jean-Claude Villeneuve, préconise le regroupement de Chicoutimi, de Rivière-du-Moulin et de Chicoutimi-Nord, au cours de l'année 1974. Ainsi, M. Villeneuve demande qu'une réunion ait lieu entre les trois conseils municipaux pour en discuter.

De passage à nos bureaux, hier, le maire de Chicoutimi-Nord s'est dit étonné de la prise de position du conseiller Corneau et il a réclamé que la politique de la municipalité de Chicoutimi, quant à la fusion par services, soit modifiée. "L'administration municipale de Chicoutimi-Nord se dit d'accord avec un regroupement, dans une même étape, avec les deux autres villes du secteur. Nous n'avons qu'à nous asseoir et je suis convaincu qu'une entente pourra intervenir dans de courts délais.

D'ailleurs, nous ne sommes pas allergiques à cette fusion, puisque, déjà, deux rencontres ont eu lieu et nous sommes allés", a-t-il déclaré.

Par ailleurs, toujours selon M. Villeneuve, la municipalité de Chicoutimi entend regrouper Rivière-du-Moulin au cours de la présente année. "Dans de telles circonstances, pourquoi ne pas faire immédiatement un amalgame des trois municipalités. Présentement, tous,

nous faisons le jeu de ceux qui ne veulent pas la fusion de Chicoutimi-Chicoutimi-Nord et Rivière-du-Moulin".

D'autre part, le maire Villeneuve maintient les propos prononcés lundi, après la séance de son conseil, à savoir que sa municipalité risque d'être asphyxiée au cours des trois prochaines années. "Nous serons dans la même situation que la municipalité de Port-Alfred, c'est-à-dire, quémander des subventions gouvernementales pour continuer à administrer", a-t-il poursuivi.

### "BRAVO CHICOUTIMI-NORD"

Quant à M. Emile Corneau, conseiller de Chicoutimi, il se dit heureux de constater l'attitude du maire Villeneuve. "Si la municipalité de Chicoutimi-Nord entend se fusionner avec Chicoutimi, dans ce cas, je dis bravo à Chicoutimi-Nord", s'est-il exilé.

D'ailleurs, pour faciliter le processus de regroupement, M. Corneau a l'intention de proposer à la table du conseil, que soit nommé M. Rosaire Boivin comme agent négociateur. "Dès la prochaine assemblée du conseil, j'ai l'intention de présenter la candidature de M. Rosaire Boivin et j'ai nettement l'impression que mes collègues seront en faveur ainsi que le maire Henri Girard. Par ailleurs, si tout se déroule normalement, la fusion pourrait se réaliser avant la fin de l'année 1975", a-t-il conclu.



M. Jean-Claude Villeneuve, maire de Chicoutimi-Nord

## Les employés de Potmor reçoivent une semaine de salaire

**JONQUIERE** — Les 57 employés de Potmor, de Jonquière, ont reçu une semaine de salaire, hier, le président de la compagnie M. Alfred Potvin, répondant au désir que les syndiqués ont formulé, mardi, lors d'une assemblée générale.

M. Christian Tremblay, président du syndicat des employés de Potmor, a révélé, au cours d'un appel téléphonique, hier soir, que M. Alfred Potvin s'était engagé à donner 50 pour cent des arrérages de salaires, en plus de leur paie régulière, la semaine prochaine, répétant ce

geste dans l'autre semaine.

"Nous avons conclu l'entente avec M. Potvin qu'il nous verserait une semaine de salaire, vendredi. Il a été correct puisqu'il a avancé d'une journée sa promesse. Nous croyons qu'il respectera l'entente qu'il a conclue avec le syndicat".

M. Christian Tremblay a ajouté que l'enthousiasme était revenu parmi les 57 employés, dont la plupart ont été de cinq à huit semaines sans toucher de salaires. "Tout le monde est parti content. La bonne humeur règne dans le

groupe. Nous espérons que tous les problèmes financiers de notre employeur vont s'arranger".

## L'UQAC devra faire la lumière sur le licenciement de M. Farrell

Par Martha GAGNON

**CHICOUTIMI** — Dans les prochains jours, la lumière devra se faire sur les raisons qui ont motivé le conseil d'administration de l'Université du Québec à Chicoutimi, à licencier le vice-recteur à l'administration et aux finances, M. Roger Farrell, qui a quitté ce poste au début de la semaine.

En effet, cette décision étonnante a été rendue publique, hier, alors que le conseil d'administration a remis à la presse un communiqué laconique où l'on ne donnait aucune explication précise si ce n'est que M. Farrell n'était plus à l'emploi de l'UQAC.

C'est d'ailleurs le recteur de l'institution qui assumera, par intérim, les responsabilités à l'administration et aux finances jusqu'à ce que la vacance soit comblée.

C'est donc le mystère le plus complet qui entoure cette affaire. Rejoint tard, hier soir, au téléphone, le président du syndicat, M. Charles-André Lamontagne, a expliqué qu'il était fier de cette décision du conseil d'administration qu'il approuve entièrement.

"Je connais toute l'histoire de M. Farrell cependant, je préfère me taire dans l'intérêt de l'université car je ne crois pas que ce soit véritablement une nouvelle à diffuser dans le public".

Cependant, M. Lamontagne estime que le conseil d'administration devra apporter certains éclaircissements étant donné les nombreuses rumeurs qui circulent actuellement.

Chose certaine, le président du syndicat a rappelé que depuis plusieurs mois, l'administration de M. Farrell était grandement critiquée. De son côté, le syndicat n'a jamais approuvé le "style d'administrateur" que représentait le vice-recteur. M. Lamontagne applaudit à la décision de démettre ce dernier de ses fonctions mais il préfère laisser au conseil d'administration la responsabilité de fournir de plus amples détails.

Si ce n'est le bref communiqué de presse qu'elle a diffusée, l'administration de l'UQAC garde toujours le silence sur les raisons de son geste envers M. Roger Farrell. Le recteur de l'UQAC, M. André Desgagné, était impossible à rejoindre, hier soir. Quant aux professeurs et certains administrateurs, "ils refusent, disent-ils de lancer la première pierre".

## Permis suspendu

**CHICOUTIMI** — Le juge Edmond Savard a imposé une amende de \$100 et a suspendu le permis de conduire d'un automobiliste de Chicoutimi, pour deux années, hier matin.

L'automobiliste était en train de battre tous les records d'ivresse-mètre puis-

que son dossier s'allongeait continuellement au cours des derniers mois.

Le juge Savard, devant le nombre d'accidents importants dans la région, a décidé d'éliminer ce chauffard des routes en suspendant son permis pour une durée de deux années.



**PLUIE DILUVIENNE** — Après les 12 pouces de neige qui s'est abattue sur la région, au cours des derniers jours, c'est maintenant la pluie qui fait des siennes dans la région du Saguenay-Lac-St-Jean. Tous les corps policiers et les employés des services municipaux rapportaient de graves dégâts, à travers toute la région, causés par l'eau. Ainsi, à Chicoutimi, sur la rue St-Henri, les trous-d'homme bouchés ont fait monter le niveau de l'eau de plusieurs pouces. La même situation se retrouve un peu partout au Lac-St-Jean, principalement à Dolbeau. La météo annonçait d'autres pluies diuvinennes pour aujourd'hui. Toutefois, si ces pluies causent des dégâts, elle font "fondre" la neige, ce qui laisse présager qu'avec un soleil radieux, on pourra dans quelques jours peut-être passer la fête de Pâques sur l'asphalte.

## Autobus scolaire impliqué dans un accident, à Roberval

**ROBERVAL** — Une vingtaine d'enfants, qui étaient à bord d'un autobus scolaire, ont tous été conduits à l'hôpital de Roberval pour des examens, à la suite d'un accident impliquant l'autobus et un camion de l'Hydro-Québec, conduit par M. Albert Gauthier, de Roberval.

Cependant, seul un des enfants a subi une blessure à la bouche, soit quelques dents fracassées, dans l'accident.

camion de l'Hydro-Québec, M. Albert Gauthier, il a été gardé à l'institution sous observation.

L'accident a été d'une extrême violence, puisque le camion est une perte complète.

La loi veut que, dans un accident impliquant un autobus scolaire, les enfants soient conduits à l'hôpital pour parer à toute éventualité.

s'est rendue sur les lieux pour faire les constatations et secrétariat — 1,500 pieds carrés. Tapis mur à mur. Air climatisé.

### BUREAU A LOUER

au 443 Racine est, Chicoutimi

S'ADRESSER AU BUREAU DE LEGAULT, BOIVIN & CARRIER C.A. 184 Est Jacques-Cartier, Chicoutimi, P.Q. Téléphone: 545-0496

## Voleurs actifs, à Chicoutimi

**CHICOUTIMI** — Les voleurs ont été actifs, la nuit

**Pris sur le fait** — La Sûreté municipale de Chicoutimi a arrêté, la nuit dernière, un individu au moment où il s'apprêtait à sortir de l'école St-Philippe avec quelques \$200 de marchandises qu'il venait de voler.

La Sûreté municipale de Chicoutimi joue pile, depuis quelques semaines, puisque presque tous les voleurs qui opèrent dans la municipalité sont pris sur le fait ou encore quelques jours plus tard.

Le capitaine-détective Marcel Vaillancourt a ouvert des enquêtes dans cette affaire.

**LA CAGNOTTE D'OR**  
\$2,000.00

PROCHAIN TIRAGE LE 16 AVRIL

RECLAMEZ VOTRE COUPON DE PARTICIPATION

la rue racine

**MEUBLES MODELES**  
**MENAGE NEUF 1974**  
**A VENDRE \$2,095.**

Dans ce ménage, vous avez 1 télévision COULEUR WESTINGHOUSE transistorisée; laveuse et sècheuse entièrement automatiques; 1 poêle 30 pouces, automatique; 1 réfrigérateur, un set de cuisine complet, 1 set de chambre complet comprenant: bureau, commode, lit et 2 lampes, un set de salon comprenant 2 tables, une lampe sur pied et une table de table. Un matelas et sommier caisse SIMMONS.

Aucun comptant requis  
Payable au mois  
Entreposage et livraison gratuits

Pour informations:  
Tél.: 547-8119

Ce ménage est vendu par:  
**AMEUBLEMENT CAPRI JONQUIERE**

**LE QUOTIDIEN**  
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Fondé le 1er octobre 1973.  
édité et imprimé par:  
LE PROGRES DU SAGUENAY  
L.T.E.E., 316, Avenue Labrecque  
Chicoutimi, P.Q.  
Tel. 545-4480

Abonnement et Service à domicile  
545-4864  
Petites annonces classées  
545-4895

Président-éditeur: Jean-Guy Faucher  
Vice-président, directeur-général: Gaston Vachon  
Directeur de la rédaction: Denis Tremblay  
Rédacteur en chef, editorialiste: Bertrand Tremblay  
Directeur de l'information: Lucien Émond

Chief des nouvelles: Bertrand Genest  
Chief de pupitre: Charles-Julien Gauvin  
Directeur des ventes: Paul Bergeron  
Directeur de la publicité: Yvon Rhoads  
Directeur du tirage: Jean-Louis Lavoie

Le Quotidien du Saguenay-Lac-Saint-Jean est membre de la Presse Canadienne, qui transmet également une sélection des meilleures informations des agences France-Presse, Associated Press et Reuters, et de CDNPA (Canadian Daily Newspaper Association). Seule la Presse Canadienne est autorisée à reproduire les textes de "Le Quotidien" du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec.  
Courrier de la deuxième classe (No. 3213)

MEMBRE DE

Procès d'Albert Pelchat

# L'épouse de la victime était vue souvent en compagnie de l'accusé

PAR GUY BERGERON



**PROCÈS DE PELCHAT** — Le ministère public a mené une dure lutte, hier, pour obtenir l'autorisation de contre-interroger le témoin-clé, Henri Lalancette. Sur la vignette, Mes Fernand Côté et Jacques Simard, procureurs de la Couronne, le lieutenant

Raymond Dumas et l'agent Jean-Paul Béland, de la Sûreté municipale de Dolbeau. Debout Mme Raymonde Brassard, greffier de la Cour.

Roberval — Selon Jos-Henri Lalancette, responsable de l'établissement "Chez Midas" à Dolbeau, Odile Rousseau, barmaid au restaurant, était souvent avec Albert Pelchat; ils mangiaient ensemble et même, à deux reprises, Lalancette les a vus à la résidence d'Odile Rousseau.

Me Fernand Côté, procureur de la couronne, demandait à Lalancette quelles étaient les relations entre Odile Rousseau, épouse de Claude Rousseau, et l'accusé, Albert Pelchat.

Lalancette, qui a été interrogé durant toute la journée d'hier, aura été sur la sellette à cette quatrième journée du procès d'Albert Pelchat, un individu de 30 ans, de la rue Walberg à Dolbeau, accusé d'homicide involontaire, en rapport avec la mort de Claude Rousseau, de Mistassini, survenue le 31 octobre dernier, au restaurant Chez Midas.

Les délibérations se sont faites en grande partie en dehors de la présence des jurés, puisque la Couronne a obtenu du juge Jacques Dufour la permission de mettre Lalancette en contradiction avec une déclaration qu'il avait faite, le premier novembre, aux policiers Raymond Dumas et Marc Gilbert, de la Sûreté du Québec, et à l'agent Jean-Paul Béland, de la sûreté municipale de Dolbeau.

La preuve de la Couronne a démontré que Lalancette avait lu la déclaration faite à la police avant d'y apposer sa signature, mais le témoin affirme qu'il était en boisson cette journée-là, sans pour autant avoir mentionné aux policiers l'état dans lequel il se trouvait alors. Me Fernand Côté — Si je comprends bien, la déclaration que vous avez faite aux policiers et que vous avez signée, vous l'avez lue? Lalancette — Oui.

C — Vous y avez apporté des corrections?

T — Oui.

C — Lorsque vous dites, dans votre déclaration: "Pelchat s'est précipité vers Rousseau, qui se tenait de dos à la porte, et la Pelchat a pris Rousseau par les flancs et l'a "crissé" dans la porte qui a ouvert", ce n'est pas la même version que vous avez donnée la veille, devant la Cour?

T — Je me suis mal expliqué, "crissé à la porte" là, c'était une exagération parce que j'étais en boisson.

C — Toujours dans cette déclaration, faite à la police, je vous cite: "J'ai vu que Rousseau est arrivé dans la porte de dos et de tête". C'est bien ce que vous dites dans votre déclaration à la police?

T — Je ne me souviens pas d'avoir déclaré ça, je n'ai pas vu cela, j'ai inventé tout ça, j'étais "chaud".

C'est sur ces deux points que Me Côté a interrogé contradictoirement Lalancette, comme le prévoit l'article 9, au paragraphe 2.

Cependant, il a été mis en preuve par Lalancette, dans son témoignage, que c'est Odile Rousseau qui avait appelé Albert Pelchat, pour qu'il se rende au restaurant Chez Midas, peu avant l'altercation avec Claude Rousseau.

Ensuite, Lalancette explique que, lorsqu'il entendit un bruit d'une porte qui ouvrait, il n'a pas vu ce qui se passait derrière lui.

C — Que s'est-il passé par la suite?

T — Albert Pelchat est allé s'essuyer la figure puisqu'il saignait de la bouche.

C — Où se trouvait Rousseau, à ce moment-là?

T — Rousseau était par terre, il avait la tête sous l'automobile.

On se rappellera que la preuve a démontré, jusqu'à maintenant, qu'une automobile était stationnée face à l'entrée du bar-salon Chez Midas et que c'est là que les policiers Béland et Bernier, de la sûreté municipale de Dolbeau, avaient secouru Rousseau, qui avait le corps, depuis la tête jusqu'au torse, enfoui sous l'automobile qui stationnait à cet endroit.

Le procès d'Albert Pelchat se continuera, mardi, puisque les parties, soit de la Défense, représentée par Mes Lucien Larouche et Georges-Henri Bouchard, de consentement avec la Couronne et les 12 jurés, ont obtenu un ajournement, à mardi.

## Le portrait idéal de la région tel que vu par le MEER

par Réjean TREMBLAY

**CHICOUTIMI** — En 1985, par la mise en exploitation des mines de fer du lac Albanel, la population de Chicoutimi-Chapais atteindrait 20,000 âmes, celle de St-Félicien 10,000, Dolbeau-Mistassini, 20,000 âmes, tandis que celle de la ville de Roberval resterait à peu près stable.

Par ailleurs, la conurbation du Haut-Saguenay serait composée de seulement trois villes (JAK, Chicoutimi et La-Baie), aurait une population de 150,000 habitants et serait dotée d'infrastructures comprenant une autoroute et un boulevard Talbot amélioré pour la relier aux autres grands centres.

Tel est le portrait de la région, pour 1985, qu'adopte le MEER dans un document de travail interne, daté du 1er octobre 1973, et réunissant les données les plus complètes jamais compilées sur la région économique 02.

Les chercheurs du MEER se sont servis d'un texte du délégué au Plan à l'OPDQ, M. Yves Gagnon, pour tracer ce portrait idéal de la région. Le texte de M. Gagnon fait partie d'un autre document inédit intitulé La Programmation triennale au Saguenay-Lac-Saint-Jean-Chicoutimi, document encore confidentiel.

### LE LAC ALBANEL...

A cette époque, rapporte le document du MEER, en raison de la mise en valeur des gisements de fer et de cuivre du lac Albanel et du secteur Troilus-Frotet, la population de Chicoutimi-Chapais devrait atteindre 20,000 habitants; de plus poursuit le document, ce secteur devrait être lié à celui de la Baie par une route à circulation rapide passant par le sud du Lac-St-Jean et la conurbation du Haut-Saguenay, et par un chemin de fer, qui conçu en fonction des besoins du minéral de fer, devrait permettre de maximiser les potentiels, "forêt et tourisme".

Ce chemin de fer aboutirait à un nouveau port minéralier et papetier à Port-Alfred.

### DOLBEAU-MISTASSINI

Selon le document, tant de l'OPDQ que du MEER, qui trace le portrait idéal du Saguenay-Lac-Saint-Jean-Chicoutimi en 1985, les villes de St-Félicien et Dolbeau-Mistassini devraient voir leur populations respectives passer à 10,000 et 20,000 habitants; les 3 ou 4,000 nouveaux emplois créés l'auront été dans le secteur de la transformation de matière ligneuse.

Cependant, la ville de Roberval dont la population sera demeurée la même, continuera à agir comme centre des services hospitaliers et pour le commerce en détail.

Quant à Alma, selon l'OPDQ et le MEER, sa population aura quelque peu augmentée grâce à sa situation au coeur de la grande plaine agricole d'Hébertville et à une exploitation plus intensive de la possibilité forestière.

### UNE SEULE VILLE AU HAUT-SAGUENAY... PAS EN 1985!

L'OPDQ et le MEER admettent que le Haut-Saguenay sera composée de trois villes seulement, JAK, Chicoutimi et la Baie pour une population globale

de 150,000 âmes. Cette conurbation sera devenue un centre d'industries diversifiées et d'échanges commerciaux ayant des retombées à la grandeur de toute la région économique 02.

Et les fonctionnaires poursuivent leurs extrapolations en précisant: "Elle sera dotée des infrastructures suivantes

- Une voie rapide reliant Alma à La Baie;
- Un boulevard Talbot amélioré pour mieux relier la région aux grands centres;
- Un parc industriel régional situé au centre de la conurbation;
- Un aéroport civil à St-Honoré qui aura remplacé celui de Bagotville conservé pour des fins militaires seulement;

### NDLR — Deuxième d'une série d'articles — (Demain: Chicoutimi, la capitale régionale à plus faible croissance au Québec)

- Un port de transbordement du minéral de fer et de papier dans la Baie;
- Un parc industriel-portuaire au même endroit avec possibilité d'une usine de bouletage;
- Un grand parc de récréation régional au lac Kénogami;
- D'autres infrastructures communautaires sur le

plan de l'environnement et des services à la population:

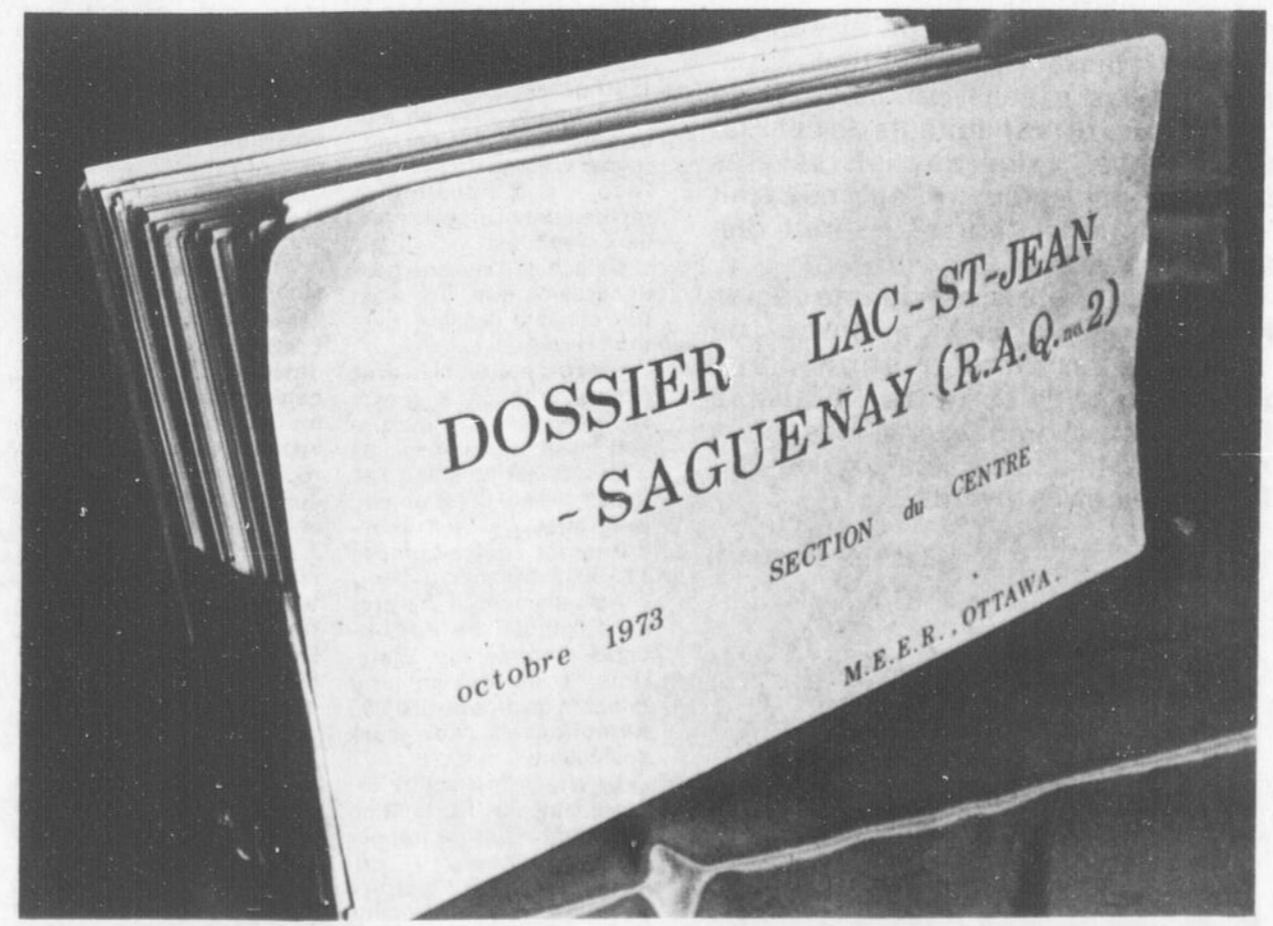
- Un système de transport en commun régional.
- Un deuxième port pétrolier situé sur le Saguenay en aval de Chicoutimi (besoins actuels de toute la région; 600,000 tonnes pour l'Alcan et 600,000 tonnes pour les autres besoins domestiques et industriels.)

### CENTRE-VILLE RENOVES

Le document poursuit en affirmant qu'à cette époque, les centre-villes auront été rénovés et modernisés et que les trois grandes villes auront constitué un système de gestion des équipements qui leur seront commun et un système unifiant leur rôle de support de la croissance économique.

Selon les auteurs du document, l'utilisation de sol aura été optimisée par diverses mesures entre autres la suppression des fumées de l'Alcan qui empêchent l'occupation d'une certaine partie du territoire de la conurbation, et un zonage plus rigoureux qui permettra de limiter l'empiétement du territoire urbain sur la zone agricole.

Selon le document, l'avenir de la région aurait pu s'annoncer prometteur; toutefois, pour la bonne compréhension du lecteur, il faudrait mentionner que ces textes furent rédigés avant le dévoilement de l'entente-cadre fédérale-provinciale!



## Un incendie à Desbiens: 15 personnes sur le pavé

**DESBIEWS** — Un violent incendie a jeté une quinzaine de personnes sur le pavé, hier matin, dans la municipalité de Desbiens, lorsqu'une maison de deux étages à quatre logements, la propriété de M. Herménégilde Harvey de la rue Hébert, a été complètement incendiée par les flammes.

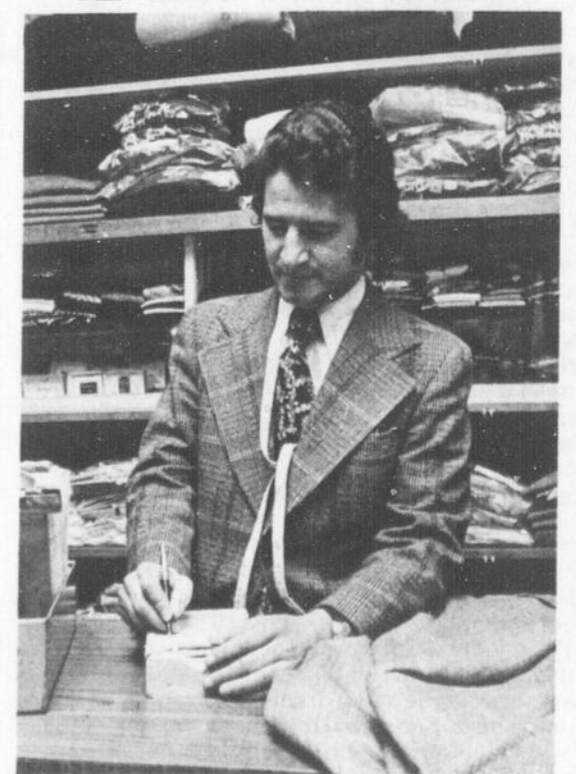
Il a fallu recourir aux pompiers de St-Jérôme et de Chambord pour venir prêter mains fortes aux hommes du chef de pompier, Georges Parker, afin que le feu, qui avait pris des proportions gigantesques, ne se propage pas à la coopérative de Desbiens qui était voisine du lieu de l'élément destructeur.

Le feu aurait pris naissance au deuxième étage de la maison, plus précisément dans le logement de M. Guy Julien, vers 6h50 hier matin.

Les deux locataires du bas de l'immeuble ont pu sauver du mobilier, tandis que M. Julien et l'autre locataire perdaient tout dans l'incendie.

Les dommages sont de l'ordre d'une trentaine de milliers de dollars.

## IL EST REVENU!



Jean-Eudes Gagné

M. François Gravel a le plaisir d'annoncer le retour de M. Jean-Eudes Gagné au service de sa distinguée clientèle.

M. Gagné qui possède 15 ans d'expérience dans le vêtement masculin invite ses nombreux clients et amis à venir le rencontrer.



# COMMENTAIRE QUOTIDIEN

## Le prix de l'industrialisation

La présence de cheminées industrielles dans le paysage ne garantit pas toujours la prospérité et le bien-être de la population.

Bien que cela puisse paraître étonnant, il est tout un quartier à Arvida qui respirerait plus à l'aise, si l'aluminerie voisine cessait un jour de cracher ses poussières.

Ce n'est pas que les gens se plaignent, — si on le contraint, l'homme s'adapte à toutes les situations, y comprise celle de vivre avec les inconvénients de la pollution —, mais cette partie de la ville souffre de la richesse industrielle.

Les émanations des usines empoisonnent tout au moins le décor. Même la neige immaculée, parce que fraîchement tombée, ne peut masquer tout à fait cette couche de crasse noire et tenace s'agrippant à tout. Dans ces conditions, le moins qu'on puisse dire est qu'une famille doit redoubler d'ardeur dans ses corvées de nettoyage. Il ne fait pas de doute, non plus, que la valeur marchande des habitations du secteur, est grandement réduite. Bref, la vie de tout le monde est énormément plus ennuyeuse.

Probablement que si l'Alcan avait la chance de répéter son histoire dans la région, les îlots résidentiels seraient certainement situés à une distance plus sécuritaire de la source polluante.

Ceux qui ont opté pour vivre à proximité des grandes usines de pâtes et papiers ont également des problèmes de ce genre. D'ailleurs, même s'il ne se manifeste pas encore des protestations concertées, le malaise s'amplifie à mesure que se développe

la conscience collective pour l'assainissement de l'environnement.

A Kénogami, par exemple, des gaz provenant des installations de Price charrient régulièrement dans l'atmosphère une odeur de charogne. Parfois, ce courant nauséabond inonde les localités voisines...

Jusqu'ici, les dirigeants de l'industrie n'ont pas eu à faire face aux réactions énergiques du public. Là aussi, le degré de tolérance s'est accru avec les années, et les citoyens se sont habitués à ne plus sentir la pourriture...

Un tel climat d'indifférence contribue certainement à renforcer l'argumentation classique des chefs d'entreprise disant: "Il n'y a pas moyen d'éliminer cette pollution de l'odorat, à moins d'interrompre la production créatrice d'emplois!" Ce qui équivaut à recommander au peuple de continuer à humer la peste, sinon, il n'y aura plus de travail, plus de dollars. Et les dollars, selon les compagnies, valent bien qu'on sacrifie jusqu'à un certain point la qualité de l'air des environs. En poussant la plaisanterie plus loin, on pourrait aussi rappeler, au profit de Price et des autres, que la région ne déplore pas encore de mortalités imputables au fameux "parfum" industriel.

Dans la région, les réserves naturelles d'eau sont innombrables. C'est peut-être ce qui a déjà incité des entreprises minières de Chibougamau, à utiliser des lacs limpides comme récipients des résidus toxiques!

Mais c'est la rivière Saguenay qui transporte le plus de déchets. Personne, parmi les autorités, ne songe sérieusement que l'épuration et la protection de cet important cours d'eau soit une priorité. Non. Le débit de cette rivière est tellement fort, se dit-on, qu'il parviendra encore longtemps à "traiter" les eaux usées des industries, des municipalités, etc. L'apathie est rassurante pour les vendeurs d'eaux minérales...

Quant à la forêt, on la détruit de façon systématique. Sur les emplacements de coupe, dans le Parc des Laurentides, tout le bois disponible est récolté, sans même qu'une lisière soit laissée intacte aux abords des routes.

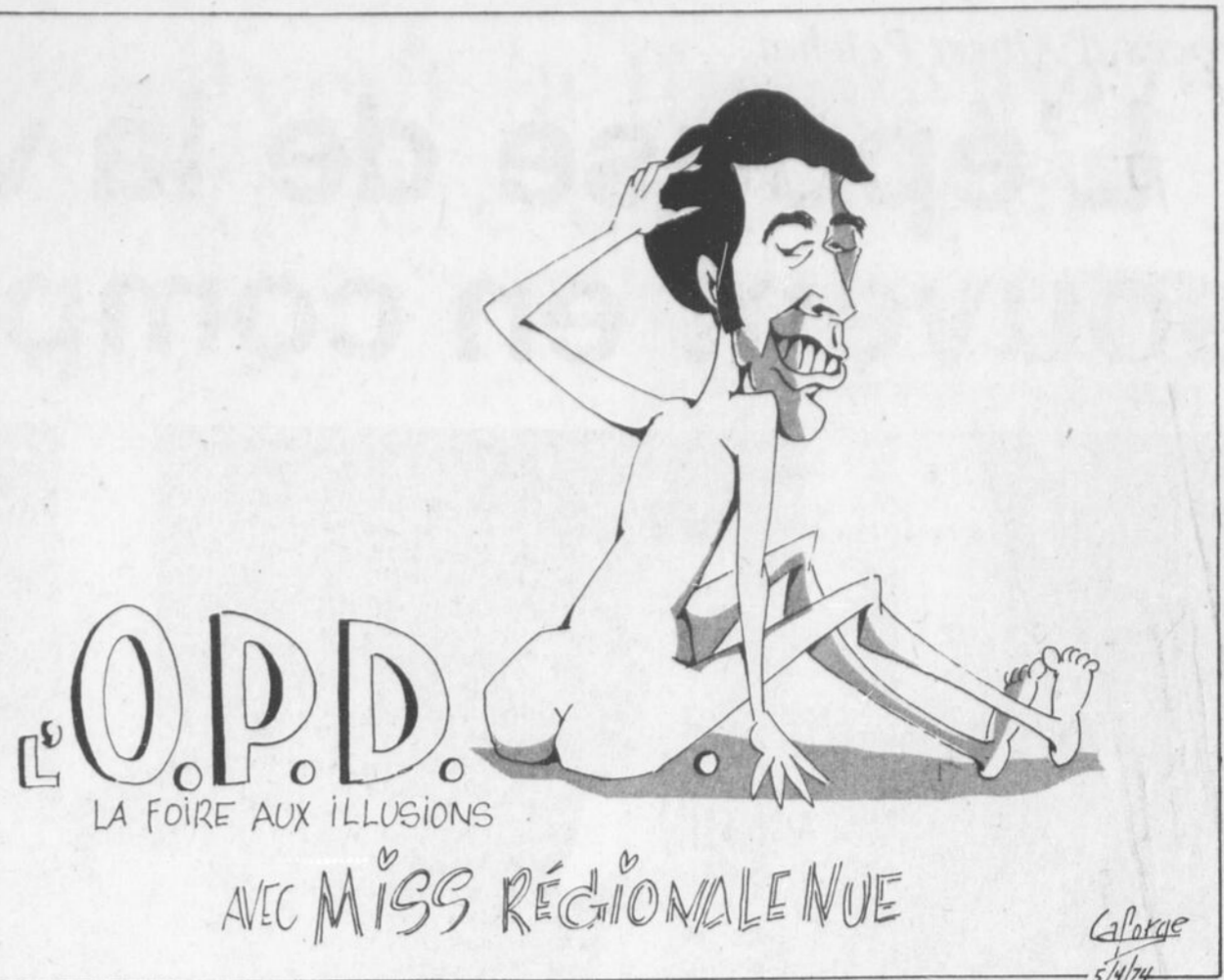
Il s'agit du même raisonnement que pour l'eau: on a du bois en masse, à quoi sert de ménager et d'épargner certaines sections?

On peut décrier les Américains, mais ils ont appris par obligation, avant bon nombre de Canadiens, à préserver ce qui leur reste de richesses naturelles. Les Américains ne peuvent plus se permettre de détériorer la forêt, l'eau, l'air et la terre, même, car cette nation commence maintenant à comprendre que ces éléments sont essentiels à la vie humaine.

A tel point, que certains gouvernements d'Etat se réjouissent, et la population aussi, quand des industries détruisant l'environnement déménagent. Témoin, dans la dernière édition de Fortune, le ministère du Commerce de Floride paie une page de publicité pour exprimer son ravissement devant le retour d'un oiseau qui avait été chassé par la pollution industrielle se déversant sur la Côte de l'Atlantique. Si les habitants de cet Etat n'avaient pas exigé des lois sévères pour corriger l'industrie qui menaçait l'environnement, l'oiseau serait disparu à jamais.

La leçon à tirer est qu'une région doit renoncer aux millions de l'industrie, si l'implantation d'une usine menace de bousculer l'équilibre de la nature, si grande, mais à la fois si fragile et si indispensable au bien-être de tous les êtres vivants...

Gabriel Berberi.



## AU FIL DE LA PENSÉE

### Porto Rico et le Québec

Le Dr Jean-Charles Claveau, de Chicoutimi, qui s'intéresse depuis de nombreuses années aux problèmes de la langue et de la souveraineté politique au Québec, revient d'un séjour à Porto Rico. Il nous trace un parallèle entre notre province et ce petit pays latino-américain qui possède maintenant le niveau de vie le plus élevé par habitant.

Les Québécois qui viennent chercher du soleil du côté de Porto Rico sont servis à souhait.

Il y fait soleil 360 jours par année et la température se maintient à 75° F en hiver et à 80° F en été.

Soleil chaud, mer bleue, plages de sable doré, palmiers élancés, hôtels luxueux, tout y est.

Mais, par delà le plaisir des vacances et la "dolce vita", on y trouve une île en pleine transformation qui continue sa révolution tranquille commencée avant la nôtre dans les années 1940.

Colonie espagnole depuis le début du XVII<sup>e</sup> siècle, Porto Rico — Puerto Rico en espagnol qui signifie port riche — fut cédé aux Etats-Unis en 1898, après la guerre hispano-américaine qui enlevait à l'Espagne ses dernières colonies d'Amérique.

Depuis 1940, au moment où Monsieur Luis Muñoz Marín prit le pouvoir, l'île a connu des progrès considérables.

Pauvre et surpeuplé, Porto Rico est devenu le pays latino-américain qui a le plus haut niveau de vie par habitant.

Avant 1940, l'île ne comptait que quelques centaines d'industries. Depuis ce temps l'opération Fomento, comme on l'a appelé là-bas, a permis l'implantation de plus de 2,500 industries dans l'île et transformé radicalement l'économie portoricaine.

Egalement, l'éducation a connu un essor remarquable si l'on considère qu'en 1940, 31% de la population était encore analphabète, alors que ce chiffre est inférieur à 8% aujourd'hui.

Grâce au plan Fomento qui attire les industries étrangères, particulièrement américaines, en leur concédant des avantages fiscaux et autres, Porto Rico s'industrialise rapidement et crée des milliers d'emplois.

Cela est d'autant plus nécessaire que l'île n'est pas capable de faire vivre tous ses fils.

L'île est surpeuplée avec 2,800,000 habitants sur un territoire petit qui mesure 100 milles de long par 35 milles de large, soit 3,581 milles carrés. C'est un peu plus que l'île du Prince-Edouard qui compte 110,000 habitants.

Actuellement, il y a près de 1,000,000 de Portoricains émigrés aux Etats-Unis où ils forment une minorité de plus de 800,000 personnes à New-York seulement.

Le développement remarquable de Porto Rico ne manque pas de frapper les visiteurs qui s'intéressent à l'histoire des pays latino-américains qui se sont libérés de

l'Espagne et du Portugal depuis 150 ans.

Malgré les progrès impressionnants que connaît Porto-Rico, le pays est aux prises avec un problème majeur: celui de son statut politique.

#### ETAT ASSOCIÉ

Depuis 1952, l'île a un statut d'Etat associé aux Etats-Unis.

C'est un Etat autonome dans le cadre de l'Union Fédérale américaine. Les Portoricains, tout en jouissant de la citoyenneté américaine ne peuvent voter aux élections nationales américaines car ils ne paient pas d'impôt fédéral.

Porto-Rico a un sénat et une assemblée législative dont les membres sont élus par le peuple portoricain.

Le statut actuel de Porto Rico — Estado Libre de Puerto Rico selon l'expression espagnole — qui se traduit littéralement en français, fait l'objet de vives discussions.

Comme au Québec, le statut politique de Porto Rico est devenu le centre du débat politique national.

Le parti au pouvoir, le Parti Démocratique Populaire, est favorable au statut actuel qu'il considère le plus apte à mieux servir les intérêts économiques et nationaux des Portoricains.

C'est, en quelque sorte, le fédéralisme rentable de Monsieur Bourassa à la mode portoricaine. Il a l'appui d'une large partie de la population qui est satisfaite de la situation actuelle.

A l'opposé se trouvent ceux qui préconisent l'indépendance de l'île car, selon eux, le statut d'Etat associé n'est qu'une formule déguisée de colonialisme économique et politique.

Pour les partisans du statut actuel, l'accent est mis sur les avantages économiques considérables que l'association a apportés à Porto Rico qui, sans elle, deviendrait très vite "a bankrupt sugar can republic" pour reprendre l'expression émise récemment dans le "San Juan Star", le quotidien anglophone de Porto Rico.

Pour les partisans de l'indépendance et en particulier pour l'Evêque portoricain, Mgr Parrilla-Bonilla, "il n'existe pas d'autre solution possible que l'indépendance."

"Ni l'assimilation aux U.S.A., dit-il, ni le maintien du statut actuel qui n'est en fait qu'une prolongation de la colonie ne sont des solutions."

"Je m'efforce donc, ajoute le Prêlat, de faire prendre conscience au

peuple de Porto Rico, aux chrétiens d'ici, que cette question commande toutes les autres.

Il existe une série de problèmes sociaux, économiques, humains, auxquels je ne puis voir aucune solution dans le cadre de l'actuel statut politique. Je ne dis pas que ces problèmes vont être résolus automatiquement par l'indépendance, mais il y aura une autre manière de leur faire face.

Aujourd'hui, nous attendons les solutions de la métropole, faute d'avoir assez de pouvoir. A partir du moment où nous serons libres, nous nous verrons dans l'obligation d'agir en peuple adulte et, bien ou mal, de faire nous-mêmes à nos problèmes."

#### LA PEUR PORTORICAINE

L'appui manifesté par la population envers le gouvernement actuel s'explique par la peur selon Mgr Parrilla-Bonilla.

"La population a peur, dit-il d'une peur, que j'appelle la peur des colonisés: la peur de la liberté, la peur de celui dont on a tenu la main depuis toujours et qui, parvenu à l'âge adulte, continue de se comporter en adolescent."

On se croirait au Québec contemporain tant les réactions se ressemblent!

Au moment où le Québec cherche aussi la voie de son avenir, l'expérience portoricaine mérite d'être étudiée avec soin.

A l'heure actuelle, cette expérience permet à l'observateur étranger de constater un succès économique et social remarquable dans le contexte toujours difficile des pays latino-américains.

En contrepartie, l'on peut se demander si la formule des Etats Associés telle qu'elle existe présentement, n'entraînera pas dans les années à venir la dissolution de la personnalité portoricaine dans le "melting pot" américain.

La pénétration massive de "l'American way of life" ne risque-t-elle pas de lui perdre son âme, sa langue et sa culture espagnoles?

Le danger est d'autant plus grand que les Américains tout-puissants connaissent bien l'art de l'intégration et de l'assimilation après avoir transformé San Francisco, Los Angeles et San Antonio en autant de villes américaines qui n'ont plus d'espagnol que leur nom et leur histoire passée.

La coexistence de deux langues sur le même territoire est habituellement mauvaise pour la plus faible des deux et, dans la présente association,

malgré l'insularité portoricaine, la langue du pouvoir économique devient de plus en plus puissante et menaçante.

Il n'est qu'à venir dans les nouveaux quartiers de San Juan pour constater la bilinguisation importante qui s'y est accomplie depuis 25 ans pour comprendre le danger qui menace la vie culturelle portoricaine à plus ou moins long terme.

#### LA LANGUE DE L'ECONOMIE

En laissant l'économie américaine parler et s'imposer en anglais en territoire portoricain plutôt qu'en rendant l'usage obligatoire de l'espagnol comme cela se fait au Mexique, par exemple, Porto Rico risque de se retrouver bientôt avec un problème linguistique semblable à celui du Québec et de Montréal en particulier, dont il devient difficile de sortir par la suite comme nous le savons trop bien.

A Porto Rico comme au Québec, il serait temps que les gouvernements obligent l'économie à parler la langue du milieu s'ils veulent vraiment protéger leurs peuples contre les dangers assimilateurs d'un pouvoir économique étranger à leur langue et à leur culture.

Les Québécois d'aujourd'hui sont devenus sensibles à ce genre de choses et ils connaissent une sorte d'angoisse culturelle face à leur avenir comme peuple particulier en Amérique du Nord.

Ancienne colonie espagnole, cédée à une métropole de langue et de culture étrangères comme le Québec, les Portoricains sont dans une situation assez semblable à la nôtre à ce point de vue.

Ils sont aussi à la recherche de la formule politique qui leur permettra tout à la fois de garder leur personnalité nationale et culturelle et en même temps de favoriser leur progrès économique.

La solution portoricaine paraît se situer à mi-chemin entre l'indépendance et le fédéralisme.

C'est une forme de souveraineté-association avec un statut de souveraineté politique limitée assorti d'une association économique plus étendue avec les Etats-Unis.

En 1974, les Québécois qui connaissent déjà l'expérience canadienne auraient avantage à s'intéresser à la formule portoricaine pour en découvrir les avantages et les inconvénients.

Qui sait si demain on ne parlera pas chez nous d'Etat Libre du Québec associé au Canada?

## OPINION DES AUTRES

### Le mythe du bilinguisme

Le troisième rapport annuel du Commissaire aux langues officielles est coulé d'un humour grinçant. L'humour y est pour maquiller, à peine, une triste réalité: le bilinguisme dans la fonction publique fédérale risque de n'être qu'un rêve nébuleux si le geste ne se joint pas bientôt à la parole. Les "mandarins" (lire: hauts fonctionnaires) tressaillent souvent à l'appel "patriotique" d'un bilinguisme institutionnel, mais les déclarations et directives qu'ils émettent sont entendues comme des chuchotements. C'est pourquoi Keith Spicer pousse un cri: il faut faire vite, très vite même.

Mais faut-il croire que tout est accompli parce que le Commissaire n'hésite pas à taper sur les doigts des fautifs et des retardataires avec un sarcasme poli? Dans la région de la Capitale nationale, des romantiques de l'ancien temps où les francophones étaient confinés aux postes subalternes ont gémis d'angoisse lorsque le président du Conseil du Trésor, M. Charles Drury, a évalué le nombre des postes bilingues nécessaires d'ici 1978 à près de 50,000. Ceci vaut pour la fonction publique dans son ensemble. Quand on sait que 100,000 fonctionnaires sont exposés à l'usage courant de l'anglais et du français, c'est bien "raisonnable". Afin de "bilinguiser les détenteurs de ces postes" on engage des centaines de professeurs au Bureau des langues et les conditions de promotion au sein de l'appareil gouvernemental ont été assouplies (le candidat unilingue sera accepté à condition de s'engager à suivre des cours de langue...).

Les emplois n'exigent pas ce bilinguisme mais se contentent d'un unilinguisme anglais sans cependant majoritaires. Dans la région d'Ottawa, combien de francophones peuvent faire carrière avec leur seule langue française? M. Spicer en a trouvé à peine 3,000 dont 1,200 dans des unités de traducteurs. Répartis sinon disséminés dans les Unités de langue française, comment peuvent-ils accéder à des postes de cadre supérieur sans s'engager dans le labyrinthe du bilinguisme? Encore trop souvent ce dernier n'est que façade: on se dit un retentissant "Bonjour" qui prouve la bonne volonté puis on passe à l'anglais pour les choses sérieuses. 5 pour cent du nombre total des postes sont unilingues français et encore, jusqu'où le sont-ils? La lente montée des documents vers les sommets de la hiérarchie impose la traduction vers la véritable langue de la traduction vers la véritable langue de la prise de décision. Quant à la mobilité entre les ministères ou à l'intérieur de ceux-ci, inutile d'épiloguer...

Malgré les avertissements réguliers que sert le Commissaire aux langues officielles, la situation n'évolue que lentement. Désireux de ne pas utiliser les pouvoirs coercitifs qui sont pourtant à sa disposition, il n'en démontre pas moins une vive impatience. Elle est aussi la nôtre. Si le Conseil du Trésor responsable de ce programme de bilinguisme hésite à lâcher quelques millions pour rétablir un équilibre encore précaire, qu'il sache donc le prix des années d'inégalité endurées avec trop de patience. C'est en bref la portée des propos que nous retenons de ce rapport annuel. Ce qui y est dit avec humour, combien de francophones ne l'ont médité avec espoir mais aussi crainte que tout ne soit que mirage.

Pierre TREMBLAY,  
"Le Droit",  
Ottawa.

## La Commission touristique du Lac-St-Jean passera à travers la présente épreuve

(Louis-Gaétan Fortin)

Par Réjean TREMBLAY  
ST-FELICIEN — Il semble maintenant évident que le conflit, qui a éclaté entre

Alma et la Commission touristique du Lac St-Jean, n'oppose en réalité que le président de Festivalma,

Me Jean-Paul Aubin, et son collègue, M. André Tremblay, à M. Michel Roy, le directeur général de la commission.

Ce dernier, qui a été violemment pris à partie par Me Aubin, s'est dit estomaqué de ces attaques. "J'ai appris la nouvelle, mercredi, dans le Parc en revenant de Québec, et j'ai été bouleversé", a déclaré Me Roy, en commentant les derniers événements.

Par ailleurs, il s'est dit prêt à vendre chèrement sa peau. "comptant, soutient-il, sur des résultats probants pour justifier mon travail".

C'est ainsi qu'il a déjà reçu au bureau de la Commission touristique du Lac St-Jean, à St-Félicien, une trentaine de lettres de différentes régions de la province de Québec. Ces lettres, écrites à la suite de son apparition à la télévision provinciale, demandent des renseignements sur la région et démontrent un vif intérêt pour le Saguenay-Lac-St-Jean.

ENTHOUSIASME

Le jeune directeur

général a souligné que les réactions dans la population, par suite de la promotion de la région à Montréal et à la télévision sont absolument positives.

M. Roy a expliqué qu'il avait pu négocier de prononcer le nom de Festivalma lors de son apparition à "Pierre, Jean, Jasent", mais que ceux qui connaissent un peu le milieu de la télévision doivent savoir que les secondes sont comptées et qu'il faut souvent improviser devant les questions des animateurs. Il a également mentionné que les gens du musée Maria-Chapdelaine, ou d'autres événements touristiques qu'il n'a pu nommer, auraient pu se lamenter eux aussi; pourtant, selon lui, ils sont entrés en contact avec le président, M. Ghislain Gagnon, pour féliciter ce dernier du bon travail de la commission.

"De plus, a poursuivi M. Roy, si Festivalma n'avait fourni le matériel réclamé, nous aurions pu insister davantage sur cet événement au kiosque régional".

M. Roy estime que cette attaque de MM. Aubin et Tremblay pourrait fort bien

originer d'une rancune personnelle entretenue par M. Tremblay, ancien secrétaire à la Commission touristique du Lac St-Jean, qui avait appliqué au poste de directeur-général.

M. Roy s'est dit également convaincu que la position de MM. Aubin et Tremblay ne reflétait pas la pensée d'Alma dans son ensemble.

LOUIS-GAÉTAN FORTIN

Interrogé sur les réactions d'Alma, le directeur-général du Conseil économique d'Alma, M. Louis-Gaétan Fortin, a mentionné que cette crise traversée par la commission touristique était normale et qu'il fallait s'attendre à de telles choses dans un organisme régional. M. Fortin a admis qu'il avait pu se glisser des erreurs dans le travail de M. Roy, par suite d'un manque d'expérience, mais que, dans l'ensemble, il est certain que ces lacunes sont involontaires.

M. Fortin, qui a été un des instigateurs de la commission, s'est dit assuré que cette dernière passerait à travers la présente épreuve et qu'Alma poursuivrait sa participation à l'organisme.



Me Jean-Paul Aubin



M. Michel ROY



M. André TREMBLAY

### Cournoyer dans la région le 26 avril

CHICOUTIMI — Le ministre du Travail, M. Jean Cournoyer passera une journée complète, dans la région, le 26 avril alors qu'il rencontrera quelque 500 femmes pour leur parler du syndicalisme.

Cette initiative de la Fédération des femmes du Québec, dont Mme Cécile Rolland Bouchard est la présidente régionale, visera à renseigner les épouses des travailleurs sur toute la question syndicale.

La journée se déroulera donc sous forme d'un séminar auquel participeront différents représentants de la partie patronale et du monde syndical. De plus M. Yvon Valcin, ancien président de la CSD, sera présent à titre d'économiste.

De leur côté, les femmes feront connaître leur perception du syndicalisme et s'entretiendront avec tous les invités. M. Cournoyer assistera à la rencontre en compagnie de son épouse. Il a confirmé la nouvelle.

hier, alors qu'il répondait à l'invitation de la Fédération.

### La Société touristique du Saguenay reçoit une subvention de \$2,000

JONQUIERE — Les problèmes financiers de la Société touristique du Saguenay qui avaient même provoqué l'arrêt de travail de la secrétaire, Mme Jeanne St-Gelais, semblent avoir été solutionnés en partie par la subvention de \$2,000 que vient de recevoir l'organisme.

Dans un communiqué originant du ministère du Revenu, on mentionne que le ministre du Revenu et député de Jonquière, M. Gerald Harvey vient de transmettre, en date du 28 mars, un chèque de \$2,000, représentant une subvention accordée par le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche à la Société touristique du Saguenay.

Selon le communiqué, le collègue de M. Harvey, le ministre Claude Simard, aurait souligné en remettant le chèque, les efforts de régionalisation d'information touristique de cette société dans le Haut-Saguenay, en collaboration avec la Commission touristique du Lac St-Jean.

Le communiqué conclut en soulignant que la demande de subvention pour l'année 1974-75 sera étudiée au ministère du Tourisme, Chasse et Pêche au cours des prochains mois.



Louis-Gaétan FORTIN

### Pour l'égalité avec la femme

## Un salon esthétique pour hommes

par Christiane LAFORGE

CHICOUTIMI — Un pas de plus vient d'être franchi pour les hommes vers l'égalité avec la femme. Ils auront désormais, eux aussi, leur salon de soins esthétiques. Oublié le temps où ils devaient affronter les salons pour dames, lorsqu'ils désiraient avoir une peau propre,

propre, propre. M. Claude Harvey, du salon de barbier Harvey édifice Gagnon et Frères, à Chicoutimi, expérimente, depuis un mois, la combinaison: coiffure et soins de la peau.

Plusieurs tentatives du genre ont déjà été faites dans la région, soit par l'engagement d'une esthéticienne, soit par des massages donnés par les coiffeurs. "Mais, de dire M.

Harvey, la main d'un homme se prête mal au massage du visage d'un autre homme. Or, une spécialiste en esthétique qui ne s'occupe qu'aux soins de la peau n'était pas rentable." Il a trouvé la solution en la personne de Cécile Desgagnés, esthéticienne et coiffeuse pour homme.

De plus en plus de messieurs se prêtent aux soins esthétiques, beaucoup d'autres y pensent, mais l'alternative de fréquenter un salon pour dames les intimidait. A la demande de ses clients, Claude Harvey a aménagé un petit coin du salon, où pendant une heure les clients s'abandonnent entre les mains de Cécile.

Mais qui éprouve le besoin de ses soins? "Il faut créer le besoin" dit M. Harvey, quoique beaucoup d'épouses suggèrent à leur mari de se faire nettoyer la peau. On en retrouve dans tous les milieux, de tous les âges, très heureux de trouver dans un lieu qui est le leur, des soins de ce genre et à meilleur prix qu'au salon pour dames.

Il ne s'agit pas d'un traitement, mais uniquement d'un nettoyage de l'épiderme; pulvérisation hydratante, massage pour activer la circulation, extraction des points noirs, lotion désinfectante, compresses d'eau froide, "et un peu de poudre sur le bout du nez" d'expliquer Mlle Desgagnés. En moins d'une heure, le visage de messieurs pourra rivaliser



CECILE DESGAGNÉS — Tout d'abord esthéticienne, Cécile s'est orientée vers la coiffure pour homme, sans se douter que finalement elle deviendrait précieuse grâce à ses deux métiers. "Elle m'est indispensable" dit à son sujet Claude Harvey, son employeur.

de propreté et de douceur avec celui de madame.

L'idée semble réussir, et Claude Harvey est très satisfait du résultat obtenu au cours de ce mois. Sa chance a été l'heureuse initiative de Cécile Desgagnés, esthéticienne dans un milieu où le marché est déjà encombré, de suivre des cours de coiffures pour hommes, répondant ainsi aux cri-

tères idéals pour ce nouveau métier.

EXPO-SCIENCE  
Ecole Charles-Gravel  
Chicoutimi-Nord  
Samedi - dimanche  
les 6 et 7 avril.  
Entrée gratuite.



ESTHETIQUE POUR HOMME — "Elle peut tout me faire" semble penser ce client qui se prépare à une heure de détente sous les soins attentifs d'une jolie demoiselle.

### SAMEDI ET DIMANCHE 6 et 7 AVRIL



2 AUBAINES

BARIL: 20 MORCEAUX  
Achetez un BARIL, le format familial de frites et deux 16 oz fl. de salade à votre choix.

Habituellement \$9.50  
Prix d'aubaine: **\$8.25**  
Vous épargnez \$1.25

SEAU: 15 MORCEAUX  
Achetez un SEAU, le format familial de frites et deux 16 oz fl. de salade à votre choix.

Habituellement \$7.90  
Prix d'aubaine: **\$6.75**  
Vous épargnez \$1.15

Poulet Frit à la Kentucky

Colonel Sanders et ses aides le font "bon à s'en lécher les doigts."

## La Villa du Poulet

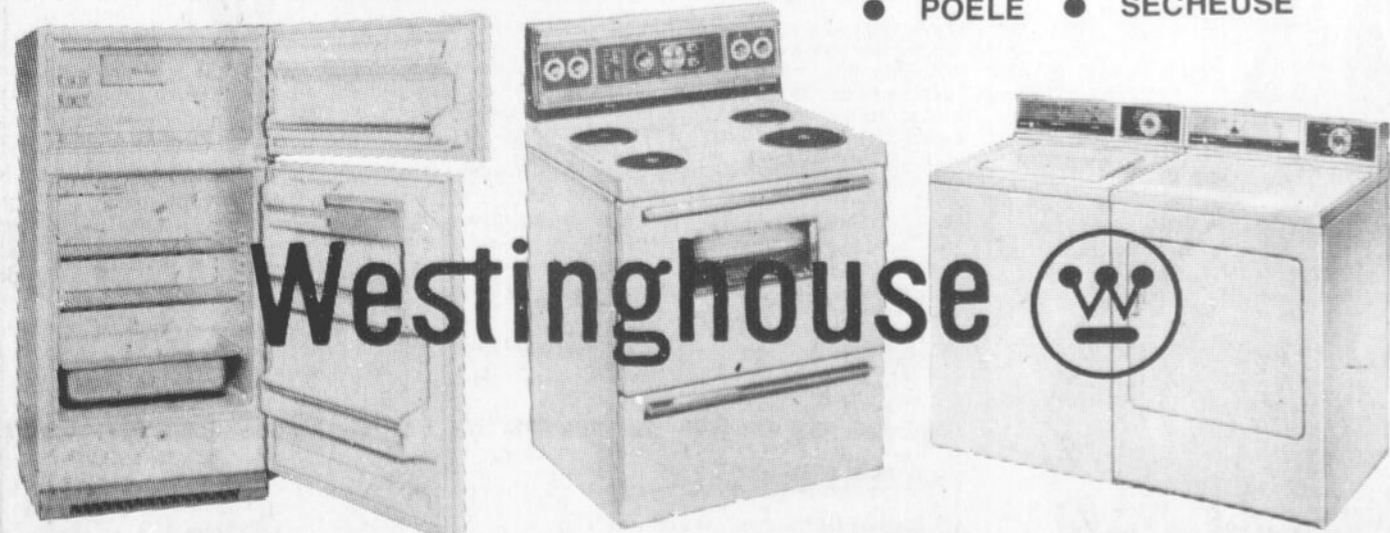
CHICOUTIMI: Boul. Talbot près St-Thomas  
CHICOUTIMI-NORD: Coin Ste-Geneviève et Delisle  
ALMA: Coin Collard et Dupont  
JONQUIERE: Boul. Centenaire (Près St-Hubert)  
BAGOTVILLE: 865, rue Bagot, Bagotville

# VENTE D'OUVERTURE

CHEZ

4 MORCEAUX

- REFRIGERATEUR • LESSIVEUSE
- POELE • SECHEUSE



Westinghouse

SPECIAL FUTURS MARIES  
**\$1,049.<sup>80</sup>**

AUCUN COMPTANT.  
42 MOIS POUR PAYER.  
MISE DE COTE GRATUITE.

POTVIN & TREMBLAY MEUBLES

ON EST ENFIN PRET A RECEVOIR NOTRE CLIENTELE.

PROFITEZ DE NOS SPECIAUX D'OUVERTURE

DANS TOUS NOS DEPARTEMENTS

POTVIN TREMBLAY MEUBLES

blvd talbot chicoutimi

# FOURRE-TOUT QUOTIDIEN

## DES REUNIONS DU C.L.S.C.

Dimanche, mardi et mercredi à 20h, aux écoles St-Jean-Baptiste, Ste-Claire et Notre-Dame-du-Rosaire, le C.L.S.C. (Centre local de services communautaires) tiendra des réunions d'information-consultation à l'intention de la population de Chicoutimi-Nord.



## SIX CAISSES DE BIÈRE

Ces jours derniers, des étudiants du campus de Saint-Félicien ont symboliquement kidnappé trois profs. Question de marquer ce refus de centralisation de l'option forestière à Saint-Félicien par les campus de Chicoutimi et de Jonquières. La rançon pour libérer les "profs"? Six caisses de bière dont deux offertes par le Syndicat des enseignants et quatre par les autorités du campus. Avis vous est donné de la trouver drôle!

## UNE MARCHÉ DE HUIT MILLES

Une marche de huit milles, avec circuit fermé de deux milles, voilà le cadre du "parade-thon" qui aura lieu dimanche au profit du Corps Ambassadeur d'Arvida. Départ 12h30 face au Foyer des Loisirs de la municipalité.

## IL N'A RIEN COMPRIS



Pour Thomas-Eugène Simard, directeur général du CRD, les attaques portées contre lui par le conseiller municipal Henri Vaillancourt de Jonquières (tant à l'hôtel de ville que dans des articles publiés dans le Réveil) démontrent tout simplement que ce dernier n'a jamais rien compris au problème. "S'il s'imaginait obtenir à l'OPDQ un dossier moteur avec le parc industriel de Jonquières, je lui souhaite bonne chance", dit Thomas-Eugène plus déçu qu'autre chose de l'attitude du Dr Vaillancourt.

## SALON DES VEHICULES RECREATIFS

Au Palais du Commerce à Montréal, du 10 au 15 de ce mois, se tiendra un salon des véhicules récréatifs. Il s'agit d'une première dans la métropole canadienne. On dit que les amateurs de plein-air en auront "plein la vue". Alors si vous êtes de passage à Montréal, allez y jeter un coup d'oeil.

## LE PRESIDENT COUET

Des élections au conseil d'administration du Collège régional du Saguenay-Lac-Saint-Jean. M. Jean-Marie Couët a été reporté à la présidence. M. Jean-Marie Lemay, réélu au poste de vice-président. Des modifications ont été apportées à la composition du comité exécutif. En plus du président, du vice-président et du directeur général, M. Roland Gauthier, on y retrouve Mlle Hermance Lamontagne et MM. Michel Baril, Raoul Pellerin et Me Lucien Bouchard.



## LE GOUT DE CES VEUVES

Tenez vos tuques (l'hiver tient toujours n'est-ce pas!) 43% des veuves ou des divorcées fortunées de 50 ans et plus aux Etats-Unis se remarient avec des hommes... plus jeunes qu'elles. Proportion considérable qui dépasse certainement celle de n'importe quel autre pays.



## DES SOEURS "A MODE"

En Irlande, on vient de construire un hôpital où les patients peuvent "prendre un coup" sans se cacher sous les couvertures ou dans les placards. Pas de blague, l'hôpital possède un bar et est dirigé par des religieuses. Jean Taillefer de "La Presse" nous dit qu'il s'agit des Soeurs de la charité du Verbe incarné, une filiale de la Congrégation des soeurs de la Grande échelle qui a servi aux bourreaux pour tuer le Christ. Paraît-il, des soeurs "ben blood" qui ne font même pas une cent de profit sur les consommations. De quoi stimuler le moral du malade en autant qu'il arrive à tenir le coup!

## JEUNE CHAMBRE D'ALMA

Elle convie tous ses membres à une réunion importante qui aura lieu ce soir au Motel Sainte-Marie. Il y aura déposition de divers rapports dont celui du président sortant Jean Angers, amendement de certains règlements, élection de nouveaux dirigeants et dégustation.

## TOUTE UNE GRUE...

Quand même pas tous les jours qu'on peut voir travailler une grue de 45 tonnes. Mais ceux qui ont jeté hier un coup d'oeil sur le chantier de construction de l'aréna de Bagotville ont pu voir à l'oeuvre ce géant mécanique. Propriété de la maison Armand Guay Inc., cette grue sera de nouveau utilisée dans une quinzaine de jours alors que chez Price, on procédera à l'installation d'une cheminée de plus de 150 pieds. Mais il existe grue plus imposante encore, qui va chercher dans les 200 tonnes. Celles-là, on les réserve pour les "grandes sorties".

## UNIVERSITE DU 3e AGE

Sans doute n'ignorez-vous pas qu'à Toulouse, on a fondé l'Université du Troisième Age. De quoi ça retourne? Cette initiative prise en 1973 et qui connaît, dit-on, un succès remarquable, se propose d'une part de recycler certains retraités de façon à leur permettre d'assumer un nouveau travail et d'autre part, d'entretenir chez les personnes du troisième âge une certaine jeunesse d'esprit et de corps qui favorise leur intégration dans la société. Sherbrooke deviendrait la deuxième ville à posséder une telle université.

## CENTRE-VILLE DE KENOGAMI

Initiative de la Chambre de Commerce de Kenogami, une commission d'étude sera appelée à se pencher sur le développement commercial du centre-ville. Comme tâches précises, elle devra faire l'inventaire des données existantes, énoncer des besoins, procéder à une étude des possibilités. Bertrand Deschesnes préside cette commission formée également de MM. Roger Malaison, Patrick Tremblay, Roger Hébert, Paul Godin, André Labbé, Henri Carrier.



## VICE-PRESIDENCE INTERNATIONALE

Me Jean-Jacques Turcotte, de Kenogami, est devenu le premier vice-président du Richelieu International. D'aucuns soutiennent qu'il est homme à se chauffer de bois... présidentiel. Sur le plan régional, il va de soi qu'il demeure la première autorité de ce club de services.

## \$0.20 POUR LA PRESSE

Dans son édition d'hier, la direction du journal "La Presse" a fait savoir que ce quotidien se vendrait 20 cents à partir de lundi prochain. Les abonnés à domicile verront leur abonnement passer de \$1 à \$1.15.

## LA PORTEE DE MULTI-MEDIA

On rapporte que plusieurs compagnies de finance n'ont pas encore fini "de digérer" la dernière publication de Multi-média abordant divers aspects de la consommation. Des clients auraient changé de place d'affaires après avoir pris connaissance des articles de ce numéro tiré à 90,000 exemplaires.

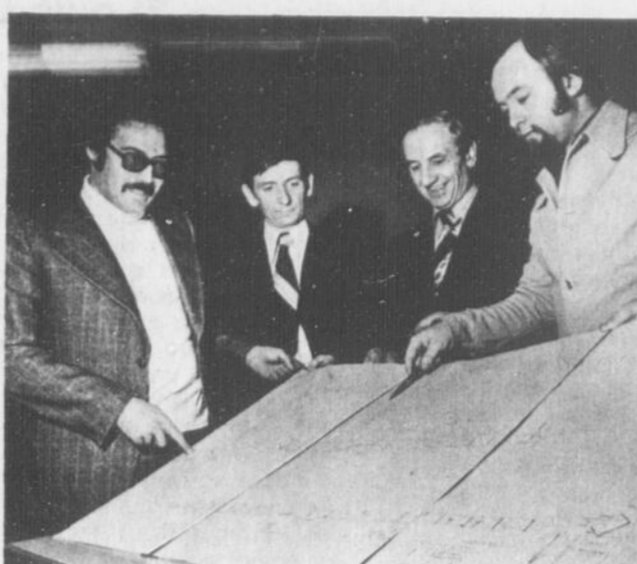


## LA BOUEE "BORHA II"

Construite par la Direction des constructions et les Chantiers Auroux d'Archachon en France, la bouée "Borha II" va permettre d'étudier les mécanismes d'échanges entre la mer et l'atmosphère.

## SERIEUSES REFLEXIONS

Entendue l'autre soir un conférencier qui affirmait sans peur et sans reproche: "Quand ils sont morts, ils vivent dans les mausolées." Et avec autant d'aplomb, il ajoutait l'instant d'après: "Caprend trois heures pour monter aller-retour".



## A L'EXPO-SCIENCE

Elle ouvre cette porte aujourd'hui même (cet après-midi 15h) à l'école Charles-Gravel de Chicoutimi pour ne prendre fin que dimanche soir. Une exposition à voir, qui se veut en même temps un encouragement à la gent étudiante. Le président régional d'Expo-Sciences est M. Bernard Hayet (à l'extrême gauche de la photographie).

## PAS DE NADER QUEBECOIS

Pierre Venat de "La Presse" soutenait l'autre jour que le patronat québécois veut bien d'une loi pour protéger le consommateur mais ne veut pas d'un Ralph Nader québécois ni même d'un organisme qui se donnerait pour mission de représenter collectivement les consommateurs devant les tribunaux et plaider en leur nom. Telle est la position publique adoptée par la confédération des associations patronales du Québec (le Conseil du patronat) dans un mémoire adressé au ministre William Tetley.

## TYROSINEMIE HEREDITAIRE

Dans le cadre des séminaires du module de

# RENDEZ-VOUS

## CHICOUTIMI

Rencontre eucharistique — Vendredi, le 5 avril, de 10 à 11 heures p.m., à l'Eglise du Sacré-Coeur de Chicoutimi, tous les paroissiens du grand Chicoutimi et des paroisses environnantes sont cordialement invités. Son excellence Mgr Marius Paré, évêque de Chicoutimi célébrera la messe. La chorale St-Jacques d'Arvida se chargera du chant et de la musique. Ensemble allons veiller et prier avec le Seigneur.

Chevalier de colombe — Le conseil 1989 des Chevaliers de Colombe de Chicoutimi convoque tous ses membres et leur famille à assister à une messe communautaire, samedi, le 6 avril à 19.30 heures, en l'Eglise Notre-Dame de Grâce de Chicoutimi.

Jardins Talbot — Dimanche, à 10h, à l'école

biologie de l'UQAC, le Dr Jean Larochelle, pédiatre du Centre hospitalier de Chicoutimi, devait cet après-midi prononcer une conférence sur la "tyrosinémie héréditaire", sujet qui a fait de sa part l'objet de travaux de recherches.

## PRESIDENT D'HONNEUR

M. Patrick Tremblay, un retraité de l'Alcan, sera le président d'honneur de la campagne annuelle de souscriptions de la Société canadienne du cancer, section d'Arvida. La nomination a été rendue publique par le président de la section arvidienne, M. Noël Boileau. Cette souscription est prévue pour le huit de

ce mois et elle donnera lieu à une collecte de porte à porte.



## AVEC MARCEL DION

Ancien directeur général du Conseil des services sociaux du Saguenay-Lac-Saint-Jean, M. Marcel Dion entrerait sous peu au service du ministère fédéral de la Santé. Impossible d'en savoir plus pour le moment!

## AUTRE CONTESTATION

Le projet de construction d'une école polyvalente anglaise à Arvida continue à soulever des protestations aux quatre coins de la région. La dernière à nous parvenir est celle de l'Association des enseignants du Lac-Saint-Jean qui unanimement et sans équivoque se sont prononcés contre l'implantation d'une telle école au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

## PRET DE \$80,000

Via la Société de développement industriel du Québec, le ministère de l'Industrie et du Commerce vient de consentir un prêt de \$80,000 à la maison CAB Inc. d'Arvida qui pourra ainsi donner suite à un projet d'expansion.

## BAIGNOIRE D'ALCOOL

A Stockholm, dernièrement, la police a trouvé dans la maison d'un ivrogne notoire une baignoire remplie d'alcool illégalement fabriqué. "Ce n'était pas pour boire, de prétendre ce grand ami de Bacchus, c'était pour m'y laisser tremper. Un excellent moyen de maigrir". Mais le tribunal n'a pas gobé cette histoire d'une seule traite. Devant autant de scepticisme, l'ivroge a philosophé: "Il va sans dire que votre attitude, Votre Seigneurie, ne me surprend guère. Les grandes innovations de l'histoire ont toujours été accueillies avec scepticisme".

# Les voyages organisés du CN:

Organisé veut tout simplement dire que le CN prépare pour vous un itinéraire à votre goût et fait tous les arrangements nécessaires pour qu'en cours de route vous dégustiez une cuisine excellente, profitez des meilleurs hôtels et participiez à des excursions intéressantes. Pas d'embarras! Vous êtes libre d'aller comme le coeur vous en dit, car vous voyagez librement, sans guide. Il n'est pas nécessaire non plus de voyager en groupe. N'est-ce pas merveilleux? Les voyages organisés Maple Leaf du CN, c'est la liberté. Et c'est bien organisé!



## La meilleure façon de voir du pays

Douillettement assis dans un fauteuil, vous contemplez d'un wagon confortable le paysage qui défille sous vos yeux. Pour la première fois peut-être, vous pouvez enfin vraiment admirer le panorama car vous n'êtes pas crispé à votre volant, les yeux rivés sur la route. Au contraire. Vous examinez à loisir la nature. Vous vous détendez. D'un simple geste, vous commandez un excellent repas ou votre boisson préférée. La nuit, vous reposez sur un moelleux matelas. Par le CN, vous voyez du pays et arrivez à destination frais et dispos.

4 excursions: Gaspé et les Maritimes, Toronto et Niagara, les Rocheuses et une excursion de pêche. Pour plus de renseignements, voyez un agent de voyages, le bureau des Ventes Voyageurs du CN, ou postez ce coupon.

Vivez moderne, voyagez



Canadien National, bureau des voyages, Gare Centrale, Montréal, Qué. H3C 3N4  
J'aimez obtenir de la documentation sur les voyages organisés du CN.

Gaspé et Maritimes  Toronto et Niagara  Les Rocheuses  Excursion de pêche

NOM \_\_\_\_\_

ADRESSE \_\_\_\_\_

VILLE \_\_\_\_\_

PROV \_\_\_\_\_

CODE POSTAL \_\_\_\_\_

# A l'UQAC Laboratoire de langue moderne au service de la communauté régionale

par Martha GAGNON

**CHICOUTIMI** — Un laboratoire de langue moderne au service de la population universitaire et de la communauté régionale.

Telle est la nouvelle acquisition de l'université du Québec à Chicoutimi qui procédait, hier soir, à l'inauguration officielle de ce laboratoire qui offrira des cours pratiques de linguistique et de littérature.

Grâce à cet instrument pédagogique nouveau, l'UQAC pourra ouvrir de nouvelles disciplines académiques. Déjà, on pense à des programmes d'espagnol, de russe et d'allemand. Quant à l'anglais, on prévoit donner, dès septembre prochain, le baccalauréat spécialisé.

Le laboratoire ne sera pas réservé uniquement aux langues modernes mais permettra aux professeurs et étudiants de tous les secteurs de l'université de venir y puiser des connaissances nouvelles.

Durant près d'un an, les professeurs Antoine Raspa et Claude Girard ont travaillé pour réaliser ce laboratoire de langue dont ils sont extrêmement fiers. Cette initiative a nécessité des investissements de l'ordre de \$40,000 dollars qui ont servi à l'achat de 40 cabines individuelles dont le coût est de \$1,000 dollars chacune.

De plus, deux centres de contrôle assurent l'efficacité du service. Trois professeurs, un assistant et

un technicien forment le personnel affecté au nouveau laboratoire. Ce dernier est situé à l'arrière complètement de l'un des amphithéâtres de l'université, situé au troisième étage.

Le laboratoire fonctionnera environ 15 heures par jour. Evidemment, il y aura des cours du soir pour le public adulte. Quelque 100 bandes magnétiques sont à la disposition des étudiants, dont 88 d'entre elles contiennent des programmes enregistrés à l'université Laval, à Québec.

Lors de l'inauguration, on a expliqué que le laboratoire deviendrait vite un instrument audiovisuel. En effet, on projette

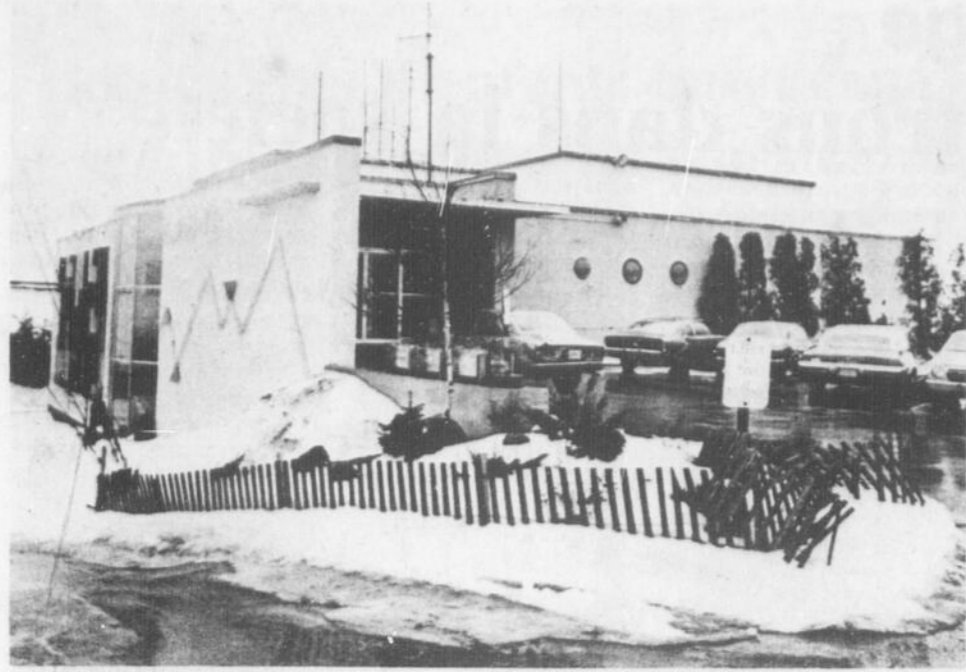
d'installer des petits écrans de télévision à l'intérieur des cabines individuelles.

Toutefois, les responsables du laboratoire ont répondu très vaguement à la question d'un professeur qui demandait si l'on avait pensé à offrir des programmes en vue d'améliorer la langue française. Une visite du laboratoire

nous a permis d'admirer les merveilles de l'électronique. Le mobilier est moderne et constitue pour l'université, une certaine richesse si l'on considère la valeur pédagogique que pourra avoir le laboratoire de langue.



**LE BON BOUTON** — Nous apercevons ici, les deux professeurs qui, durant un an, ont travaillé pour réaliser le laboratoire de langue. Il s'agit, de MM. Claude Girard (en gros plan) et Antoine Raspa.



**CJPM VS LE CABLE** — CJPM-TV, qui présentera aussi ses objections à l'avènement de la câblodiffusion au Saguenay-Lac Saint-Jean, appartient en bonne partie à des intérêts étrangers, un peu comme CKRS, dont les actionnaires viennent surtout de Québec.

## Télé-Métropole agit comme conseiller de CJPM-TV

**CHICOUTIMI** — Télé-Métropole Inc., de Montréal, qui possède 50 pour cent des actions votantes de CJPM-TV (canal 6), de Chicoutimi, a été désignée récemment conseiller administratif de cette station régionale pour une deuxième période de dix ans.

De plus, la valeur des placements de Télé-Métropole à CJPM, a également été augmentée par suite de transactions survenues en février dernier. En date du 30 novembre 1973, Télé-Métropole détenait 400 actions privilégiées de classe A et 700 actions privilégiées de classe B, de CJPM. Puisque chacune de ces actions a une valeur au pair de \$100, la participation financière de Télé-Métropole dans l'entreprise de Chicoutimi, était donc de \$110,000 à ce moment.

Aujourd'hui, CPM appartient toujours à Télé-Métropole dans la proportion de 50 pour cent des actions votantes, mais sa quote-part a été changée en février de la façon suivante: 251 actions privilégiées "A", 693 actions privilégiées de classe B, et 452 actions ordinaires, ce qui donne, à \$100 l'unité, un montant approximatif de \$140,000.

### LES PROFITS DE CJPM

Présentement, l'avenir de CJPM-TV, aussi bien que celui de CKRS-TV, de Jonquières, est remis en question avec l'avènement possible et prochain de la câblodiffusion au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Nouvelle forme de distribution des ondes de télévision, dans la région, du moins, qui risque de réduire considérablement la part du marché publicitaire de CKRS et de CJPM, étant donné l'affluence sans précédent qu'apporterait le câble sur le petit écran.

CKRS est la propriété de Radio-Saguenay Ltée, dont les principaux actionnaires demeurent à Québec. Cette entreprise étant sous gestion privée, il n'est pas possible de jeter un coup d'oeil sur ses états financiers. Mais il est plausible de croire que la station de télévision de CKRS réalise un chiffre d'affaires comparable à celui de CJPM. Toutefois, les revenus de CKRS sont nécessairement plus élevés qu'à CJPM-TV, en tenant compte du fait que la station jonquéroise exploite aussi un poste de radio dont la cote d'écoute surpasse tous ses concurrents du Saguenay.

Par rapport à CKRS, il est plus facile de se procurer un bon aperçu de l'indice de rentabilité de CJPM, puisqu'il s'agit d'une compagnie affiliée de Télé-Métropole et que cette dernière est maintenant tenue de décrire sa situation financière avec sa récente entrée sur le marché public des valeurs mobilières.

Pour cette raison, les chiffres exposés dernièrement par Télé-Métropole, révèlent qu'au 31 août 1973, l'actif de CJPM-TV Inc., était de \$652,128, son passif se chiffrait par \$220,562, et l'avoir des actionnaires s'élevait à \$431,566. Pour les 12 mois terminés le 31 août 1973, CJPM de Chicoutimi a encaissé un profit net de \$67,127. On rapporte également que CJPM-TV Inc., n'a pas subi de pertes depuis 1970.

M. Paul Murdock, président de CJPM-TV Inc., siège également en tant qu'administrateur de Télé-Métropole Inc.

### PROJETS D'EXPANSION

Télé-Métropole, qui est propriétaire de la station de télévision CFTM (canal 10), à Montréal, de Paul L'Anglais Inc., de J.-P.-L. Production, a été fondée en 1960. Principal actionnaire de l'entreprise, La Succession J.-A. DeSève détient également des parts majoritaires dans les compagnies France-Film et Ciné-Monde Inc.

C'est en 1971 que le réseau TVA a vu le jour, par la liaison sur le plan de la programmation de CFTM-TV, souce principale de production, de CFCM-TV (canal 4), à Québec, et de CJPM-TV à Chicoutimi. A compter de septembre prochain, CHLT-TV, (canal 7) de Sherbrooke, se joindra au groupe, et la nouvelle station CTVO, dans la région d'Ottawa-Hull, projette également de diffuser des émissions en provenance de Télé-Métropole.

La vente actuelle des actions de Télé-Métropole dans le grand public procure les capitaux nécessaires à la construction d'installations additionnelles et à l'achat d'équipement à Montréal. L'investissement requis est de \$16,324,004, dont \$4,000,000 serviront à l'achat d'équipement électronique, et le reste, à la construction du nouvel édifice abritant deux autres studios de télévision, etc.

Télé-Métropole et ses filiales emploient actuellement 600 employés permanents et des artistes à la pige, et ces personnes ne sont pas syndiquées. Quoiqu'il existe des contrats de travail du type "maison" dont l'un expirera en septembre prochain...

En 1973, les revenus de Télé-Métropole ont été de \$21,356,528, desquels ont été extraits des bénéfices nets de \$2,805,014.

### LA COTE D'ECOUTE

Les relevés officiels sur la cote d'écoute datant de novembre 1973, placent le canal 10 de Télé-Métropole au premier rang des stations montréalaises. Entre 19 et 23 h., 587,800 téléspectateurs synthétisaient le canal 10, à comparer à 422,800 pour la station française de Radio-Canada (CBFT-canal 2).

En 1961, il en coûtait \$300 à un annonceur pour une réclame de 60 secondes sur les ondes du canal 10. Aujourd'hui, ce taux est de \$1,100.

Mais le marché montréalais des ondes, déjà passablement occupé, (concurrence entre TVA, CBC (français et anglais), CTV (anglais), NBC (Etats-Unis), CBS (Etats-Unis) et ABC (Etats-Unis)), le sera encore plus, avec l'avènement possible d'une troisième station de TV de langue française, et d'une autre de télévision éducationnelle.

Enfin, voici la liste des principaux actionnaires de Télé-Métropole, lesquels sont indirectement co-proprétaires de CJPM, à Chicoutimi: Succession J.-A. DeSève, Montréal; Fondation J.-A. DeSève, Montréal; Paul L'Anglais, Montréal; Roland Giguère, Saint-Hilaire-en-Haut; Marcel Piché, Outremont; Maurice-Denis Godbout, Outremont; Lionel Leroux, Outremont; Succession P.-H. Bouffard, Québec; Succession Paul Galipeau, Montréal; Jean Leroux, Laval; J.-Emile Maheu, Ville Mont-Royal; Marguerite Saint-Jacques-Godbout, Outremont.



**CKRS VS LE CABLE** — CKRS serait en meilleure posture que sa rivale de Chicoutimi, pour subir les conséquences de la câblodiffusion, parce qu'elle exploite aussi une station de radio jouissant de la cote d'écoute la plus élevée dans la région.

# ECONOMIES du SAMEDI

EN VENTE DEMAIN SEULEMENT

Jusqu'à 9 hres p.m.

PAS DE COMMANDES POSTALES OU TELEPHONIQUES

### Blouses pour dames et demoiselles

Modèles à manches longues ou courtes. Confection coton et polyester. Teintes: bleu pâle, beige, vert, rouge

special: **\$10.**

### Bas culotte

pour dames et demoiselles

SPE.: 3 paires pour **\$1.99**

### Porte-clefs

En cuir durable

PRIX SUGG.: \$2.98

SPE.: **\$1.**

### Chemises de toilette

pour hommes et jeunes gens  
65% polyester, 35% coton, lavable à la machine. Choix de teintes à motifs. Manches longues, poignets simples, poche à la poitrine.

PRIX SUGG.: \$9. à \$14.

SPE.: **\$6.59** à **\$12.**

### Souliers blancs

pour messieurs  
Fabrication en cuir tressé

**\$11.93**

SPECIAL:

### Pantalons de toilette

pour adolescentes  
Tissu 100% polyester lavable. Modèle à jambe évasée. Choix de teintes. Ages: 8 à 14X adolescentes.

PRIX SUGG.: \$12.

SPE.: **\$8.99**

### Pantalons sport

pour garçons

Modèle à jambe évasée. Tissu 100% coton de teintes beige et rouge vin, bleu, ages: 14-16-18 ans

PRIX SUGG.: \$7.98

PRIX SUGG.: \$6.98

SPE.: **\$5.99**

SPE.: **\$4.99**

### Bicycles "Targa CCM"

Pour dames et messieurs

10 vitesses.

PRIX SUGG.: \$135.

SPE.: **\$120.**

### Rideaux plein jour

Choix de motifs. Largeur: 106"

REG.: \$19.95

**\$11.97**

SPE.: LA VERGE

CONFECTION GRATUITE SELON VOS MESURES

### Couverture de flanellette

"Tex made"

Flanellette imprimée aux motifs et teintes variées. Grandeurs: 70 x 90, 80 x 100.

REG.: \$10.95

SPE.: **\$4.99**

### Tricot de coton

Tissé de fantaisie pour robes ou blouses. Teintes pâles ou foncées. Largeur: 54"

la verge SPE.: **.99**

### Imprimés de coton

et polyester

Pour vêtements sport. Gais motifs, teintes pâles. Tissu lavable, in-froissable. Largeur: 45"

REG.: \$3.95

SPE. LA VERGE

**\$2.**

### Denim brossé

Pour slacks et vêtements sport. Teintes: bleu délavé ou royal. Tissu lavable. Largeur: 45"

la verge SPE.: **\$4.95**

### A nos deux restaurants

soupes: Barley et chou - tomate ou Jus de tomate.  
Roast Beef canadien, Dinde rôtie, patate Salade aux oeufs  
patates, salade du chef en purée Salade du chef

**\$2.75**

**\$2.**

**\$1.49**

Gâteau au chocolat, jello, creme au choix. Breuvage.

Nous sommes dépositaires des produits "Laura Secord"

**gagnon FRERES**

400 est, Racine  
CHICOUTIMI

TEL.:  
543-1501

## Des changements pour s'impliquer davantage

# Le CSS ne fera plus que "boucher des trous dans la société"

**Par Martha GAGNON**  
**JONQUIÈRE** — Le Centre de services sociaux du Saguenay-Lac St-Jean-Chibougamau est, aujourd'hui, à un tournant social qui l'amène à prendre le risque de s'impliquer dans tout le contexte socio-politico-économique.

En effet, il est révolu le temps où le centre des préoccupations était uniquement l'individu et sa famille, le CSS (centre de services sociaux) entre dans une phase nouvelle où il devra s'attaquer aux causes fondamentales qui affectent la communauté régionale.

Et, comme l'affirmait, hier midi, au cours d'une conférence de presse, le directeur général par intérim du CSS, M. Jacques Saint-Onge: "Le Centre de services sociaux ne fera plus que boucher des trous dans la société, mais travaillera au niveau d'une structure plus rationnelle et plus élaborée, avec un personnel spécialisé plus nombreux pour atteindre des objectifs d'envergure".

Dans le cadre de la loi 65, le CSS vient de proposer au ministère des Affaires sociales, un nouveau plan d'organisation qui pourrait être mis en branle, au cours de cette année. On attend toujours l'approbation définitive des autorités supérieures pour présenter un échéancier ainsi qu'une demande budgétaire.

L'application intégrale de ce plan d'organisation élaboré dans un document

volumineux, obligerait le CSS à doubler et même tripler son personnel pour produire un travail efficace. A l'heure actuelle, le personnel se partage en 102 travailleurs sociaux et 37 employés en administration.

Devant cette réorganisation des services qui se fait très lentement, le personnel du Centre de services sociaux est impatient. Car, il doit chaque jour faire face à des problèmes de toutes sortes sans qu'il puisse bénéficier des outils qui lui sont nécessaires. Toutefois, les employés sont conscients qu'il leur faut patienter avant de plonger la tête première dans un programme aussi complexe.

Concernant la nomination du directeur général du CSS de tout le Saguenay-Lac St-Jean-Chibougamau, on prévoit qu'elle sera annoncée, d'ici un mois et demi. Le jury siègera à cet effet, le 11 avril, pour établir une pré-sélection des dix candidats en lice. M. Jacques Saint-Onge a précisé qu'il avait refusé de faire application à ce poste qu'il occupe par intérim.

Il continuera donc son travail de directeur des services professionnels.

### LES PROBLEMES

Lors de la conférence de hier, le représentant du personnel professionnel au conseil d'administration au CSS, M. Guy Gagnon,

psychologue, a relevé un problème assez intéressant alors qu'il a déclaré: "Le Centre de services sociaux est toujours perçu comme un organisme qui s'occupe uniquement des milieux défavorisés; ainsi les gens préfèrent se rendre à l'Institut Roland-Saucier pour demander de l'aide parce qu'ils considèrent l'établissement avec une plus grande dignité étant donné les nombreux professionnels qui travaillent".

Dans un autre ordre d'idées, il semblait que les difficultés les plus urgentes auxquelles le Centre de services sociaux devra tenter d'apporter des solutions, soient les problèmes conjugaux et l'abandon désastreux des parents vis-à-vis de leurs enfants. Actuellement, dans la région, 1400 jeunes sont placés en foyers nourriciers ou dans des centres d'accueil. Evidemment, il y a toute la question du chômage qui mérite un examen en profondeur à cause des multiples difficultés financières qu'elle occasionne.

provoquée par des handicaps physiques ou mentaux, par la vieillesse, par la dislocation familiale, par l'abandon et principalement, par un contexte socio-économique politique inadéquat".

Le psychologue Guy Gagnon n'a pas écarté la nécessité pour le Centre de services sociaux de s'impliquer au niveau politique. D'ailleurs, les quelques représentants du CSS qui assistaient à la séance d'information, ont laissé entendre que cela était inévitable.

Conséquemment, "le CSS ne peut plus travailler seulement à augmenter le seuil de tolérance des individus face à la société, ni limiter ses fonctions à l'intégration et au fonctionnement optimal des individus". Il doit désormais découvrir les causes premières des problèmes sociaux.

### CLSC

Le CLSC (centre local de services communautaires) constitue un agent de changement local alors que le CSS (centre de services sociaux), lui, dirige son action vers une action régionale et des services spécialisés.

### LA MISSION

Faisant la lecture du plan d'organisation, le vice-président du conseil d'administration du CSS, l'abbé Antoine Tremblay a rappelé la mission du Centre de services sociaux: "Il doit répondre à des besoins particuliers de dépendance individuelle, familiale et sociale, et les membres du comité de citoyens soient vigilants", nous faisait remarquer l'un d'eux.

De cette façon on entend se rendre à l'Hôtel de ville pour discuter et s'informer, et le cas échéant, contredire les politiques et les décisions de l'administration. "Et pour quoi pas. C'est le droit premier du payeur de taxes. A tous les quatre ans, la population mandate certaines personnes pour administrer les deniers publics. Ils sont nos représentants et non nos pourvoyeurs", a-t-on conclu.

Certes, et l'action à entreprendre serait réfléchiée par un mouvement de motivation de la masse. "Le citoyen, indépendamment de son statut social, doit participer directement au développement de son quartier et de sa municipalité. Pour ce, nous devons entreprendre une campagne de sensibilisation envers son milieu et le temps venu, le citoyen sera en mesure de prendre position sur la politique appliquée par les dirigeants municipaux. Que ce soit le présent conseil ou un autre, il faudra toujours

que les membres du comité de citoyens soient vigilants", nous faisait remarquer l'un d'eux.

De cette façon on entend se rendre à l'Hôtel de ville pour discuter et s'informer, et le cas échéant, contredire les politiques et les décisions de l'administration. "Et pour quoi pas. C'est le droit premier du payeur de taxes. A tous les quatre ans, la population mandate certaines personnes pour administrer les deniers publics. Ils sont nos représentants et non nos pourvoyeurs", a-t-on conclu.

global d'environ 5 millions, par année, c'est-à-dire plus d'un million pour l'administration en général et les salaires et le reste qui

provient de la Fiducie (paiement des allocations familiales, foyers nourriciers, etc).

Le nouveau plan d'organisation entrainera avec lui tout un changement de mentalité qui permettra un travail multidisciplinaire.



**QUEL SERIEUX!** Le nouveau plan d'organisation du CSS préoccupe grandement ses représentants qui donnaient, hier, une conférence de presse. On aperçoit ici, dans l'ordre habituel: MM Jacques Saint-Onge, président par intérim du CSS régional; l'abbé Antoine Tremblay, vice-président du conseil d'administration et Guy Gagnon, représentant du personnel professionnel.

## Chicoutimi semble en faveur de pourvoir au déficit de Transport régional

Par Yvon LABERGE

**CHICOUTIMI** — La municipalité de Chicoutimi semble en faveur de pourvoir au déficit encouru par la firme Transport régional, si déficit il y a, après une première année d'application de la future convention de travail des employés de la compagnie. Par contre, les édiles municipaux préfèrent attendre encore une dizaine de jours avant de se prononcer de façon définitive.

Lors d'une réunion du conseil, tenue à huis clos, mercredi en soirée, le président du comité intermunicipal sur la question du transport en commun, M. Rosaire Boivin, a expliqué aux membres présents, les implications du terme déficit et ses conséquences. Par la suite, les conseillers ont décidé de consulter le comité des finances de la municipalité avant de s'engager financièrement dans cette affaire.

Selon un représentant de l'administration municipale, "il faut considérer les sommes d'argent impliquées et voir si la municipalité peut contribuer sur son exercice financier". Pour l'information des lecteurs, précisons qu'une municipalité participera à combler le déficit proportionnellement aux ser-

vices rendus par la firme Transport régional.

Par ailleurs, joint, hier, en après-midi, le représentant de la CSN chargé du dossier Transport régional, M. Robert Lachance, nous a déclaré que la farce avait assez duré. "Nous sommes tannés d'attendre", s'est-il contenté de répondre. Par conséquent, on peut s'attendre d'ici peu, à une prise de position de la part des syndicats de Transport régional.

D'autre part, le conseil municipal de Chicoutimi, a adopté une résolution dénonçant l'implantation d'une école polyvalente anglaise dans la région. Le texte de la résolution se lit comme suit: Que les dirigeants municipaux de Chicoutimi appuient le mouvement réclamant de la Commission scolaire régionale Lapointe et du ministère de l'Éducation la non implantation d'une école polyvalente anglophone dans le secteur Saguenay-Lac-St-Jean étant donné l'infime minorité anglophone distribuée dans un environnement de langue française dans une proportion de presque cent pour cent, et que par surcroît une telle réalisation irait à l'encontre des normes arrêtées par le ministère de l'Éducation vis-à-vis la présence de polyvalente dans un secteur donné.

## A Alma, les colporteurs devront présenter leur permis provincial avant d'opérer

**Alma** — Les colporteurs qui voudront vendre à Alma devront présenter à la sûreté municipale un permis provincial d'abord, comme le veut la loi. Inquiets des ravages que certains colporteurs de l'extérieur étaient venus faire à Alma, les dirigeants du Cercle des affaires ont demandé des explications à l'Office de protection du consommateur, qui donne toutes les explications pertinentes dans une lettre récemment adressée à l'organisme.

Des explications sur cette loi, la correspondance échangée avec l'Office, et l'amélioration projetée aux stationnements au sol du centre-ville ont fait l'objet d'interventions du directeur de la sûreté municipale, M. Antoine Lavoie, lors du déjeuner des hommes d'affaires mercredi matin.

Non seulement faudrait-il des permis pour vendre à Alma sans y maintenir une place d'affaires permanente, mais encore exigera-t-on une licence provinciale. Les pouvoirs provincial et municipal

conjuguèrent donc leurs efforts pour protéger les intérêts des marchands d'Alma qui exercent leur commerce en permanence.

Des explications sur cette loi, la correspondance échangée avec l'Office, et l'amélioration projetée aux stationnements au sol du centre-ville ont fait l'objet d'interventions du directeur de la sûreté municipale, M. Antoine Lavoie, lors du déjeuner des hommes d'affaires mercredi matin.

Des explications sur cette loi, la correspondance échangée avec l'Office, et l'amélioration projetée aux stationnements au sol du centre-ville ont fait l'objet d'interventions du directeur de la sûreté municipale, M. Antoine Lavoie, lors du déjeuner des hommes d'affaires mercredi matin.

Des explications sur cette loi, la correspondance échangée avec l'Office, et l'amélioration projetée aux stationnements au sol du centre-ville ont fait l'objet d'interventions du directeur de la sûreté municipale, M. Antoine Lavoie, lors du déjeuner des hommes d'affaires mercredi matin.

## Les marchands du secteur Bossé se regroupent pour mieux s'informer

par Yvon LABERGE

**CHICOUTIMI** — Tous se rappellent le comité de citoyens du Bassin vraiment actif au cours de l'année du début des travaux de la rénovation urbaine dans le secteur. De puis ce temps, et plusieurs raisons expliquent son déclin, le mouvement demeure silencieux, si ce n'est inexistant. Il n'en fallait pas moins pour que les marchands du secteur Bossé fassent renaître le groupe de défense des droits des citoyens.

Dans un premier temps,

selon les instigateurs du projet, il importe que l'organisme concentre ses énergies pour le quartier ouest. Par la suite, les incitateurs colporteront la bonne nouvelle vers le tout Chicoutimi. Par la sensibilisation, ils espèrent ainsi intéresser la population aux affaires municipales, première préoccupation du futur comité de citoyens.

D'ailleurs, selon les mentors du groupe, "ne faut-il pas que les citoyens se sentent partie entière de l'administration mu-

nicipale?". Certes, et l'action à entreprendre serait réfléchiée par un mouvement de motivation de la masse. "Le citoyen, indépendamment de son statut social, doit participer directement au développement de son quartier et de sa municipalité. Pour ce, nous devons entreprendre une campagne de sensibilisation envers son milieu et le temps venu, le citoyen sera en mesure de prendre position sur la politique appliquée par les dirigeants municipaux. Que ce soit le présent conseil ou un autre, il faudra toujours

que les membres du comité de citoyens soient vigilants", nous faisait remarquer l'un d'eux.

De cette façon on entend se rendre à l'Hôtel de ville pour discuter et s'informer, et le cas échéant, contredire les politiques et les décisions de l'administration. "Et pour quoi pas. C'est le droit premier du payeur de taxes. A tous les quatre ans, la population mandate certaines personnes pour administrer les deniers publics. Ils sont nos représentants et non nos pourvoyeurs", a-t-on conclu.

## A Dolbeau

### Projet-pilote en audio-visuel

**DOLBEAU** — Quelques enseignants des Commissions Scolaire de Dolbeau et Vallée-de-Mistassini sont à compléter leur deuxième semaine de stage dans le cadre d'un projet-pilote du service général des moyens d'enseignement en audio-visuel.

Ce second stage qui fait suite à celui de novembre dernier a pour objectif de rendre capables les professeurs d'intégrer les diverses techniques audio-visuelles à leur enseignement dans un autre formule que celle de la formule traditionnelle selon le langage propre de chaque médium.

Ce deuxième stage est animé par MM. André Deleew et Yves Guertin.

### PERFECTIONNEMENT DES CADRES

Lors de sa dernière réunion, les Commissaires de Dolbeau ont appuyé à l'unanimité un projet de perfectionnement pour les cadres en fonction dans leur commission.

La première étape de ce projet sera la préparation d'un plan de perfectionnement qui doit être rédigé d'ici la fin de juin par les cadres en fonction. Ce plan sera ensuite sanctionné par le ministère de l'Éducation du Québec.

Il est à souligner que ce projet de perfectionnement des cadres répond aux exigences du système et qu'il ne vise pas les individus mais les besoins.

## Mistassini profitera d'un centre commercial

**MISTASSINI** — Un mini-centre commercial sera édifié, au cours des prochains mois, dans le secteur de Mistassini à la fin d'avril. Les travaux nécessiteront un investissement de plus de \$500,000 et la chaîne de magasins à rayons Continental se réserve une partie des nouveaux locaux pour le début de janvier 1975.

Joint, hier, le directeur-général des magasins Continental, district Saguenay-Lac-Saint-Jean, M. Rosario Desbiens, a précisé que sa compagnie envisage effectivement de se joindre à un commerçant de la place. "Nous considérons présentement la possibilité de s'implanter à Mistassini dans le mini-centre commercial qui sera construit à la fin du mois d'avril. Selon les négociations entreprises, la chaîne de magasins Continental pourrait intégrer ses nouveaux locaux au début de janvier 1975 et l'ouverture de la succursale vers le mois de mars suivant", a-t-il dit.

L'instigateur du projet, à Mistassini, M. Benoit Sasville, n'a pas voulu expliciter sur ses intentions, se bornant à déclarer que les négociations ne sont pas encore terminées. "Pour le moment rien de concret n'est décidé et nous attendons avant de divulguer les échéances et le montant des travaux," a-t-il conclu. Par ailleurs, nous apprécions, hier, qu'un entrepreneur de la région de Chicoutimi pourrait bien se voir accorder le contrat.

## L'école St-Michel vendue pour \$1

**Alma** — Si le ministère de l'Éducation l'autorise, c'est la commission scolaire régionale qui fera l'acquisition de l'école St-Michel, propriété de la commission scolaire locale d'Alma, pour le prix nominal de \$1.00.

Ne servant plus de local d'enseignement, cette école a été mise en vente par la commission scolaire d'Alma, qui a reçu des offres d'achat. La commission scolaire régionale a cependant informé la locale qu'elle envisageait une utilisation spéciale pour cette école, située dans le quartier Riverband.

Si la transaction se réalise, les locaux de l'école St-Michel serviront à des classes de développement pour les élèves en difficultés d'adaptation.

### ELECTIONS

Dans un autre ordre d'idées, les contribuables de la commission scolaire, de même que tous les citoyens de 18 ans et plus, ont jusqu'au 17 avril pour demander des corrections à la liste électorale de cinq des 15 quartiers où des élections sont prévues. Les listes électorales seront homologuées au début du mois de mai, et si des élections sont nécessaires, elles auront lieu par après.

L'an dernier, les cinq commissaires sortant de charge avaient été réélus par acclamation.

### appel d'offres

#### MINISTÈRE DES TRANSPORTS

Projet: 320-2908-3 — Terrassement, gravelage, revêtement souple, aménagement des abords de route, installation d'un système d'éclairage routier et élargissement d'un pont sur la route 138 (boulevard Ste-Anne), dans le village de Saint-Jean-de-Boischatel et la paroisse de l'Ange-Gardien, comté de Montmorency. Longueur du projet: 5.11 milles.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires dans la province de Québec et qui auront réquisitionné les plans et devis à leur nom.

Un versement de \$75.00 non remboursable, à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.

DEPOT de soumission exigé: cautionnement de soumission: \$300,000.00 ou chèque certifié: \$150,000.00.

La vente des documents ainsi que la réception des soumissions sont faites à l'adresse suivante: Salle des Soumissions, Ministère des Transports, Edifice "H", 1er étage, 875 est, Grande-Allée, Québec 4.

Clôture des soumissions jusqu'à:

15:00 HEURES, LE MARDI, 7 MAI, 1974.

Le ministère ne s'engage à accepter aucune des soumissions, même la plus basse.

Le Sous-ministre Claude Rouleau, ing.



GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

"EN ASTU ? POUR TON ARGENT?"

N'OUBLIEZ-PAS

"EN ASTU ? POUR TON ARGENT?"

Une émission télévisée sur la Consommation.

Samedi le 6 avril 1974, de 5 à 6 heures.

C.K.R.S.-T.V. C.J.P.M.-T.V.  
 Une ligne ouverte à la radio de 6 à 7 heures: 543-9033 ou 543-9034  
 C.J.M.T. — C.K.R.S. — C.H.V.D. — C.H.R.L. — C.F.G.T.  
 Un numéro spécial de : LA GAZETTE DE MULTI-MEDIA  
 Multi-Média Ministère de l'Éducation

## Les parents d'enfants handicapés maugréent contre la fixation de leurs contributions

QUEBEC (PC) — La fixation de contributions des parents d'enfants handicapés placés dans des foyers nourriciers ou dans des centres d'accueil, a continué, jeudi, à soulever des protestations houleuses tant auprès des partis d'opposition que dans le public.

Des travailleurs sociaux et des parents d'enfants handicapés ont même interrompu bruyamment la séance de la commission parlementaire chargée d'étudier le projet de règlement, en tentant d'intervenir au micro.

La permission de se faire entendre leur avait été refusée, mercredi, par le ministre des Affaires sociales, M. Claude Forget, et les autres députés

libéraux, malgré les demandes conjuguées des péquistes et des créditistes en ce sens.

En désespoir de cause, le président de la commission, le libéral Fernand Houde, a ajourné les délibérations de la commission à la soirée de jeudi.

### TABLEAU

Au début de la séance, le ministre Forget avait déposé un tableau qui donnait des exemples concrets de ce que les parents sauraient verser comme contribution selon leurs revenus et le nombre d'enfants à charge.

Le ministre avait cru bon de rendre public ce tableau, afin d'illustrer de façon concrète ce que

pouvaient représenter le nouveau règlement et les huit modifications qu'il compte y apporter.

Ainsi, en vertu du tableau, un couple de parents dont le salaire est de \$5,000 par année et qui doit placer dans une institution ses quatre enfants parce qu'ils sont handicapés, doit verser \$88 mensuellement. Le montant est de \$66 pour trois enfants, \$44 pour deux et \$31 pour un seul.

Si un seul parent a la charge des enfants, à la suite d'un décès ou d'un divorce par exemple, il doit verser \$62 par mois pour le premier enfant, si ses revenus annuels sont de \$5,000.

### L'OPPOSITION

Les députés de

l'opposition ont poursuivi leur dénonciation du projet de règlement, affirmant qu'il était "inhumain pour les familles défavorisées et les pauvres."

Le créditiste Fabien Roy, Beauce-sud, a même réclamé l'instauration d'un régime universel pour les enfants handicapés, un peu comme l'assurance-maladie du Québec.

Vers la fin de la séance, un porte-parole des groupes qui assistaient aux séances de la commission et qui avaient envoyé des mémoires au ministre, a tenté de se faire entendre au micro.

Le président de la commission a rappelé le public à l'ordre, mais en vain. Les travaux ont été suspendus alors que le brouhaha grandissait.



## Bombe à Québec

QUEBEC (PC) — La police municipale de Québec poursuit son enquête au sujet de l'explosion d'une bombe de fabrication artisanale, qui a légèrement endommagé une maison de la 1ère Avenue, dans le quartier Limoilou, à Québec, mercredi soir.

L'engin, composé d'une boîte contenant un bâton de dynamite, de la poudre et des clous, a été déposé entre les deux portes du logement de M. et Mme Joseph Giguère.

Ces derniers étaient absents au moment de l'explosion et personne n'a été blessé.

Le bas de la porte extérieure a été troué sous la force de la déflagration, tandis que la vitre de la porte intérieure s'est fendillée.

La police a révélé que la bombe était reliée par un fil électrique à une pile sèche de six volts qui se trouvait de l'autre côté de la rue.

L'explosion s'est produite vers 8:35 heures, soit quelques minutes après que la police eût reçu un appel anonyme à l'effet qu'une lettre piégée avait été déposée à cet endroit.

## Les agriculteurs demandent un rendement de 12 pour cent

MONTREAL (PC) —

L'ouverture du Salon international de la machinerie agricole a été marqué, jeudi, par un plaidoyer en faveur d'un rendement de capital d'au moins 12 pour cent pour les agriculteurs.

ferme étaient le meilleur marché au monde.

Il y a 20 ans, a souligné M. Graflund, les Canadiens consacraient 23 pour cent de leurs revenus à l'achat d'aliments. Aujourd'hui, il ne leur en coûte que 16 pour cent.

M. John H. Graflund, président de la société John Deere, a signalé que c'était au Canada que les produits de la

Mais, au cours de la même période de temps, les coûts de production des fermiers ont doublé et leurs prix n'ont

augmenté que de 21 pour cent.

"Si les cultivateurs, a déclaré M. Graflund, ne peuvent pas obtenir un rendement de capital de 12 pour cent, ils sont aussi bien d'acheter des certificats d'épargne à neuf pour cent et ne plus se soucier du gel et des inondations".

Selon M. Graflund, le seul facteur favorable

aux agriculteurs est le fait que chaque homme produit maintenant trois fois plus qu'il y a 20 ans.

Le Salon international de la machinerie agricole réunit des exposants de 14 pays, à Montréal.

## Opposition à la construction d'un lien entre Lévis et Québec

QUEBEC (PC) — Le Comité des citoyens de l'Aire 10, dans la base-ville de Québec, s'oppose à la construction d'un lien direct de centre à centre entre les villes de Québec et de Lévis.

Au cours d'une conférence de presse mercredi soir, les dirigeants du comité ont soutenu qu'un tel lien aurait pour effet de congestionner davantage la circulation dans le centre des villes, dont la vocation première de-

vrait être de servir de lieu d'habitation.

Selon eux, 55 pour cent de la circulation entre les deux rives vient de l'extérieur ou se dirige vers l'extérieur des centres.

En conséquence, le Comité des citoyens estime qu'il serait beaucoup plus avantageux de construire le nouveau lien routier à la hauteur de l'île d'Orléans.

Ce projet nécessiterait moins d'expropriations,

viendrait compléter adéquatement la boucle autoroutière autour de la Capitale et favoriserait le développement industriel et commercial à l'est des villes de Québec et de Lévis.

De l'avis du Comité, il s'agit également du projet qui respecte le mieux les visées du schéma d'aménagement de la ville de Québec, soit la réduction de la concentration automobile dans le centre-ville et la réorganisation des transports en commun.

## Les maisons unifamiliales coûteront 24 pour cent de plus

MONTREAL (PC) —

L'Association de la construction de Montréal prévoit que les maisons unifamiliales coûteront 24 pour cent de plus en décembre 1974 qu'en décembre 1973.

C'est du moins ce qui ressort d'un sondage secret "pour régie interne" qu'aurait effectué l'Association, le 18 février dernier, et dont le quotidien La Presse annonce jeudi qu'il a pu se procurer une copie.

Soixante-treize impor-

tants constructeurs d'habitations de la région métropolitaine, selon le quotidien, auraient participé à ce sondage.

L'an dernier, ils avaient construit, de septembre 1973 au 31 janvier 1974, 2,010 bungalows, qu'ils avaient vendus à des prix allant de \$22,650 à \$29,700.

Ils ont révélé, toujours selon La Presse, que le bungalow, en tous points semblable à celui qu'ils vendaient en septembre 1973 au prix de \$22,650, se vendrait d'ici au 31

décembre 1974 \$30,075. Le bungalow vendu à \$29,700 le 31 janvier de cette année se vendrait \$37,800.

Ceci représente en moyenne une hausse de 24 pour cent.

Cependant, un porte-parole de l'Association de la construction de Montréal, appelé à commenter ce sondage, a déclaré: "Vingt-quatre pour cent, c'est la hausse que les constructeurs annoncent; au fond, ce sera probablement 10 pour cent de plus".

## Les enfants handicapés

### Il faut déclarer au plus tôt les difficultés de perception

MONTREAL (PC) — Plus vite on décelé chez un enfant des difficultés de perception, plus il a de chances de profiter des méthodes curatives d'enseignement, déclare Ann Gross.

Mme Gross, qui est une des vice-présidentes de l'Association du Québec pour les enfants souffrant de difficultés de perception, a déclaré que les signes précurseurs de ces déficiences sont la mauvaise coordination, le contrôle médiocre des muscles et les problèmes de vision et d'audition.

"Lorsqu'un enfant semble éprouver des difficultés de coordination, il y a généralement quelque chose qui ne va pas," a déclaré Mme Gross au cours d'une interview. "Le problème devient plus compliqué quand l'enfant est plus vieux, parce qu'il a déjà organisé ses défenses: il fait le clown ou il se ferme sur lui-même."

C'est habituellement à l'école qu'on détecte les difficultés de perception chez l'enfant; on avertit les parents du fait que l'enfant subira des tests, ou on leur demande de faire examiner l'enfant eux-mêmes. "Nous recevons beaucoup d'appels de la part de par-

ents qui veulent savoir ou ils peuvent faire subir des tests à leur enfant."

### EXAMEN PRIVE

Les écoles peuvent organiser des tests en passant par les commissions scolaires. Mais parfois les parents préfèrent que leur enfant soit examiné par un psychologue en consultation privée.

Barbara McElgunn, vice-présidente de l'association pour la publicité et les relations extérieures, a déclaré que beaucoup de parents qui soupçonnaient leur enfant d'avoir des déficiences de perception avaient autrefois des difficultés à en convaincre leur pédiatre.

"On leur disait que la situation s'améliorerait à mesure que l'enfant grandirait; ou qu'ils surprotégeaient leur enfant, ou qu'ils ne jouaient pas assez avec lui.

Aujourd'hui, on est plus réaliste en ce qui concerne les difficultés de perception, et les pédiatres sont mieux informés à ce sujet."

Les deux spécialistes ont insisté sur le fait que l'enfant déficient peut apprendre, tout simplement, il doit apprendre

différemment. "L'enfant affligé d'une déficience de perception a un potentiel et une intelligence normaux", a dit Mme Gross.

### DANGERS

Mais si la déficience n'est pas décelée à temps, l'enfant n'apprendra rien et le temps qu'il passe à l'école sera gaspillé.

Mme McElgunn dit que cela a un mauvais effet sur l'enfant, du point de vue émotif. "Il est puni parce qu'il n'est pas attentif. Il n'apprend pas. On lui enlève la confiance en lui-même. Il faut que ces enfants soient mieux compris."

Mme Gross dit qu'un nombre plus grand de garçons que de filles semble avoir des difficultés de perception, et on croit que la cause du problème est d'origine génétique. Il reste encore beaucoup de recherches à accomplir dans ce domaine.

L'association a été fondée à Montréal, en 1966, par les parents d'enfants souffrant de difficultés de perception. Elle compte environ 1,000 membres, et comprend des professionnels, tels des enseignants et des thérapeutes, de même que des parents.

UNE ENSEIGNE DIGNE DE VOTRE COMMERCE!

PAR NOUS ILS VOUS CONNAITRONT

ENSEIGNES DE TOUS GENRES

Néon, Plastique, Panneaux, Ecussons, Lettrage de camions, Décalques, etc.

M. MAURICE LAROUCHE Président

Larouche ENSEIGNES LTEE

687, BL. CENTENAIRE JONQUIERE 542-5390

## La CTCUQ obtient une injonction interdisant aux chauffeurs de bloquer l'accès à ses bureaux

QUEBEC (PC) — La Commission de transport de la Communauté urbaine de Québec CTCUQ a obtenu, jeudi matin, de la Cour supérieure, une injonction interlocutoire provisoire interdisant à ses 440 chauffeurs en grève d'empêcher le libre accès à ses bureaux et garages situés dans la basse-ville de Québec et dans le district Duberger.

L'injonction, émise par le juge André Desmeules, sera en vigueur jusqu'au 11 avril. Elle ne fixe cependant aucune limite quant au nombre de piqueteurs aux abords des établissements de la CTCUQ.

Depuis le début de la grève, le 9 mars, les chauffeurs ont dressé à quelques reprises des lignes de piquetage, empêchant ainsi les 130 mécaniciens et employés de bureau affiliés à la CSD de rentrer au travail.

Par ailleurs, la direction de la Commission des transports devait donner une conférence de presse, jeudi après-midi, pour faire le point à la suite de la rencontre de la veille.

Les dirigeants de la CTCUQ ont eu des entretiens, mercredi après-midi, avec les membres de l'exécutif de la Communauté urbaine CUQ.

Les résultats de ces pourparlers n'ont pas été dévoilés immédiatement. La grève des chauffeurs d'autobus est entrée, jeudi, dans sa 27<sup>ème</sup> journée.

## Communications aériennes

### On demande le maintien de l'unilinguisme anglais

MONTREAL (PC) — Dans une lettre adressée au ministre fédéral des Transports, jeudi, l'Association canadienne des pilotes de lignes aériennes a réclamé le maintien de l'usage exclusif de l'anglais dans les communications aériennes au Canada.

Cette lettre faisait suite à une demande de contrôleurs francophones du Québec, le mois dernier, pour que le français soit également permis dans certaines circonstances au Québec.

Le président de l'ACPLA, le capitaine J. B. Wright, signale à M. Jean Marchand que l'usage exclusif de l'anglais assure la sécurité des communications aériennes au Canada.

L'Organisation de l'aviation civile inter-

nationale a décrété que l'anglais devait être la langue internationale des communications aériennes. Dans chaque pays cependant, il est permis de communiquer avec

la tour de contrôle dans la langue nationale.

Au Canada, toutes les communications doivent se dérouler en anglais, y compris dans le Québec.

### Administrateur provisoire à l'hôpital de Rimouski

QUEBEC (PC) — Le directeur de l'hôpital du Sacrement de Québec, M. Paul Pleau, vient d'être nommé administrateur provisoire de l'hôpital Saint-Joseph de Rimouski, annonce un communiqué du Ministère des Affaires sociales émis jeudi.

Le mandat de M. Pleau sera de "faire enquête sur l'administration et le fonctionnement de l'hôpital Saint-Joseph de Rimouski depuis le premier avril 1973".

M. Pleau, dont la nomination fait suite à une recommandation du Conseil régional de santé et des services sociaux du Bas Saint-Laurent et de la Gaspésie, devra faire rapport au ministre des Affaires sociales dans 90 jours.



ECRASEMENT — Jacques Bourdages, 45 ans, a trouvé la mort, dans l'écrasement d'un avion monoplan, jeudi. Il s'est écrasé dans un champ, à Ste-Julienne, à 25

milles au nord-est de Montréal. La cause du désastre est encore inconnue. (PC Téléphoto)

## Hardy dévoile les objectifs fondamentaux de la politique culturelle du Québec

QUEBEC (PC) — Le ministre des Affaires culturelles du Québec, M. Denis Hardy, entend mener une action plus poussée en faveur d'une authentique présence québécoise dans les domaines du film, du disque et de la télédiffusion.

Dans un long discours prononcé à l'Assemblée nationale, jeudi et dont le texte avait été remis à l'avance, M. Hardy a dévoilé les objectifs fondamentaux de la politique culturelle qu'il défendra au cours de son mandat.

Le principal objectif vise à "mettre en valeur la spécificité culturelle des Québécois," particulièrement au niveau des moyens de culture de masse tels les films, le disque, la télédiffusion et les vidéo-cassettes.

M. Hardy a d'ailleurs souligné que ce point d'intérêt de son ministère aura de fortes incidences

économiques pour le Québec.

"Selon des prévisions récentes, les industries liées à la culture se rangeront bientôt parmi les premiers secteurs économiques" rappelle le ministre qui cite le cas du groupe anglais The Beatles récipiendaire de la "plus haute décoration civile de l'Angleterre pour avoir fait entrer en Grande-Bretagne plus de devises étrangères que la British Motor".

### LES AMÉRINDIENS

Le ministère des Affaires culturelles entend aussi mettre de l'avant la promotion de la culture amérindienne, une "valeur qui n'a pas toujours retenu l'attention qu'elle méritait".

"En raison des pouvoirs qui nous sont conférés par la constitution en matière culturelle, j'entreprendrai une action plus étendue pour faciliter la conservation et le développement des cultures indiennes et

celles des peuples autochtones" a dit le ministre Hardy, qui entend exercer des "responsabilités nouvelles" dans ce secteur.

### RELATIONS AVEC OTTAWA

M. Hardy a réclaté que son ministère devienne "le centre ultime de décision en toute matière culturelle" face au gouvernement fédéral.

"Le ministère ne pourra tolérer de processus décisionnel parallèle ou concurrent en matière culturelle, a-t-il dit. Déjà au gouvernement du Québec, des négociations sont en cours pour transférer au MAC certains secteurs d'activités".

### RATIONALISATION

Enfin, le ministre s'est déclaré partisan d'une plus grande rationalisation des activités culturelles au Québec.

"Il est temps de considérer les activités cul-

turelles sous leur angle économique et calculer les revenus au guichet d'une salle de théâtre sur la base qu'un siège est un bien périssable qui n'a aucune valeur commerciale s'il n'est pas occupé" prétend le ministre.

### MESURES

En terminant son discours, M. Hardy a levé le voile sur certaines mesures concrètes par lesquelles le ministère entend appliquer sa politique culturelle. Ces principales mesures sont:

- constitution d'un groupe de travail avec le mandat de dégager un programme de réalisations, en tenant compte sur le plan financier, une politique d'investissement sera préférée à un régime de subventions.
- loi-cadre du cinéma, déposée pendant la présente session, et sur laquelle le ministre n'a donné aucun détail.
- effort pour permettre aux québécois de se lancer

la post-synchronisation des films étrangers.

— programme spécial sur les industries culturelles, telles: disque, cassette, magnétoscopia, mainmise étrangère sur les syndicats d'artistes professionnels, perception des droits d'auteurs.

— institution d'un festival de la chanson québécoise, dont la première manifestation aura lieu pendant l'été 1975.

— rôle accru pour les musées, qui deviendront des "ateliers de création".

— préoccupation pour l'esthétique des édifices tant publics que domiciliaires. "Pour l'élaboration et la mise en place de cette politique, la collaboration de toutes les forces vives de la collectivité nous sera nécessaire, a conclu le ministre. Indispensable également l'appui des députés de l'Assemblée nationale."

## CHRONIQUE PARLEMENTAIRE

QUEBEC — M. François Cloutier, ministre de l'Éducation, n'interviendra en aucune façon auprès des dirigeants de la commission scolaire de Chomedey, à Laval, qui a décidé d'établir des écoles mixtes sur le plan linguistique.

"Le problème qui se pose en est un d'aménagement de la clientèle scolaire et c'est une responsabilité qui revient entièrement à la commission scolaire", a déclaré jeudi à l'Assemblée nationale le ministre Cloutier.

En répondant au député péquiste Claude Charron, il a ajouté: "Pour le moment, je n'ai pas l'intention de poser un jugement de valeur sur cette initiative. Je souhaite que le problème se règle au niveau local, mais le ministre suit la situation de très près".

M. Charron a aussi évoqué le cas de Ville Brocard, où les dirigeants locaux ont résolu de faire perdre une année scolaire aux étudiants qui changent de langue d'enseignement. Le ministre s'est dit d'accord avec lui pour noter que c'est une

décision parfaitement légale.

### LITS D'HOPITAUX

Il semble, d'autre part, exister des problèmes d'ajustement entre l'offre et la demande de personnel infirmier dans les hôpitaux.

C'est du moins ce qui pourrait expliquer le fait que dans des hôpitaux de Montréal, de Thetford-Mines et de Noranda, par exemple, on compte une vingtaine de lits inoccupés, alors que liste d'attente a plusieurs centaines de noms et que le délai d'admission est généralement de six mois pour les personnes qui doivent être hospitalisées.

Le ministre des Affaires sociales, M. Claude Forget, a indiqué cependant au député péquiste de Chicoutimi, M. Marc-André Bédard, "que cette situation est à l'étude et qu'elle fait l'objet de discussions avec les autorités hospitalières concernées".

M. Forget croit qu'il peut également exister des problèmes au niveau de l'acceptation par certains hôpitaux du personnel in-

firmier formé dans les CEGEP.

### INCENDIE MATAGAMI

Il est trop tôt pour conclure qu'il s'agit d'un incendie criminel à Matagami où quatre travailleurs de l'Hydro-Québec ont trouvé la mort le week-end dernier.

Le titulaire de la Justice, M. Jérôme Choquette, a précisé, sur une question du député créditiste Camil Samson, que l'enquête du coroner démontrera s'il s'agit vraiment d'un acte criminel ou d'un accident.

M. Samson a noté qu'il avait entendu sur les ondes radiophoniques qu'il s'agissait d'assassinats et il a voulu savoir si le ministre avait reçu un rapport officiel sur cet incendie.

"Je crois que ce qui a été dit dans les médias d'information n'est aucunement concluant et que, au ministère de la Justice, il est encore impossible de déterminer la cause de ce malheureux événement", a conclu M. Choquette.

### L'INEFFABLE LACROIX

Enfin, le député des Îles de la Madeleine, M. Louis-Philippe Lacroix, a eu droit à son petit numéro avant la reprise du débat sur le discours du budget.

Sur une question de privilège, l'ineffable whip libéral a déclaré: "J'ai le plaisir d'annoncer à la population, parce que les journalistes n'auront pas l'honnêteté intellectuelle pour la plupart de le mentionner, que les tribunaux ont condamné le dénommé Jim Patton à \$300 d'amende et à deux ans de liberté surveillée".

"Et ça, mes amis séparatistes des îles, qui ont leur porte-parole ici en la personne du député de Saguenay, M. Lucien Lesard, tâcheront de trouver un autre défenseur que Robert Lemieux, qui n'est bon que pour défendre les bandits et attaquer les honnêtes hommes".

M. Lacroix a finalement exhorté "ses amis journalistes" à donner la même importance à cette nouvelle "que lorsqu'ils ont essayé de me descendre".

DECOUPEZ  
ET APORTEZ  
A P.D.S.

VALIDE SEULEMENT  
Si déposé dans le mail  
central de Place du  
Saguenay  
Valide pour  
toute la série

# COUPON PARTICIPATION

A L'ÉMISSION DE  
**PLACE DU SAGUENAY**  
CO-ANIMÉE PAR  
YVES JOBIN ET JEAN DUCHARME

*"Bonne Journée"*  
A L'ORGUE YVAN LACASSE

Les mardi, mercredi et jeudi de 8h à 9h a.m. sur les ondes de CKRS-TV

Conditions: Les gagnants devront répondre à une question facile pour se mériter leur prix. Ce coupon est valide pour toute la série télévisée "Bonne Journée". Les prix seront acceptés tels quels. Les employés des Boutiques et grands magasins de Place du Saguenay et leurs parents immédiats ne sont pas éligibles.

NOM: .....

ADRESSE: .....

TELEPHONE: .....

# Beefeater

Le "Dry Gin" le plus apprécié au Québec.

Distillé et embouteillé à Londres.

# Sept des douze compagnies pétrolières ont payé de l'impôt

Par PIERRE BELLEMARE

QUEBEC (PC) — Sept des douze grandes sociétés pétrolières opérant au Québec ont payé globalement \$3.2 millions d'impôt au fisc québécois pour les profits réalisés en 1972.

C'est donc dire que leurs profits déclarés au Québec se situeraient dans les \$25 millions, puisque le taux d'imposition est de douze pour cent dans cette province.

Ces mêmes compagnies ont pourtant déclarées \$400 millions de profit en 1972 à leurs actionnaires canadiens, selon le Bureau de la statistique fédérale, et elles réalisent vingt pour cent de leur chiffre d'affaires canadiens au Québec.

Les cinq géants du pétrole qui n'ont pas payé d'impôt sur leur profit au Québec en 1972 ont déclaré des pertes encourues dans les années

antérieures. De plus, elles peuvent déduire de leur rapport fiscal les frais d'exploration. En 1972, elles ont dépensé \$500 millions au Canada à ce chapitre, mais seulement \$9.8 millions en soi québécois.

Toutefois, les douze compagnies ont payé \$3.5 millions de taxes au Québec, toujours en 1972, en raison de l'impôt sur le capital.

## DISPROPORTION

C'est ce qui ressort des commentaires que le ministre du Revenu, M. Gerald Harvey, a été amené à faire jeudi à la commission parlementaire qui étudie présentement les crédits de son ministère.

Le chef de l'opposition, M. Jacques-Yvan Morin, a harcelé le ministre Harvey de questions pour savoir s'il est vrai qu'une seule compagnie pétrolière aurait payé de l'impôt au

Québec en 1972, comme le rapportait le mois dernier un reporter de Radio-Canada.

Après vérifications dans les "grands livres" de l'Etat, M. Harvey a donc nié cette dépêche en prenant bien soin de ne pas violer la confidentialité des rapports fiscaux.

C'est ainsi qu'il a pu révéler que les douze sociétés opérant au Québec ont versé en 1972 au fisc québécois une somme globale de près de \$7 millions, conformément aux lois de l'impôt sur les profits et de l'impôt sur le capital.

Il a néanmoins reconnu que l'actuel régime fiscal fait au société comportait certaines anomalies et que c'était la raison pour laquelle le gouvernement a formé un comité interministériel pour voir à corriger la situation.

## EMBARRASSE

Est-il normal que les sociétés qui font vingt pour cent de leur chiffre d'affaires canadien au Québec ne déclare que six pour cent de leurs profits canadiens au Québec?

Est-ce possible qu'une société ait payé une grosse part dans le \$3.2 millions d'impôt sur les profits et que les six autres n'aient déboursé que des montants minimes?

N'est-il pas étrange que les sociétés n'investissent que \$9.8 millions au Québec dans l'exploration et qu'elles puissent déduire

vingt pour cent de leurs investissements globaux, soit \$100 millions sur \$500 millions, dans leur rapport fait au Québec?

Le ministre Harvey n'ose pas s'avancer davantage sur ce terrain et il se réfère au comité interministériel, présidé d'ailleurs par son sous-ministre, M. André Gauvin, en attendant les recommandations qui seront faites d'ici la fin de l'année au cabinet Bourassa.

Les anomalies semblent "inquiétantes" aux yeux du titulaire du Revenu et il espère que l'on puisse corriger le régime fiscal fait

aux sociétés, à la lumière des suggestions du comité interministériel.

## AUTRES STATISTIQUES

M. Harvey a aussi dévoilé le montant des contributions venant des sociétés pétrolières pour les années 1971 et 1970.

— 1971, impôt sur les profits: \$4,042,560  
impôt sur le capital: \$3,189,668

— 1970, impôt sur les profits: \$2,637,439  
impôt sur le capital: \$3,173,701.

Le comité

interministériel est chargé de réévaluer la politique fiscale québécoise en matière de ressources minières et pétrolières.

Le ministre des Finances, M. Raymond Garneau, précisait jeudi dernier dans son discours du budget que le comité "a été constitué pour étudier plus spécifiquement le régime fiscal fait aux sociétés pétrolières. Le comité évalue également la contribution du secteur

pétrolier à l'économie québécoise".

M. Garneau déclarait enfin au sujet des compagnies minières que "nous procédons à une analyse de l'imposition de ces entreprises, en tenant compte à la fois de leur situation concurrentielle et des revenus fiscaux que le Québec est en droit d'exiger en tant que propriétaire de ressources qui se raréfient et dont la valeur s'accroît."

## 2 projets de loi sur la finance

QUEBEC (PC) — Deux projets de loi touchant le domaine de la finance ont été déposés hier en deuxième lecture à l'Assemblée nationale par le ministre des Institutions financières William Tetley.

Le bill 2, sur les caisses d'entraide économique, vise à préciser les pouvoirs de ces institutions en regard des modalités particulières de leurs opérations.

Le bill 3, qui modifie la loi de l'assurance-dépôt est une sorte de complément au bill 2.

Le bill 2 établit certains mécanismes et certaines règles quant à la politique de prêts des caisses d'entraide, et certaines règles quant à la distribution des trop-perçus et à la constitution de réserves. Il limite le pouvoir d'emprunt des caisses à la responsabilité des souscripteurs de capital social.

Le bill 3 rend obligatoire l'inscription à la régie de toutes les caisses d'entraide qui deviendront assujetties à un système de permis. Son but premier est de rendre assurables les parts sociales des caisses d'épargne et de crédit. Il s'applique à toutes les caisses.

Son second but est d'élargir et de préciser les pouvoirs de réglementation de la régie à l'égard des caisses d'épargne et de crédit.

"Jusqu'ici, ces pouvoirs ne portaient que sur l'actif des caisses et devaient s'appliquer indistinctement à toutes les caisses, quelle que soit la nature de leurs opérations," a expliqué M. Tetley.

Un article de la nouvelle loi permettra "de réglementer aussi le passif des caisses et les règlements pourront être différents selon la fédération à laquelle est affiliée la caisse ou selon qu'elle n'est pas affiliée".

## Patton reconnu coupable et condamné à \$300

HAVRE-AUBERT (PC) — Le Madelinot Jim Patton, âgé de 25 ans, a été condamné à \$300 d'amende, ou à défaut de paiement, à deux mois de prison, jeudi, à Havre-Aubert, aux Iles-de-la-Madeleine.

Patton, qui avait prétendu avoir été enlevé par trois militants péquistes la veille des élections du 29 octobre dernier, a été reconnu coupable de l'accusation de méfait public portée contre lui en rapport avec cette affaire.

La sentence a été prononcée par le juge Jean-Marc Roy, de la Cour des sessions de la

paix, à l'issue d'un procès qui a duré un peu plus de deux heures et au cours duquel une dizaine de témoins ont été entendus.

Le juge a en outre ordonné que l'accusé soit soumis à une ordonnance de probation pour une période de deux ans.

Il lui a d'autre part accordé un délai de 90 jours pour payer l'amende.

## PRE-ENQUETE

Rappelons par ailleurs que le juge Roy doit rendre sa décision le 20 avril sur la dénonciation déposée par le président du Parti québécois des Iles-de-la-Madeleine, M.

Jean-François Leblanc. Par cette dénonciation, le Parti québécois des Iles de l'obtenir qu'une accusation de méfait public soit également portée contre le député libéral des Iles-de-la-Madeleine, M. Louis-Philippe Lacroix.

Témoignant à la pré-enquête, mercredi, l'agent Gaétan Gagnon, de la Sûreté du Québec, a déclaré que M. Lacroix avait communiqué avec lui dans la nuit du 28 au 29 octobre pour obtenir l'arrestation immédiate des trois péquistes responsables de l'enlèvement de Patton.

Selon le témoignage du policier, M. Lacroix aurait proféré des menaces pour forcer la police à intervenir.

## Des étudiants en stage à l'Assemblée nationale

QUEBEC (PC) — Les parlementaires québécois auront désormais leurs stagiaires, eux aussi, à compter de septembre prochain.

Le président de l'Assemblée nationale, M. Jean-Noël Lavoie, a annoncé jeudi en conférence de presse que huit étudiants ont été choisis par un jury pour se familiariser avec le milieu parlementaire et gouvernemental.

Comme au parlement canadien, les stagiaires

seront affectés à un député, ministériel ou oppositionniste, pour l'assister dans son travail de législateur et de représentant d'un groupe de citoyens.

Le stage durera dix mois. Les stagiaires recevront une subvention de \$7,400 chacun de la part de la "Donner Canadian Foundation", tandis que les coûts de fonctionnement du programme seront assumés par l'Assemblée nationale.

Des 39 candidats qui se sont présentés, on a retenu les noms de Mme Edith Dupont, étudiante en science politique à l'Université de Montréal, Mlle Gisèle Galarneau, étudiante à l'Université Laval, MM. Claude Baillargeon, de l'Université du Québec à Montréal, Marcel Barthe, étudiant en journalisme à Laval, Denis Laliberté, étudiant à l'UQAM, Michel Lord, de l'Université de Sherbrooke, Guy Roussel, de l'Université d'Ottawa et Jean Bernard, étudiant à l'Université Laval.



ESCLAVAGE CANIN? — La couleur ou la race aurait-elle une influence sur la considération entre animaux? Si cette image est surprenante, rappelons-nous les Etats-Unis d'avant Lincoln et réfléchissons sur notre civilisation. (PC Téléphoto)

## La Chambre de commerce du Canada s'oppose au revenu garanti

OTTAWA (PC) — La Chambre de commerce du Canada rejette, dans son mémoire commentant le "Livre orange" du ministre de la Santé, M. Marc Lalonde, toute proposition qui se rapproche d'un revenu annuel garanti et insiste sur la nécessité de mesures pour que les Canadiens travaillent.

Selon la Chambre de commerce, "dans le sec-

teur privé, beaucoup d'emplois restent ouverts en ce moment et ils ne sont pas tous mal payés ou n'entraînent pas de conditions de travail peu agréables". Aussi le gouvernement doit-il prendre des mesures incitatives au travail et ne "pas donner aux individus le choix entre ne plus travailler et recevoir des prestations d'assurance sociale

plus élevées que ce qu'ils peuvent gagner en travaillant".

## RESERVES

Aussi, la Chambre de commerce n'appuie-t-elle qu'avec réserve la supplémentation des revenus inadéquats en raison de la grandeur de la famille ou de la nature de l'emploi.

proposition 6 du document sur la sécurité sociale au Canada, et elle demande "instamment que l'on définisse avec soin l'éligibilité et les montants de revenus requis pour le plan de supplémentation pour que les stimulants de l'emploi demeurent".

Quant aux propositions 7 et 8 du "livre orange" du ministre Lalonde, elles "paraissent être le premier pas vers l'instauration d'un revenu annuel garanti pour tous, avec comme conséquence inévitable de répudier l'éthique du travail telle que nous l'acceptons aujourd'hui", dit la Chambre de Commerce.

Subsidiairement, la Chambre note que "le plan de revenu garanti peut très bien devenir un subsides pour les employeurs qui payent les plus bas salaires".

## La CEQ: "C'est la guerre"

MONTREAL (PC) — La Centrale de l'enseignement du Québec a soutenu, jeudi, que l'école sert de rouage d'assimilation et que le Québec est en train de devenir bilingue.

Au cours d'une conférence de presse, M. Yvon Charbonneau a fait savoir qu'une action radicale sera entreprise pour arrêter l'évolution de ce phénomène, qu'il rapproche à la "trahison" du gouvernement provincial.

Si la CEQ ne devait pas être satisfaite de la politique linguistique qu'entend proposer Bourassa, elle organisera des arrêts de travail de ses enseignants, stimulera des affrontements partout où elle le jugera utile, sabotera les inscriptions à la grandeur de la province en vue de la prochaine année académique.

"Il faut s'organiser pour multiplier les feux", a lancé le président de la CEQ, qui a ajouté: "C'est la guerre".

Pour l'équilibre d'un bon repas

# Versez dans l'art de plaire

Pâques, c'est le printemps: un sang neuf semble vouloir couler dans nos veines. Vous avez préparé un festin à cette occasion mais il semble encore y manquer quelque chose: le vin.

Pour obtenir un vrai succès de table, soulignez d'un vin la saveur particulière de vos hors-d'oeuvre, jambons, viandes et desserts.

À Pâques, misez sur le vin, ce sera la réussite. Nous sommes bien placés pour vous conseiller en ce domaine. Voici quelques suggestions:

**HORS-D'OEUVRE:**  
En général, sauf avec des hors-d'oeuvre à la vinaigrette, un vin blanc sec ou semi-sec.

**PLAT PRINCIPAL:**  
Veau rôti: Vin rouge léger.  
Agneau rôti: Vin rouge sec un peu plus corsé.  
Jambon froid: Vin blanc pas trop sec ou vin rouge sec fruité et léger.  
Rôti de boeuf: Vin rouge sec assez étoffé et ayant du corps.

**DESSERT:**  
Vin doux et liquoreux (sucré)

Enfin, il est possible de servir le même vin du commencement à la fin du repas, s'il s'agit d'un vin

rosé sec ou d'un vin mousseux de type champagne brut (très sec).

Nos gérants de magasin peuvent guider votre choix.

Nos magasins seront fermés toute la journée, le Vendredi Saint, 12 avril, et le lundi de Pâques, 15 avril.

Tous nos magasins seront ouverts de 9h00 à 5h00 p.m. samedi, le 13 avril, veille de Pâques.

De bon à délicieux, c'est le vin qui fait la différence

JOYEUSES PÂQUES!



LA SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC

**DEMEGEMENT ET LIVRAISON DE TOUS GENRES**

**MESSAGERIE Villeneuve**

180, ST-DOMINIQUE JONQUIERE TEL.: 547-9919

**TELEVISION**

**C.J.P.M.-T.V. Canal 6**  
VENDREDI

8.45 36-24-36 (C)  
9.00 Ciné-matin: "La perle de Cadix"  
10.30 Touches du bois (C)  
10.45 Pour vous mesdames (C)  
11.00 Les bouts d'chou (C)  
11.30 Dessins animés (C)  
11.45 Aujourd'hui  
12.00 A votre service  
12.30 Nouvelles du midi  
12.45 Rond Point  
13.30 Cinéma (C)  
"Le baiser du vampire"  
15.00 Pour vous mesdames (C)  
15.30 Pour vous mesdames (C)  
16.00 Dessins animés (C)  
16.30 Patatouille (C)  
17.00 Les Tannants (C)  
18.00 Studio Six  
18.30 Pierre, Jean jasant... (C)  
19.30 En première: "La vallée du mystère"  
21.15 Arts et spectacles  
21.30 Découvertes 74 (C)  
22.00 On est comme on naît (C)  
22.30 Nouvelles TVA (C)  
23.00 Fin de soirée: "Notre homme Flint" (C)

**SAMEDI**

12.00 Flipper (C)  
12.30 Patrouille du cosmos (C)  
13.30 Bon week-end (C)  
13.30 Samedi sport  
16.00 Sur le maletias  
17.00 Multi Média  
18.00 Télé Revue  
18.30 Cinéma: "Massacre pour un tueur" (C)  
20.00 Grands spectacles: "Tiens bon la rampe Jerry" (C)  
22.00 Regards sur le monde (C)  
22.30 Nouvelles TVA (C)  
23.00 Fin de soirée: "Fort Bravo" (C)

**DIMANCHE**

12.00 Télé Université  
12.30 Documents (C)  
13.00 Bon dimanche (C)  
15.00 Le choc des idées (C)  
16.00 Jiny (C)  
16.30 Match sur roulettes (C)  
17.30 Cirque au meilleur (C)  
18.00 Music-hall des jeunes (C)  
18.30 Jeunesse (C)  
19.30 Ciné-choix: "Les sept mercenaires" (C)  
22.00 Sous mon toit (C)  
22.30 Nouvelles TVA (C)  
23.00 Fin de soirée: "Ma vie à moi" (C)

**HOTEL LAURENTIEN**  
330 rue Jacques-Cartier est  
Chicoutimi. Tel.: 543-4980

Chambres et pensions

SPECTACLE CONTINU de 3 hres p.m. à 3 hres a.m. tous les jours.

**Saloon**  
543-0458  
8 DANSEUSES POUR VOUS SERVIR

**C.K.R.S.-T.V. Canaux 12-2-4-8-9**  
VENDREDI

8.45 Bagatelle (C)  
9.15 En mouvement (C)  
9.30 Monsieur Pipo (C)  
10.00 Au jardin de Pierrot  
10.15 Topino (C)  
10.30 Personnalité féminine (C)  
11.00 Les recettes de Juliette (C)  
11.30 De jour en jour  
12.30 Boubon (C)  
13.31 Téléjournal (C)  
13.36 Femme d'aujourd'hui (C)  
14.31 Cinéma: "Black out" (C)  
16.00 Bobino (C)  
16.30 Sol et Gobelet (C)  
17.00 La vie en mouvement (C)  
18.00 La pièce à linge  
18.30 Téléjournal national et international (C)  
18.39 Information première  
18.45 Les plus beaux films: "Lady Godiva de Coventry" (C)  
20.31 Hors série: "Elizabeth R. La joie et l'orgueil de l'Angleterre" (C)  
22.00 Madame et son fantôme (C)  
22.30 Téléjournal national et international (C)  
22.53 Nouvelles du sport et météo (C)  
23.00 Appeler-moi Live (C)  
00.00 Ciné-Action: "L'attaque dura 7 jours" (C)

**SAMEDI**

9.30 Pierre et Popotame (C)  
10.00 Mon ami Ben (C)  
10.30 Lassie (C)  
11.00 Téléchrome (C)  
12.00 Le saint (C)  
13.00 Sportheque: "Chasse et pêche" (C)  
14.01 Baseball: "Chicago à Montréal" (C)  
16.30 Le monde en liberté (C)  
17.00 Multi-Média (C)  
18.00 Bonanza (C)  
19.00 Walt Disney présente (C)  
20.01 La soirée du hockey: "Boston à Montréal" (C)  
22.31 Téléjournal (C)  
22.47 Nouvelles du sport (C)  
23.01 Super production: "Du silence et des ombres"

Horaire en cas de pluie:

14.00 Bonanza (C)  
15.00 Ultraman (C)  
15.30 Cinéma jeunesse  
17.00 Cinéma couleur

**DIMANCHE**

9.30 Poly à Venise (C)  
10.00 Une fleur m'a dit (C)  
10.15 Le Jour du Seigneur (C)  
11.00 30 dimanche (C)  
11.30 L'heure de la bonne nouvelle (10e)  
11.45 Message de vie (11e)  
12.00 Magazine de la semaine verte (C)  
13.00 D'hier à demain: "La diaspora chinoise" (C)  
14.00 Univers des sports (C)  
15.30 Québec No. 1 (C)  
16.00 Format jeunesse  
16.30 Coop 001 (13e) (C)  
17.00 SD (C)  
18.00 Vedettes en direct (C)  
19.00 Quelle famille (C)  
19.31 Les beaux dimanches: "Tempo" - "Les outils de l'astruc" (C)  
22.00 La fièvre du temps (C)  
22.30 Téléjournal (C)  
22.46 Sport-dimanche (C)  
23.00 Politique tout (C)  
23.30 Cinéma: "La belle de Tanger" (C)

**ARTS ET SPECTACLES**

**Ste-Rose prépare fébrilement son Festival des artisans**

STE-ROSE-DU-NORD — Le Festival des artisans de Ste-Rose-du-Nord se poursuivra deux fins de semaines consécutives, l'été prochain. Cette décision, prise par le Comité du festival, fait suite au succès des deux années précédentes, alors qu'en

une seule fin de semaine, le festival attirait des milliers de personnes, de la région et surtout de l'extérieur. Le festival se tiendra les 12-13-14, 19-20 et 21 juillet prochain, avec au programme, une série de spectacles et une quarantaine de kiosques

d'expositions d'oeuvres artisanales et d'art. Pour cette occasion, un sigle sera également créé, identifiant le village de Ste-Rose-du-Nord. Le programme comptera des chansonniers, du théâtre, des danses, du folklore, des chorales. Diverses activités inédites sont également en projet qui donnerait au festival une envergure nouvelle.

Le Comité du festival de Ste-Rose-du-Nord est composé de vingt membres directeurs avec comme exécutif Mme Agnès Grenon, à la présidence, M. Anthony Grenon, vice-président, Mme Claire Blackburn, secrétaire, et Mlle Berthe Tremblay, trésorière.

**FILMS A LA TELEVISION**

Les cotes vont de (1), chef-d'oeuvre, à (7), minable. (a) signifie pour adolescents, et (e), pour enfants.

**JONQUIERE — CKRS**  
**PAR LA CHAIR ET PAR L'EPEE (4)**  
Vendredi, 18 h. 45. Américain. 1955. Récit légendaire de A. Lubin avec Maureen O'Hara, George Nader et Victor Mc Laglen. Au Xle siècle, un seigneur épouse une jeune Saxonne qui l'aide à combattre les Normands. Réalisation soignée. Atmosphère bien reconstituée. Interprétation juste. Amour conjugal. Eléments délicats traités avec tact. (a)

**L'ATTAQUE DURA SEPT JOURS (4)**  
Vendredi, minuit. Américain. 1964. Drame de guerre de A. Marton avec Keir Dullea, Jack Warden et Ray Daley. Dans l'île de Guadalcanal, des soldats américains parviennent à déloger des mitrailleurs japonais. Adaptation inégale d'un roman de James Jones. Scènes de combat habilement réalisées. Interprétation solide. Condamnation de la guerre. Brutalités nombreuses.

**CHICOUTIMI — CJPM**  
**LA VALLEE DU MYSTERE (6)**  
Vendredi, 19 h. 30. Américain. 1967. Film d'aventures de J. Leytes avec Richard Egan, Peter Graves et Lois Nettleton. Les tribulations d'un groupe de passagers dont l'avion est en panne dans la jungle. Production très modeste. Clichés et invraisemblances. Réalisation et interprétation convenables. Violences.

**NOTRE HOMME FLINT (4)**  
Vendredi, 23 h. Américain. 1965. Comédie de D. Mann avec James Coburn, Lee J. Cobb et Gila Golan. Un agent secret lutte contre un groupe de savants qui veut dominer le monde en contrôlant la température. Joyeuse parodie des films d'espionnage. Gadgets inventifs. Interprétation dégagée. Violences et conduite libre dans un contexte d'invraisemblance.



**FESTIVAL DES ARTISANS — L'exécutif du Comité du festival des artisans de Ste-Rose du Nord, est formé de M. Anthony Grenon, Mme Claire Blackburn, Mme Agnès Grenon, et Mlle Berthe Tremblay.**

**Attribution de prix Dan et Charlie**

MONTREAL — Les noms des gagnants des prix Dan et Charlie, récompensant des émissions de radio et de télévision, ont été dévoilés, hier, à Montréal par M. François Pélaudeau, président de l'association canadienne des directeurs de l'information en radio-télévision.

Les juges du concours pour la radio étaient trois citoyens de la région, soit Mme Denise Corriveau, du Conservatoire de musique de Chicoutimi, Mme Jeanne Rioux-Girard, professeur à l'École Lafontaine, et M. René Laberge, directeur de l'information à l'UQAC.

Il y a deux catégories de prix, pour la radio et pour la télévision. Les prix Charlie, appelés ainsi en mémoire de l'ancien

gérant-général de Broadcast New Charlie Edwards, récompensent les meilleurs reportages de la nouvelle courante. Les prix Dan, appelés ainsi en mémoire de Dan McArthur, premier chef des nouvelles à la société Radio-Canada, récompensent les meilleurs documentaires ou reportages spéciaux.

Dans la catégorie radio, la station CKAC de Montréal a mérité les prix Charlie et Dan, le premier pour son compte-rendu d'un voyage au camp LG-2, à la Baie James, et le deuxième pour un documentaire réalisé durant la guerre israélo-arabe, en octobre dernier. Le chef des nouvelles du poste est Pierre Béland.

Le prix Charlie de la télévision n'a pas été octroyé, en raison de l'absence d'inscriptions au concours. Le prix Dan de la télévision a été remporté par le poste CFCM-TV, de Québec, pour un documentaire portant sur un cas de suicide particulier parmi

**Les folkloristes fêteront Pâques**

CHICOUTIMI — La danse folklorique est une activité fort vivante dans la région du Saguenay-Lac Saint-Jean. Mais Chicoutimi est certainement la ville qui compte le plus d'adeptes de danses folkloriques.

Pour populariser le folklore et permettre aux jeunes de se produire devant leurs parents et la population en général, le Service des Loisirs de Chicoutimi (en collaboration avec ses professeurs de folklore) organise un grand spectacle folklorique.

Ce spectacle aura lieu le dimanche 14 avril, à 20h. 30, à l'auditorium Dufour. Le prix d'entrée est de \$1.00. Il s'agit d'une sorte de pot-pourri folklorique interprété par tous les jeunes (4 à 15 ans) qui ont suivi des cours durant l'année. Ces jeunes prennent la chose à coeur. Avec frénésie, depuis 2 semaines, les groupes pratiquent leurs danses afin d'offrir le meilleur d'eux-mêmes lors du spectacle. On invite donc la population

**Ciné-travelogue spectaculaire!**

**Un jour seulement**  
VENDREDI 5 AVRIL

ANDRÉ DE LA VARRE

**LA SUISSE et les Alpes**

EN COULEUR  
UN VOYAGE EMBALLANT DE 110 MINUTES.  
— Des paysages merveilleux et une connaissance approfondie de faits connus et des richesses d'un pays à la beauté fascinante.

GUY DE LA RIVIERE  
votre hôte et votre guide en personne

2 h et 8 h 15

**CINÉMAS PLACE DU ROYAUME**  
SOUVERAIN TALBOT - CHICOUTIMI  
TEL.: 545-4260

MATINEE POUR ENFANTS DEMAIN A 1.00 P.M. ADM. 0.75

<b>CAPITOL</b>	<b>BELLEVUE</b>	<b>SAGUENAY</b>	<b>BAGOTVILLE</b>
SAMEDI 6 AVRIL		SAMEDI 6 AVRIL	
<b>Yogi le nounours</b> dans son premier grand film EN COULEURS	<b>LA FAMILLE FLINTSTONE</b>	<b>MOTHRÀ-GODZILLA</b> RODAN-MANDA	<b>LES ENVAHISSEURS ATTAQUENT</b> EGALEMENT A L'AFFICHE
AU MEME PROGRAMME		MAGISTE CONTRE LE CYCLOPE	

**CINEMA**

<b>ALMA</b>	<b>JONQUIERE</b>	<b>MISTASSINI</b>
ALMA	BELLEVUE	ORPHEON
Jusqu'au 11 avril incl.: "Fureur à Hong Kong" - "Kung Fu n'y va pas de main morte"	Jusqu'au 11 avril incl.: "Droit d'aimer" - "Chevauchée vers l'ouest"	Jusqu'au 11 avril incl.: "Don Juan" - "L'insolent"
<b>CANADIEN</b>	<b>CENTRE</b>	<b>ST-FELICIE</b>
Jusqu'au 11 avril incl.: "Les insatisfaites poupées érotiques" - "La possédée du vice" - Samedi: matinée pour les enfants: "Les trois implacables" - 1h "Derniers jours d'un empire"	Jusqu'au 11 avril incl.: "Vivre et laisser vivre" - "Les collines de la terreur"	Jusqu'au 11 avril incl.: "Slaughter" - "La mort caresse à minuit"
<b>BAGOTVILLE</b>	<b>ELYSEE</b>	<b>VIVA</b>
<b>SAGUENAY</b>	Jusqu'au 11 avril incl.: "Opération Dragon" - "Les voleurs de train"	Horaires sujets à changements.
Jusqu'au 11 avril incl.: "Opération Dragon" - "Un homme fait la loi"	<b>THEATRE CANADIEN — ALMA —</b>	
<b>CHICOUTIMI</b>	<b>JUSQU'AU 11 AVRIL</b>	
<b>CAPITOL</b>	chaque nuit... une nouvelle expérience	
Jusqu'au 11 avril incl.: "Droit d'aimer" - "La chevauchée vers l'ouest"	<b>LES INSATISFAITES POUPEES EROTIQUES</b>	
<b>CARTIER</b>	<b>en couleur</b>	
Jusqu'au 11 avril incl.: "Opération Dragon" - "Les voleurs de trains"	<b>COMPLÉMENT DE PROGRAMME</b>	
<b>IMPERIAL</b>	<b>la Possédée du Vice</b>	
Jusqu'au 11 avril incl.: "Vivre et laisser vivre" - "Les collines de la terreur"	<b>en couleur</b>	
<b>PLACE DU ROYAUME</b>		
<b>Cinéma 1</b>		
"Bingo" - "L'insolent"		
<b>Cinéma 2</b>		
"En pays de Cougar" - "Le chant de la forêt"		
<b>Cinéma 3</b>		
"Sex Shop" - "Jeux pour couples infidèles"		
<b>DOLBEAU</b>		
<b>METEORE</b>		
Jusqu'au 6 avril incl.: "L'agonie d'une mère" - "Tout pour rien"		

Télé Six, fête ses 11 ans.

Notez l'étoile qui apparaît sur l'écran, et gagner de nombreux Prix.

C'est facile.

**IL SUFFIT DE NOTER 5 ÉTOILES DU DIMANCHE AU SAMEDI, LA DATE ET LE TITRE DE L'ÉMISSION.**

Postez à:

**CONCOURS 11 ANNIVERSAIRE CJPM-TV, C.P. 600, CHICOUTIMI**

5 Grands Prix

- I Télé Couleur ELECTROHOME 26"
- I Stéreo ELECTROHOME et 20 Long Jeux
- I Matelas LION D'OR, I Télé PANASONIC 12"
- 50 volumes EDITION DE L'HOMME

attribués au cours du Gala 11 Anniversaire le 14 Avril '74

Plus des Prix hebdomadaires à Rond Point du Mercredi

**CJPM-TV**

# ACTIVITES ARTISTIQUES

## EXPOSITIONS

MICHEL GAGNON expose ses huiles à la Caisse populaire de Chicoutimi, rue Racine.

NICOLE TREMBLAY expose ses oeuvres au Centre culturel de Jonquière.

JEAN-MARIE LABERGE expose ses sculptures dans le foyer de l'auditorium Dufour.

## SPECTACLES ET CONCERTS

Récital annuel de l'Ecole de musique de Chicoutimi, le 6 avril à 14 h. (pour les enfants) et le 7 à 20 h., à l'auditorium Dufour.

Spectacle du VILLE EMARD BLUES BAND, le 8 avril à 20 h., au centre Georges-Vézina.

Récital de la chorale Ste-Cécile, le 10 avril à l'auditorium Dufour.

Récital de CLEMENCE DESROCHERS, le 19 avril à la salle polyvalente du Cégep de Jonquière.

Rallye des Chorales de la région, les 20 et 21 avril, à la salle François-Brassard.

Récital de ANDRE GAGNON, le 25 avril à la salle François-Brassard.

## ACTIVITES DIVERSES

Lancement d'un recueil de poèmes intitulé "Un monde ben ordinaire", de GINETTE PERREAULT, ce soir au Centre culturel de Jonquière.

Fête pour l'inauguration de l'auditorium PIERRETTE GAUDREAU, le 19 avril au Centre culturel de Jonquière.

## CINEMA

JOHNNY GOT HIS GUN, film américain de Dalton Trumbo (1971), sera présenté au ciné-club, le 8 avril à la salle François-Brassard, et le 9, à l'UQAC.

ZERO DE CONDUITE, film français de Jean Vigo (1933), sera présenté à la salle François-Brassard le 12 avril, dans le cadre du festival des films à \$0.50.

## Réunion à Alma du Service d'orientation des foyers

ALMA — Cette semaine à Alma s'est tenue l'assemblée mensuelle des représentants de zone du Service d'orientation des foyers, sous la présidence du couple Louissette et Cyrille Fortin, de Jonquière. Il y eut rétrospective de l'année écoulée et nouvel examen du congrès. Il y eut également prise de conscience sur l'engagement futur du mouvement: tous les couples se sont réengagés à l'exception de deux. La date et le lieu des journées nationales ont été dévoilés, soit les 18 et 19 mai 1974, au Mont-Laurier. Tous les responsables de zones sont invités à y assister. Il a été proposé que le congrès 75 soit formé au mois de juin de cette année.

## Les enfants invités à une matinée de l'Ecole de musique

CHICOUTIMI — Une invitation toute spéciale est adressée aux enfants désireux de suivre des cours de musique, d'assister à la matinée présentée par l'école de musique de Chicoutimi le samedi 6 avril, à l'auditorium Dufour, à 14 heures. Cette matinée sera particulièrement profitable aux enfants n'ayant pas encore fixé le choix de l'instrument qu'ils aimeraient étudier. Quant au récital annuel de l'école de musique, il se tiendra le dimanche 7 avril, à 20h., à l'auditorium Dufour.

la salle  
**FRANÇOIS BRASSARD**  
présente

LE 5 AVRIL A 9 HEURES:

FESTIVAL DU FILM A 0.50

"ZERO DE CONDUITE"

1933- court métrage avec Laurel & Hardy.

CEGEP DE  
JONQUIÈRE

ST HUBERT  
JONQUIÈRE  
TEL-547-2687

## RESERVATIONS

Galerias de Modes  
547-2619  
Institut de beauté  
Jouvence - 548-4346  
Tabagie Nelson  
(B.&M.) - 547-3965

**DOUBLE DOSE de SUPER KARATE-KUNG FU**  
DEUX FOIS PLUS D'ACTION  
DEUX FOIS PLUS DE DANGER!

**FUREUR à Hong Kong**  
KUNGFU  
NYI WA PAS DE MAIN MORTE

CHEN CHEN CHANG - CHEN HUNG LIEN - MENG FEI

ALMA 177 SACRE-COEUR ALMA - 662-2992  
AVRIL 5-6-7-8-9-10-11  
VEN. à JEU. CLIMATISE

Le temps d'aimer... et il est... **POUR TOUS**

**le droit d'aimer**

OHAR SHARIF - FLORINDA BOLKAN - ERIC LEHUNG

2<sup>e</sup> FILM UNE COMEDIE GALOPANTE

**La chevauchée vers l'ouest**

GIULIANO GEMMA - NINO BENVENUTI

CAPITOL BELLEVUE  
Tel. 543 3280 Tel. 542 5519

**LE PLUS FABULEUX, LE PLUS SENSATIONNEL, LE PLUS EXTRAORDINAIRE DES FILMS DE KARATE!**

**OPERATION DRAGON**

Bruce Lee

John Wayne dans **LES VOLEURS DE TRAINS**

James Garner dans **UN HOMME FAIT LA LOI**

CARTIER ELYSEE SAGUENAY  
543 3138 542 9701 543 4611

**LE DERNIER ET LE PLUS SPECTACULAIRE**

**GERMORÉ JAMES BOND**

**VIVRE ET LAISSER MOURIR**

Charles Bronson

LES COLLINES DE LA TERREUR

IMPERIAL CENTRE  
CHICOUTIMI 120 AV. DU PRIX TEL. 543 5380 JONQUIERE 344 B. DOMINIQUE TEL. 543 4497

3<sup>ème</sup> SEMAINE **LE FILM QU'IL FAUT REVOIR** 3<sup>ème</sup> SEMAINE

LES FILMS MUTUELS présentent  
UNE PRODUCTION PIERRE DAVID/JEAN-CLAUDE LORD

**BINGO** 14 ans

UN FILM DE JEAN-CLAUDE LORD

L'INSOLENT  
SUR SEMAINE: 6:10 - 9:55 - 8:15  
SAMEDI ET DIMANCHE: 2:10 - 5:50 - 9:35 12:30 - 4:15 - 7:55

**CINÉMA 1**

**CINÉMAS PLACE DU ROYAUME** DU 5 AU 11 AVRIL  
BOULEVARD TALBOT - CHICOUTIMI tel. 545-4260

**TOUT HOMME, FEMME OU ENFANT DEVRAIT VOIR CE FILM FASCINANT. AMENEZ-Y TOUTE LA FAMILLE!**

"Fascinant... à voir, absolument!"  
Martin Malina, Montreal Star.

"Superbe! On produit de nos jours si peu de documentaires familiaux sur les animaux qu'il fait doublement plaisir d'accueillir "Le Chant de la Forêt". La camera enregistre le cycle complet: Hierarchie tribale, rites d'alimentation, cours et naissance. Une séquence dans laquelle la louve, attentive, soigneuse, donne naissance à une portée est empreinte de douceur et de bon goût."  
Howard Thompson, N.Y. Times

**LE PAYS DU COUGAR** A NE PAS MANQUER

**Le CHANT de la FORÊT**

ENFANTS MOINS DE 14 ANS - 75¢

SUR SEMAINE: 6:20 - 9:30 - 7:55  
SAMEDI ET DIMANCHE: 3:10 - 6:20 - 9:30 1:35 - 4:45 - 7:55

**CINÉMA 2**

une drôle de mésaventure sexuelle après l'autre!...

**SEX SHOP**

NATHALIE DELON CLAUDE BERRI

**JEUX POUR COUPLES INFIDÈLES** COULEUR

Le libre échange des PARTENAIREs...

2 GRANDS FILMS EN COULEURS

1.99

18 ANS Adultes

SUR SEMAINE: 6:40 - 9:45 - 8:25  
SAMEDI ET DIMANCHE: 12:30 - 3:35 - 6:40 - 9:45 2:15 - 5:20 - 8:25

**CINÉMA 3**



## A la suite des résultats

Les séries éliminatoires "B" et "C" de l'Association mondiale de hockey débutent demain, alors que les Fighting Saints de Minnesota visitent les Oilers d'Edmonton, et les Whalers de la Nouvelle-Angleterre, les Cougars de Chicago. La série "D" mettant aux prises les Toros de Toronto et les Crusaders de Cleveland débutera dimanche, alors que les Aeros de Houston et les Jets de Winnipeg n'entreprendront la série "A" que lundi, sur la glace des Jets de Bobby Hull.

## Il ne reste plus que le 715e



MERCI — Hank Aaron salue la foule pour la remercier à la suite de l'ovation monstre qu'il a reçue après avoir égalé le record de 714 circuits de Babe Ruth, alors que le commissaire du baseball, Bowie

Kuhn, lui présente un trophée pour son exploit. Aaron a déclaré plus tard qu'il était très heureux que cette étape soit enfin passée. (Téléphoto PA)

## Vic Rschi, la première victime de Hank Aaron

CINCINNATI (PA) — Plus de 20 ans après son premier circuit aux dépens de Vic Rschi, du St-Louis, Hank Aaron est à la veille d'améliorer "le record intouchable" de 714 circuits de Babe Ruth.

L'assaut commencé aux dépens de Rschi le 23 avril, 1954, s'est poursuivi avec le 714e aux dépens de Jack Billingham, du Cincinnati, le 4 avril, 1974.

La balle de l'exploit a été récupérée par un policier spécial du stade Riverfront et remise au coéquipier des Braves d'Atlanta.

C'est Ruth qui a d'abord capturé l'admiration du public américain dans les années '20 en cognant 54 circuits avec les Yankees de New York en 1920, après avoir été surtout lanceur avec les Red Sox de Boston pendant cinq saisons.

Ruth a cogné 467 circuits au cours de cette décennie, y compris 60 en 1927, record qui tient toujours pour un calendrier de 154 matches. Roger Maris, des Yankees, en a cogné 61 en 162 matches en 1961.

Ruth, qui a succombé au cancer en 1948, a terminé sa carrière dans son style personnel avec trois derniers circuits dans un même match, à l'âge de 40 ans.

S'alignant avec les Braves de Boston, il a cogné son 712e aux dépens de Red Lucas et ses 713e et 714e aux dépens de Guy Bush, du Pittsburgh, le 25 mai, 1935.

Il a abandonné quelques semaines plus tard à la suite d'une dispute avec la direction du club.

### AUTRES CIRCUITS

Ruth a aussi cogné 15 circuits

dans les Séries mondiales et un autre dans un match d'étoiles, mais ils ne comptent pas. Aaron en a cogné trois en Série mondiale, trois en série éliminatoire de la LN et deux dans les matches d'étoiles.

Aaron a réussi son 700e aux dépens de Ken Brett, du Philadelphie, le 21 juillet dernier et son 701e, dix jours plus tard, aux dépens de Pedro Bourbon, du Cincinnati.

Sa plus longue disette, 16 jours, a suivi, mais Aaron s'est ensuite ressaisi avec trois au cours des trois jours suivants.

Steve Renko, du Montréal, a été sa 703e victime, alors que Aaron a égalé le record de 1,377 coups de plus d'un but détenu par Stan Musial, record dépassé le lendemain avec un circuit aux dépens de Steve Rogers, des Expos.

Aaron a ajouté son 707e le 3 septembre, soit la même date que Ruth avait réussi l'exploit en 1934, à 39 ans.

Le 708e a égalé le record de Ruth dans une ligue, car le Bambino en a ajouté six autres dans la LN. Billingham a été sa 709e victime le 8 septembre.

Aaron s'est approché à deux circuits de la marque de Ruth aux dépens de Dave Roberts, du Houston, le 22 septembre. Il devait réussir le 713e aux dépens du Houston, Jerry Reuss, lors de l'avant-dernier match de la saison dernière.

Aaron a alors déclaré: "Demain sera probablement le test attendu depuis tant d'années. Avec un bon

lancer, je vais démontrer au monde si je suis un bon coéquipier ou non."

Il n'a eu qu'un bon lancer, mais a dû se contenter de trois simples en portant sa moyenne à .301 sous les applaudissements de 40,517 amateurs.

### ASSAUT

L'assaut d'Aaron au record le plus convoité s'est accéléré lorsque les Braves ont démenagé de Milwaukee à Atlanta en 1966.

Aaron avait alors récolté 398 circuits, y compris 185 en 12 saisons à Milwaukee.

Il a cogné ses six premiers circuits pour Atlanta sur la route, notamment le 400e aux dépens de Bob Belinski à Philadelphie le 20 avril.

Neuf jours plus tard, il faisait ses débuts à Atlanta, dont le stade est propice aux circuits. Il a frappé son premier local aux dépens de Carrol Sembera, du Houston.

Le stade d'Atlanta était idéal pour Aaron, devenu un frappeur de puissance dans la gauche, à 330 pieds du marbre. Il a cogné son 500e sur une distance de 375 pieds aux dépens de Mike McCormick, du San Francisco, le 14 juillet, 1968.

Aaron s'est contenté de 29 circuits en 1968, son plus bas total en quatre ans, mais s'est ressaisi l'année suivante avec 44 pour la troisième fois dans sa carrière.

On lui concédait alors des chances de rejoindre Ruth.

Il a aidé les Braves à participer aux premières séries éliminatoires de la LN en 1969, avant de céder devant les "Amazing" Mets.

En 1970, il est devenu le neuvième joueur dans l'histoire à récolter 3,000 coups sûrs.

Puis il a rejoint Ruth et Willie Mays comme seuls coéquipiers de 600 circuits le 27 avril, 1971, aux dépens de Gaylor Perry, du San Francisco.

Il a rejoint ensuite Mays avec son 648e circuit, aux dépens de Fred Norman, du San Diego, le 31 mai, 1972, puis a devancé Mays, dix jours plus tard, aux dépens de Wayne Twitchell, du Philadelphie. Avec cet exploit, il égalait également le record de 14 grands chelems, détenu par Gil Hodges.

### PUBLICITE

Il s'est souvent plaint du peu de publicité accompagnant ses exploits, en comparaison de Mays et Mickey Mantle, à New York. Il ne se plaint plus de cela depuis l'an dernier, "même s'il n'est pas habitué".

Profitant de cette publicité jusqu'alors inconnue, Aaron a commencé l'an dernier à faire entendre ses plaintes.

Il a critiqué, l'an dernier, le Temple de la Renommée pour l'avoir négligé dans sa brochure.

Il a exprimé son désappointement lors du match d'étoiles l'an dernier parce que le commissaire Bowie Kuhn ne l'avait pas félicité à l'occasion de son 700e circuit.

A mesure qu'il s'approchait du record de Ruth, son courrier a augmenté en haine raciale.

Après 20 saisons illustres, Aaron a le droit d'oublier son courrier et de célébrer sa possession d'un des plus grands records dans l'histoire du baseball.

CINCINNATI (PC) — Hank Aaron, des Braves d'Atlanta, a mérité hier une place parmi les immortels du baseball en cognant le 714e circuit de sa carrière et égalant le record de Babe Ruth.

Le coéquipier a réussi l'exploit dès sa première présence au bâton en 1974 contre les Reds de Cincinnati en égalant le total, longtemps considéré comme intouchable.

L'exploit d'Aaron, aux dépens de Jack Billingham, a été réussi sur une distance de 370 pieds du marbre, dans la gauche.

Une foule de 50,000 spectateurs, y compris le vice-président Gerald Ford et le commissaire du baseball Bowie Kuhn, s'est levée à l'unisson pour applaudir le vétéran de 40 ans à sa 21e saison sous la grande tente.

L'exploit d'Aaron a été réussi sur un lancer 3-1, avec deux coureurs sur les sentiers, à 1h.40 p.m., mais la balle n'a pas atteint les estrades, tombant entre la clôture et le mur du stade. Elle a été récupérée par un membre de la sécurité du stade Riverfront et présentée à Aaron par l'arbitre du deuxième but John McSherry dans l'abri des joueurs.

### DEBUT

Ralph Garr a commencé le match avec un but sur balles, suivi par Mike Lum avec un simple dans la gauche. Après le retrait de Darrell Evans sur un ballon, Aaron s'est approché du marbre sous une forte ovation. Avec trois balles et une prise, Aaron a cogné le lancer suivant par-dessus la clôture.

Ses coéquipiers l'ont tous attendu au marbre, puis Aaron est allé embrasser son épouse, installée dans une loge près de l'abri des Braves.

Il a ensuite accepté la balle de l'arbitre devant l'abri des joueurs. Le match a été interrompu pendant six minutes alors que le vice-président et le commissaire se sont avancés sur le terrain pour rendre hommage à Aaron, en compagnie de Bill Batholomay, président des Braves.

"Merci beaucoup, a répondu Aaron. Je suis très heureux que ce soit presque fini."

Les Reds ont fait savoir que la balle historique avait été récupérée par Clarence Williams, policier spécial dans ce but.

Le secrétaire de voyages des Braves, Donald Davidson, a révélé que la balle et le bâton avaient été mis sous clef immédiatement.

On a même vérifié la balle par des marques spéciales.

Davidson a déclaré que Williams serait récompensé par les Braves et les Reds, sans spécifier le montant impliqué.

### CONTROVERSE

L'exploit a ainsi mis fin à la controverse qui avait suivi l'annonce par les Braves de ne pas utiliser Aaron contre Cincinnati afin qu'il le réussisse à Atlanta.

Kuhn avait alors fortement incité les Braves à utiliser Aaron au moins une fois à Cincinnati. On n'a appris sa participation que quelques instants avant le match.

C'était le 96e circuit d'Aaron aux dépens des lanceurs des Reds et son 54e à Cincinnati, de même que son cinquième aux dépens de Billingham, dont deux à Houston.

C'était aussi le 11e circuit d'Aaron en deux ans dans un match impliquant Carl Morton, ex-Expo de Montréal, qui avait lancé lors des trois derniers circuits d'Aaron en 1973.

### FIN DU MATCH

Le circuit d'Aaron a donné une avance de 3-0 aux Braves dès la première manche et il a reçu une autre ovation lorsqu'il a été remplacé à la septième manche.

Toutefois, les Braves n'ont pas su conserver leur avance en cédant finalement 7-6 à la 11e manche lorsque Pete Rose a croisé le marbre du deuxième coussin sur un lancer erratique de Buzz Capra après deux retraits.

Rose avait produit le point égalisateur avec un double dans la neuvième manche, après que Tony Perez eut cogné un circuit de trois points dans la huitième reprise.

### ATLANTA 6 CINCINNATI 7

Ati	300	120	000	00-6	6	0
Cin	100	010	031	01-7	13	1

Morton, P. Niekro 8, House 9, Aker 9, Capra (0-1) 11, et Oates; Billingham, Nelson 6, Borbon 8, Hall 10, Carroll 1-0 10 et Bench. C: Ati-Aaron 1; Cin-Concepcion 1, Perez 1.



FOLLE DE JOIE — Immédiatement après avoir frappé l'illustre coup de circuit égalant la marque de Babe Ruth, Hank Aaron s'est dirigé vers son épouse Billie, à gauche, folle de joie. A droite de Billie, le père de Hank, Herbert (portant un chapeau). (Téléphoto PA)

## A la Commission des loisirs d'Arvida

# Avant tout, il faut atteindre la masse

ARVIDA — La Commission des loisirs d'Arvida ne néglige pas la formation des athlètes qui regroupent un peloton d'élite mais le but principal de cet organisme et de ses dirigeants est de fournir à la masse tous les avantages possibles pour pouvoir se récréer.

Si les circonstances font que quelques-uns parmi cette foule d'amateurs anxieux de pratiquer une discipline sportive viennent à percer de façon

exceptionnelle, on s'occupe d'eux et on les oriente de façon spéciale.

Un coup d'oeil rapide sur la participation aux activités socio-culturelles et sportives, nous permet de constater que plus de 21,000 personnes ont pris part aux différents programmes offerts par les 78 disciplines diverses.

Un chiffre assez surprenant démontre une assistance globale de 8,700 personnes à la bibliothèque municipale; ce qui dénote que l'esprit de recherche et de culture générale est à son plus haut niveau.

Les cours de natation ont enregistré une participation de 450 personnes alors que la fréquentation à la piscine fut de 1,800 personnes au cours d'une année. Le hockey mineur (toutes catégories) a regroupé 712 joueurs alors que les quilleurs furent au nombre de 728. Les activités générales organisées dans les cinq pavillons qui se trouvent sur le territoire d'Arvida ont attiré pas moins de 2,500 participants.

En supposant qu'une même personne participe à trois activités différentes, l'assistance moyenne de la population aux activités socio-culturelles et sportives municipales serait donc de 28.5 pour cent.

En ce qui concerne les présences pour les activités réservées aux enfants dans les cinq pavillons, soit celui du secteur St-Jacques, St-Mathias, St-Jean-Eudes, Ste-Thérèse et St-Philippe, on a enregistré durant la période d'hiver du 15 décembre 1973 au 15 mars 1974, une assistance totale de 13,259.

Une participation aussi intensive ne peut que faciliter l'éclosion de quelques athlètes plus talentueux et qui peuvent songer à atteindre les hautes sphères sportives.

Au badminton régional, on peut mentionner Nola Mercier, Gemma St-Onge, Sylvia Cantin, Dave Sabiston et Johanne Pitre, qui se sont mis en évidence lors du récent championnat régional.

Au hockey, le nom des Orioles d'Arvida, catégorie pee wee, est synonyme de puissance et de supériorité. Leurs nombreux succès, tant sur le plan local, régional que provincial attestent leur valeur. Au tir à l'arc, la famille Poirier composée de Lucien, Huguette et Alain, représentent un trio glorieux.

A la crosse, l'équipe de l'instructeur Marc Gendron a décroché un championnat provincial lors des Jeux du Québec, en Abitibi, l'été dernier. Alain Tremblay, champion régional, médaille d'or et d'argent aux Jeux du Québec, proclamé athlète de l'année au tir au pistolet, est une valeur sûre dans cette discipline.

En gymnastique, Martine Giguère et Suzanne Drolet ont la possibilité de faire partie de l'équipe canadienne à l'occasion des Jeux Olympiques de 1976. Au Judo, le nom de Claude Bélanger est synonyme d'invincibilité car, dans la catégorie des 128 livres, il n'a pas perdu un seul combat dans les différentes épreuves auxquelles il a participé. Au patinage artistique, pas moins de 15 de ces jeunes artistes ont mérité des médailles lors des récents Jeux du Québec.

Au domaine culturel, mentionnons le nom de Danna Hudon qui a mérité une bourse d'études d'une durée d'un an à Toronto, dans la discipline du ballet. On retrouve également la troupe "les Tarentelles" d'Arvida qui ont remporté le grand prix régional dans la danse folklorique en plus d'avoir donné une quarantaine de spectacles dans toute la province.

On peut compléter cette liste de jeunes talents par le nom d'Hélène Boivin, une excellente nageuse âgée de 15 ans, qui a de fortes chances de porter les couleurs de l'équipe canadienne aux prochains Jeux Olympiques de 1976 de Montréal. La réputation d'Hélène Boivin est solidement établie sur le plan national et même international.

Pour mettre le point final à toute cette panoplie culturelle et sportive, mentionnons que le conseil municipal ambitionne une possibilité d'aménagement d'un parc dans la coulée qui se trouve en arrière du Foyer des Loisirs actuel. On songe à des pistes de ski, d'équitation, de raquettes, de sentiers de nature, etc.

Comme on peut le constater, ce ne sont pas les facilités qui font défaut à Arvida ni les bonnes volontés indispensables pour les faire fructifier. Il reste à souhaiter que la population continue d'en profiter à bon escient.

## Que vient faire André Poitras?

ARVIDA — La nomination de André Poitras au poste de directeur du service des loisirs d'Arvida en a surpris plusieurs et on avait raison de se demander, du moins pour ceux qui ne le connaissent pas, ce que ce monsieur venait faire dans cette galère.

Il est tout de même intéressant de savoir que M. Poitras est au service des loisirs de la municipalité d'Arvida depuis 12 ans et qu'il a travaillé dans tous les départements avant d'atteindre au poste qu'il détient en ce moment.

Il succède à André Drolet qui a démissionné l'an passé, pour joindre les rangs de la Confédération des sports du Québec. Soulignons qu'un changement de formule appliqué par la municipalité est à la base du retrait de André Drolet.

### CHANGEMENT DE FORMULE, CHANGEMENT D'ATTITUDE

Auparavant, le directeur se rapportait à la Commission des loisirs qui avait droit de supervision sur tout ce qui avait trait au sport et à la récréation à Arvida. Cette commission recevait ses subventions des autorités municipales et elle pouvait en disposer ensuite comme elle l'entendait.

### Textes de Julien Gagnon

De ce fait, les dirigeants municipaux étaient dans l'illégalité car ils n'avaient pas le droit de déléguer leurs pouvoirs et de confier l'administration d'un service public à un organisme dont les dirigeants n'avaient pas eu à affronter une élection municipale. Selon la loi, seul un administrateur municipal, dûment élu par le peuple, peut et doit disposer des montants d'argent qui lui sont confiés par le biais des taxes municipales qui sont imposées.

En reprenant leurs droits d'administrateurs, le directeur des loisirs devait donc se rapporter au gérant de la municipalité et soumettre ses recommandations afin qu'elles reçoivent l'approbation du conseil. C'est l'application de cette nouvelle formule qui a amené un changement d'attitude de la part de M. Drolet qui a tout simplement préféré tirer sa révérence.

### UNE PARTICIPATION DE LONGUE DATE

Les dirigeants municipaux d'Arvida furent d'ailleurs les pionniers d'une initiative de participation aux loisirs des citoyens. Depuis 25 ans que les responsables de l'administration publique appliquent des montants au budget des loisirs dans la cité et ce phénomène a connu une période de croissance interrompue.

Tant et si bien qu'en 1973, le budget atteignait un montant de \$376,000 pour l'année fiscale qui s'est soldée par un surplus des dépenses sur les revenus de l'ordre de \$6,000. Plus de la moitié de ce budget consiste au paiement des salaires des employés, au nombre de 23, et à l'entretien des pavillons, au nombre de cinq. Pour l'année fiscale 1974, le budget des loisirs municipaux a atteint une somme record de \$396,000.

La commission des loisirs, telle qu'on la connaissait auparavant, a été formée en 1960. Action qui coïncidait également avec l'achat du Foyer des Loisirs. Cette même commission a maintenu ses opérations jusqu'en 1972 alors qu'elle fut abrogée pour revenir à la formule d'administration directe par les dirigeants municipaux.

### UNE CROISSANCE RAPIDE

Depuis 1960, Arvida a vécu une période de croissance rapide et on se retrouve aujourd'hui avec un éventail très varié concernant l'organisation des loisirs. On se rend compte également que l'uniformisation de l'administration sur le plan des loisirs rend l'expérience encore plus rentable. De sorte que, même si les budgets ne vont pas en décroissant, on tend du moins à déterminer les opérations régulières de façon équilibrée. Sur ce point, les conseillers Marcel Dufour et Gaétan Boivin, qui sont les deux délégués de la municipalité auprès du comité des loisirs, sont d'opinion que le bel esprit d'équipe qui règne à la table des délibérations est de nature à assainir l'administration et à produire des résultats satisfaisants.

De plus, la municipalité d'Arvida est l'une des seules dans la province à pouvoir se glorifier d'avoir réussi à bacier des ententes cordiales avec la Commission scolaire régionale Lapointe de façon à faciliter des échanges de services intégraux.

### UNE PRESENCE FEMINE

Afin de compléter une organisation déjà bien orchestrée, on a procédé à l'engagement d'une spécialiste en récréologie, en la personne de Mlle Lucie Duguay de Montréal. Mlle Duguay s'occupe actuellement du service socio-culturel et, avec la collaboration des nombreux travailleurs bénévoles, il s'agit de monter un service qui peut offrir une variété d'avantages appropriés à la personnalité de chacun.

Inévitablement, la récréologie sera appelée, plus tard, à collaborer avec la section des sports. La tâche principale de Mlle Duguay, dans cette circonstance, sera principalement orientée vers la formation des comités de travailleurs bénévoles et à l'orientation des programmes récréatifs et sportifs.

La municipalité d'Arvida a bien l'intention d'intensifier sa politique des loisirs. Par ailleurs, elle veut procéder avec prudence car c'est un secteur où il est facile de s'enliser financièrement; ce qui est peu recommandable pour la bonne renommée d'un administrateur municipal.



LES LOISIRS, C'EST LEUR AFFAIRE. Ils sont quatre responsables des loisirs à la municipalité d'Arvida et tout fonctionne rondement. Dans l'ordre habituel: Marcel Dufour, conseiller, Marcellin McNicoll, conseiller et responsable du comité de rénovation du Foyer des Loisirs, Gaétan Boivin, conseiller et André Poitras, directeur du service des Loisirs.

## Le Foyer des loisirs un "temple" à rénover

ARVIDA — Construit en 1942 par l'Alcan, le Foyer des loisirs d'Arvida est devenu un édifice vétuste, d'où s'échappe une odeur de vieux bois, de renfermé, de peinture défraîchie et qui n'est plus apte à jouer un rôle de temple du loisir et de la récréation.

Acheté par la municipalité d'Arvida en 1960, le Foyer des Loisirs a connu une période d'activités très intense et, encore aujourd'hui, il subit une courbe ascendante de fréquentation.

### IL EST TEMPS DE RENOVER

Le temps a laissé sa marque et on se retrouve devant l'obligation de procéder à la démolition de la vieille partie de l'édifice où se trouve le Foyer actuel pour reconstruire un centre moderne, accueillant, pouvant répondre aux exigences de la population. La surface actuelle en pieds carrés est de 19,690 alors qu'avec la reconstruction du Foyer des loisirs, on y ajoutera 25,860 pieds carrés.

Les travaux prévus consistent en la réfection de la salle d'accueil qui comprendra le dégagement constituant le hall d'entrée et le foyer de desserte de l'auditorium donnant sur le poste d'information et de contrôle.

On prévoit également l'aménagement de nouveaux locaux pour les services administratifs ainsi que les salles adjacentes réservées au secrétariat, aux aires de travail, à la réserve générale, etc.

La construction d'un auditorium pouvant asseoir environ 225 personnes, une scène pour conférences et spectacles et écran pour projection, salle de maquillage, vestiaire et autres, figurent dans les plans de réaménagement.

Une salle de lecture pouvant accommoder au moins 50 personnes à la fois avec un espace de rayonnage pour 50,000 volumes, incluant aussi tous les autres services appropriés, sera mise au service des spécialistes de la recherche littéraire et de la lecture.

Un réaménagement complet de la piscine actuelle et des différentes salles existantes à l'heure actuelle sera également effectué. Certains changements importants seront réalisés dans la salle de quilles actuelle. Des locaux récréatifs comprenant

des courts de squash, de handball, etc. ainsi que les salles de services seront aménagées.

### L'ARENA SUBIT AUSSI DES CHANGEMENTS

L'amphithéâtre sportif qui sert actuellement pour le sport du hockey ainsi qu'à l'exécution de certains programmes récréatifs subira également des changements majeurs. Parmi les principaux travaux à effectuer dans cet amphithéâtre, on prévoit que la surface glacée pourrait atteindre une surface réglementaire; des sièges pouvant accommoder 1,500 spectateurs, des corrections aux fondations du plancher de ciment que l'on recouvre de glace artificielle, un bureau pour les membres de la presse, la réfection de la toiture qui risque de s'effondrer l'hiver sous le poids de la neige et de la glace, différentes salles d'entreposage sont également prévues dans les améliorations et la rénovation futures.

Cette partie spéciale de l'amphithéâtre sportif qui est connexe au Foyer des Loisirs recouvre une superficie de 74,940 pieds carrés. On prévoit une addition de quelques 1,400 pieds carrés.

Le conseiller Marcellin McNicoll, responsable du comité de la reconstruction du Foyer des loisirs et de l'amphithéâtre sportif, ainsi que les autres membres collaborateurs Roland Haché, André Poitras, Noël Boileau et André Labbé, ont poursuivi l'étude de la rénovation au cours des 12 derniers mois. Tous les corps intermédiaires, sociaux ou sportifs ont appuyé le projet de réaménagement qui a été soumis aux autorités municipales concernant les travaux qui sont recommandés et qui sont considérés comme étant indispensables en vue d'une utilisation maximale des locaux.

La réalisation du projet qui a été soumis et pour lequel une action positive sera prise la semaine prochaine, lors d'une réunion du conseil d'Arvida, serait terminée au cours de l'année 1975.

Concernant le coût approximatif des dépenses qui seront encourues à cet effet, on ne parle pas de centaines de milliers de dollars car avec l'inflation galopante qui sévit actuellement, il faut employer le mot "million" lorsque l'on veut citer des chiffres. De toutes façons, il appartiendra aux architectes et aux ingénieurs qui auront la responsabilité de préparer les plans et devis de fournir les montants exacts.

## Un aréna de poche devient indispensable

ARVIDA — Devant les besoins de plus en plus pressants rendus imminents par l'accroissement de la population et par le développement rationnel des sports et des loisirs, les autorités municipales d'Arvida se voient dans l'obligation de construire un aréna de poche, sur un terrain à proximité de l'école Polyvalente d'Arvida.

Le principe directeur qui a orienté toutes les délibérations du comité responsable depuis le commencement des travaux de recherche fut de doter la municipalité d'Arvida d'un équipement de loisirs adéquat en envisageant des solutions permanentes. On convient que les solutions temporaires se révèlent comme étant plus coûteuses à la longue.

C'est ainsi que le projet de construction d'un aréna de poche dans le secteur de la Polyvalente a été jugé indispensable. La population étudiante croît à chaque année et la municipalité connaît une expansion dans ce secteur, ce qui crée l'obligation de prendre une décision positive.

La construction projetée comprend une glace (recouverte évidemment) d'une dimension réglementaire de 85 pieds par 200 pieds, pouvant accommoder environ 300 spectateurs; six salles d'habillage incluant les douches et les vestiaires pour les joueurs; une salle pour les officiels; une salle pour les patineurs; un bureau pour le responsable; une salle de premiers soins, ainsi que plusieurs autres salles connexes pouvant servir à divers usages.

Ce projet ainsi que celui de la rénovation du Foyer des Loisirs et de l'amphithéâtre sportif qui y est annexé, fera l'objet de l'approbation ou d'un rejet lors de la réunion des membres du conseil, la semaine prochaine.

L'échéancier pour la construction de l'aréna de poche est prévu pour 1974 car on veut l'utiliser dès l'automne prochain. Il est fortement question que le hockey mineur dispute ses matches réguliers à cet endroit, laissant l'usage de l'amphithéâtre du Foyer des Loisirs pour les adultes.

## Les Marquis s'attendent à un revirement du National

**JONQUIERE** — La rencontre de ce soir, à Port-Alfred, entre le National et les Marquis de Jonquière s'affirme comme étant d'une importance primordiale pour les deux équipes. D'une part, le National ne peut se permettre un relâchement après l'amère défaite de 11 à 2 de mardi soir dernier. Les Marquis, pour leur part, forts d'une priorité de 1 à 0 dans cette série finale, n'ont guère l'intention de traîner les choses en longueur.

Pour l'instructeur des Marquis, Germain Munger, le match de ce soir représente beaucoup pour les deux équipes. "Nous sommes optimistes mais également très prudents, de dire celui-ci. Nous devons nous attendre à un revirement de la part du National. Ils ne peuvent faire pire que l'autre soir tandis que nous, nous ne pouvons jouer guère mieux."

Munger semble d'accord à dire que le National n'a vraiment rien tenté lors de leur défaite de 11 à 2. "Autant ils ont été pitoyables mardi soir, autant nous devons nous attendre à une performance à tout casser de leur part, ce soir. Une chose demeure certaine, nous présenterons tout un spectacle. Mes joueurs ne

pèchent pas par excès de confiance." Munger ne changera rien à ses méthodes employées lors du premier match. "Mes gars sont en excellente condition physique. Nous préconiserons le même style de jeu, c'est-à-dire, du jeu rapide, beaucoup de passes et du jeu agressif au possible."

Selon lui, la partie de ce soir dévoilera quelque peu l'issue de la série. "Si nous gagnons, la série sera très courte. Par contre, si nous perdons, elle sera très longue."

### ANGRIGNON "NOUS SERONT PRETS"

A l'opposé, Georges Angrignon avoue qu'il n'est pas encore temps de prendre la panique. Ses joueurs avaient grand besoin d'un repos suite à la dure série contre Chicoutimi.

"Nous n'avons pas tenu d'exercice lundi soir, a déclaré Angrignon, pour laisser les joueurs se reposer, mais les affaires devraient s'arranger pour le match de vendredi soir."

Angrignon a expliqué à sa façon les mésaventures de ses joueurs mardi soir dernier. "Ce n'est pas parce qu'ils ne voulaient

pas, mais ils ne pouvaient pas! Ils ont fêté leur victoire de dimanche contre Chicoutimi, ils n'étaient définitivement pas prêts pour cette série".

Pour les prochains matches, Angrignon en-

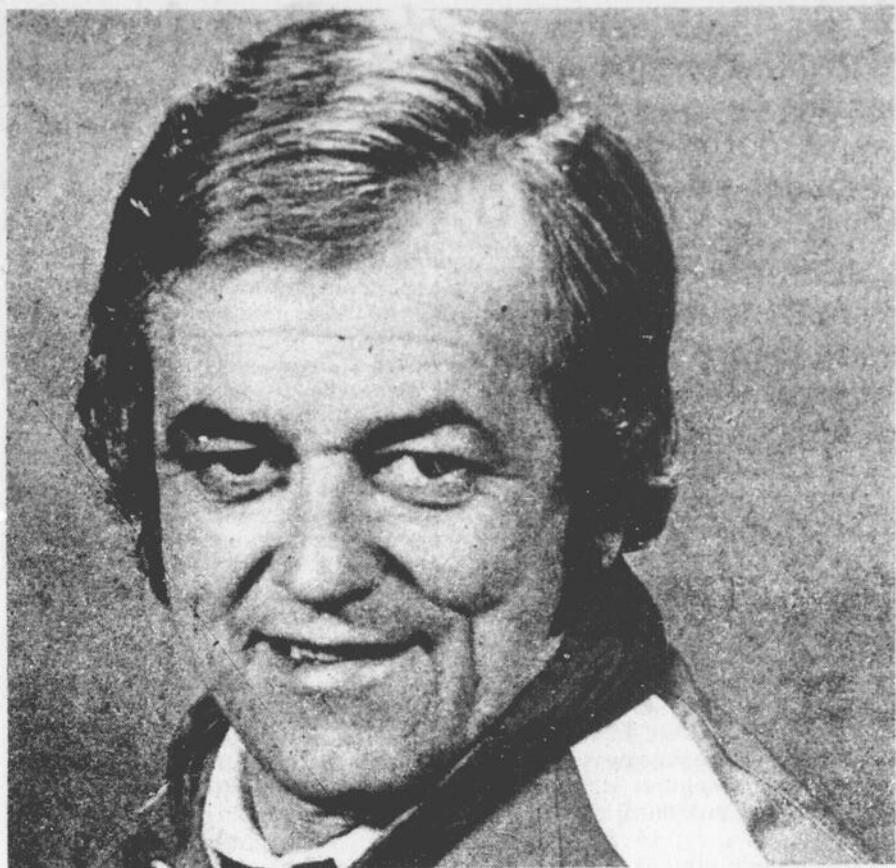
tend bien que ses joueurs se ressaisissent. "Il va falloir que les gars se mettent dans tête de jouer du hockey."

Il ne faut pas se limiter à notre victoire contre les Saguenéens, il reste les Marquis à éliminer".

L'instructeur du National n'ose pas faire de prédictions. "Contre Jonquière, il ne faut pas faire d'erreur. Je ne sais pas en combien de parties nous les aurons mais sûrement que nous réussirons à les battre", a-t-il terminé.



**INSTRUCTEUR SONGEUR** — Visiblement malheureux mardi soir dernier, l'instructeur du National de Port-Alfred retrouvera peut-être son sourire ce soir, alors que les Marquis de Jonquière tenteront d'arracher une deuxième victoire consécutive au National.



## Chicoutimi-Nord choisit le sportif Frank Lavoie

Pierre Raymond

**CHICOUTIMI-NORD** — De toute vraisemblance, la direction de la nouvelle équipe de baseball de Chicoutimi-Nord, récente acquisition de la Ligue junior régionale, annoncera bientôt la nomination de Frank Lavoie, au poste d'instructeur.

D'ailleurs, cette importante nouvelle pour les amateurs de baseball de Chicoutimi-Nord devrait être annoncée mardi soir prochain, lors d'une conférence de presse.

Lavoie, un sportif bien connu dans la région, a déjà évolué dans la défunte ligue de baseball senior. Récemment, il a participé à un stage d'instructeurs en

banlieue de New York. Enrichi de cette expérience, le nouveau pilote de la formation de Chicoutimi-Nord réussira certainement à structurer une représentation valable au sein de la Ligue.

"Nous ne finirons peut-être pas au premier rang, a mentionné Lavoie, mais nous apporterons une opposition de taille. Le potentiel de joueurs dans notre ville demeure très valable".

Egalement, les dirigeants de cette équipe, qui portera les couleurs des Braves d'Atlanta, devraient annoncer la nomination de Serge Martin, un professeur de cette même ville, au poste de géant.

## Mark Rose appuie Lalonde et comment!

**OTTAWA (PC)** — Le ministre Marc Lalonde de la Santé a été informé jeudi que les députés néo-démocrates appuieraient probablement toute législation ayant pour but d'interdire le football américain en sol canadien.

Cette prise de position a été transmise par le député Mark Rose, de Fraser Valley, qui a soumis un projet de loi à caractère privé aux Communes.

Ce projet de loi rendrait difficile à toute équipe américaine d'évoluer au Canada, du fait qu'il forcerait toute équipe à compter dans ses rangs 50 pour cent de joueurs canadiens.

A l'extérieur de la Chambre, M. Rose a précisé qu'il n'avait soumis cette législation que dans le seul but d'appuyer la campagne de M. Lalonde.

## Ligue junior de baseball

### Le taux de rémunération des arbitres soulève des opinions partagées

Par Pierre Raymond

ADHESION D'ARVIDA

**Chicoutimi-Nord** — Le taux de rémunération des arbitres et l'adhésion d'une équipe d'Arvida ont fait l'objet principal des discussions, hier soir, lors d'une assemblée régulière de la ligue junior régionale de baseball, tenue à Chicoutimi-Nord.

A la suite d'un long verbiage, il a été décidé que le tarif de huit dollars pour l'officiel en charge et de six dollars pour les officiels sur les buts serait maintenu, malgré l'opposition formulée par Roger Hudon, gouverneur du club Kénogami.

La question a finalement été tranchée, grâce au vote des représentants de chaque équipe qui se sont prononcés en faveur du statu quo.

Principal animateur des discussions, le représentant de Kénogami, dont les interventions ont considérablement retardé l'assemblée, s'est prononcé contre l'affiliation à la Fédération de baseball amateur du Québec.

Longuement débattue, la question a été reportée à une assemblée future, pour ainsi permettre à chacun de se faire une idée plus précise de la situation.

Tel que mentionné dans une récente édition du Quotidien, la ville d'Arvida a formulé une demande d'adhésion au circuit régional, par l'entremise de Gérard Binette.

Malgré les oppositions de la part des représentants de Jonquière et de Chicoutimi, les dirigeants de la ligue ont approuvé en principe la demande de franchise des Arvidiens, à la condition que ces derniers fassent connaître leur bureau de direction, d'ici une semaine.

L'adhésion d'Arvida entraînera une révision du calendrier, dont le début demeure toutefois pour la fin du mois de mai. Il est fort probable que la cédule comprenne 28 rencontres, soit quatre affrontements contre chaque équipe.

Le match d'Etoiles sera vraisemblablement disputé le 24 juin, à Chicoutimi, tandis que le tournoi de golf sera éventuellement présenté à Dolbeau.

Enfin, il a été convenu que toute personne, oeuvrant dans l'exécutif de la ligue, ne puisse occuper une fonction au sein d'une équipe.

## Les Dynamos doivent aussi accrocher leurs patins

LA PRESSE CANADIENNE

Richard Nantais a marqué deux buts, hier soir, et les Remparts de Québec ont vaincu les Dynamos de Shawinigan 8-4 pour s'assurer les honneurs de leur série quart-de-finale en quatre rencontres consécutives.

Richard Perron, Michel Lachance, James Bateman, Jacques Locas, André Perreault et Richard Lacoste ont réussi les autres filets des Remparts tandis que Yves Bernier, Carl Gagnon, Jean Thibodeau et Daniel Lessard ont riposté pour Shawinigan.

Dans les autres matches des séries éliminatoires de la Ligue junior majeure du Québec, le National de Laval a triomphé des Royals de Cornwall 5-1 et le Bleu Blanc Rouge de Montréal a défait les Castors de Sherbrooke 3-2.

Mario Piacente, avec deux filets, Bernard Norea Yvon Vautour

et Claude Dupuis ont été les compteurs du National, qui a été surclassé 43-30 dans le chiffre des lancers.

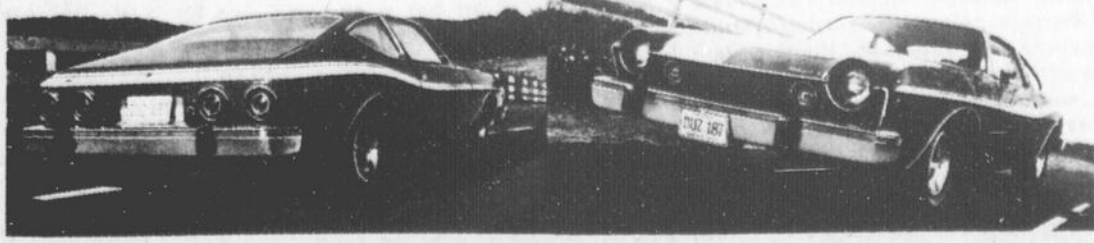
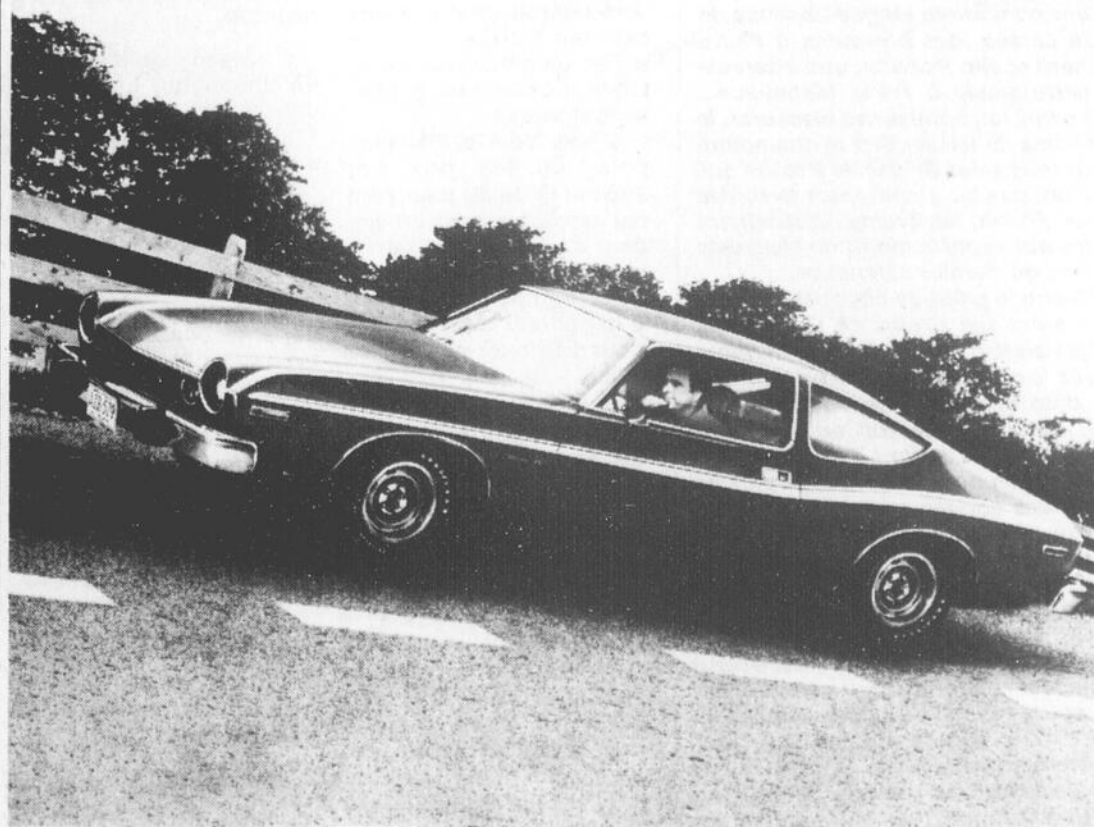
Yvon Disotell a évité le blanchissage aux Royals, qui tirent de l'arrière 3-1 dans la série.

A Sherbrooke, les buts du Bleu Blanc Rouge ont été l'oeuvre de Richard Moore, Mario Tremblay et Richard Bowness.

Michel Brisebois et Denis Martel ont touché la cible pour Sherbrooke.

Le match a donné lieu à une bagarre générale en deuxième période, bagarre à laquelle ont été mêlés quelques-uns des 4.131 spectateurs. Une fois l'ordre rétabli, l'arbitre Tom Keeble, qui avait déjà expulsé Gilles Lupien, au premier engagement, pour avoir contesté avec trop de véhémence le premier but des Castors, a chassé trois joueurs de chaque équipe pour le reste de la rencontre.

# La Matador 1974



### Conçue pour embellir nos routes; et garantie pour que vous nous restiez fidèle.

Il y a un certain prestige à la nouvelle Matador qui dénote un luxe discret. La sobre élégance de la Matador était, il n'y a pas si longtemps encore, l'apanage des voitures coûteuses. Mais, chose surprenante, la Matador '74 est une voiture de dimensions moyennes à un prix moyen. La Matador a l'avantage de pouvoir refléter votre personnalité de bien des façons, côté puissance, par exemple: vous avez le choix entre six moteurs différents, du six cylindres économique standard au V8 de 401 pouces cubes en option. Il y a aussi la nouvelle Matador "X", ci-contre, équipée d'un puissant V8 de 304 pouces cubes. Et la Matador Brougham, la plus somptueuse des Matador, possède ces détails raffinés qui font d'une voiture un vrai bijou. Vous pouvez même vous offrir, avec la Matador Brougham, une ornementation signée Oleg Cassini.

Mais, à notre avis, le luxe et l'apparence ne font pas une voiture. Nous croyons qu'elle doit aussi porter une solide garantie, comme celle que renferme notre Programme de Protection de l'Acheteur. En d'autres mots, quand vous achetez une Matador 1974 neuve d'un concessionnaire American Motors, American Motors vous garantit qu'elle paiera le remplacement ou la réparation de toute pièce, sauf les pneus, fournie par elle et trouvée défectueuse. Cette garantie est valable pour 12.000 milles ou pour une année entière à compter de la première utilisation de la voiture, selon la première éventualité. Voyez votre concessionnaire American Motors, il vous renseignera davantage.

Comme vous le voyez, nous avons fait d'une pierre deux coups: tout en embellissant nos routes, nous nous assurons votre fidélité.

**AMC Matador**  
AMERICAN MOTORS (CANADA) LIMITEE

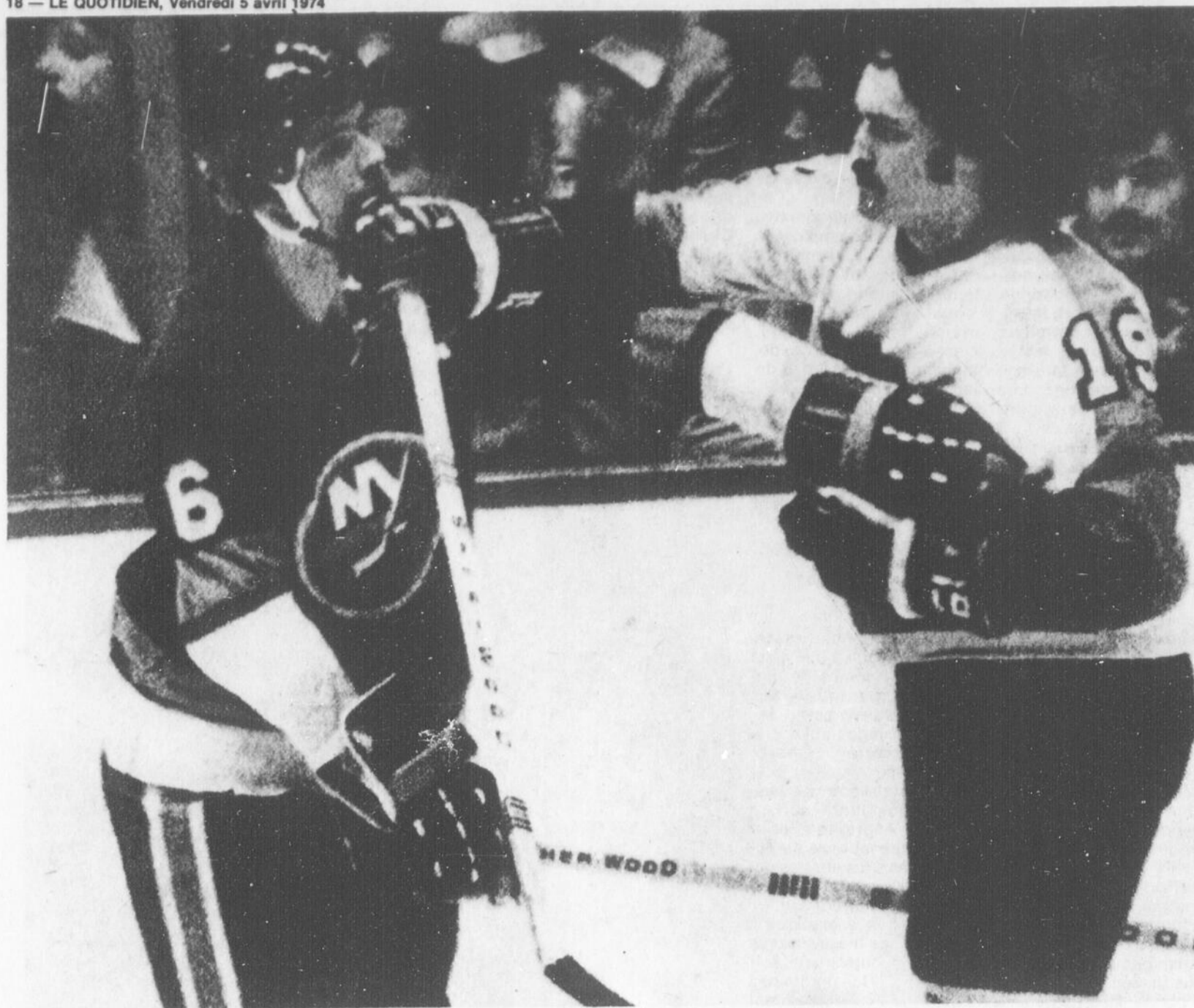
La voiture illustrée est un coupé Matador "X" 1974. Certaines pièces d'équipement illustrées sont livrables moyennant supplément.

Voyez votre concessionnaire American Motors dès maintenant!



**centre-ville auto Inc.**  
AMERICAN MOTORS — FIAT — VOLVO

234 RACINE EST CHICOUTIMI TEL.: 543-1587  
543-0281



**POUSSE PAS, PUSSE PAS** — Nul ne saurait dire lequel des deux adresse ces mots à son adversaire. Mais Rick MacLeish (19), des Flyers de Philadelphie, jette un regard foudroyant vers Bert Marshall des Islanders de New York. (Téléphoto PA)

## Une différence d'un point entre Bruins et Flyers

Selon (PA) A Philadelphie, Bernard Parent, des Flyers de Philadelphie, a récolté son 12e zéro de la saison hier soir alors que les Islanders de New York ont encaissé un revers de 4-0 dans la LNH.

Ross Lonsberry, avec deux buts, Tom Bladon et Bill Barber ont compté pour les locaux.

Tandis que les Islanders étaient assurés de finir au dernier rang dans la division Est, Les Flyers atteignaient le total de 110 points, seulement un de

moins que Boston, ce qui pourrait s'avérer important en cas de finale entre les Bruins et les Flyers en vue de la coupe Stanley.

### POUSSE DE QUATRE BUTS

A Pittsburgh, grâce à une poussée de quatre buts dans la deuxième période hier soir, les Penguins de Pittsburgh ont vaincu les Sabres de Buffalo 4-2 dans la LNH.

Craig Ramsay et Gerry Meehan ont d'abord donné

une avance de 2-0 aux Sabres dans la 1ère période, mais Lowell MacDonald, Nick Beverley et Bernie Lukowich ont répliqué pour les locaux.

Ron Lalonde a complété le total des vainqueurs.

### DANS L'AMH

A Los Angeles, Brian McDonald a marqué deux buts en troisième période, hier soir, pour conduire les Sharks de Los Angeles à une victoire de 6-4 contre les Knights du New Jersey.

Les Knights terminent donc la saison au dernier rang de la section est de l'Association mondiale avec une fiche de 63 points tandis que les Sharks terminent en dernière position au classement de la section ouest avec 50 points.

### LAWSON: 50 BUTS

A Vancouver, Danny Lawson est devenu le troisième joueur de l'Association mondiale de hockey à atteindre le

plateau des 50 buts, hier soir, alors que les Blazers de Vancouver ont battu les Jets de Winnipeg 4-2.

Lawson, qui avait enfilé 61 buts pour les Blazers de Philadelphie la saison dernière, a marqué son 49ème filet au deuxième engagement et son 50ème en troisième période.

Claude St-Sauveur et Rob Walton ont réussi les autres filets des vainqueurs tandis que Ab McDonald et Danny Spring ont répliqué pour Winnipeg.

## Malgré tout, une bonne saison pour le Canadien

**MONTREAL** — A la veille des séries éliminatoires, je crois qu'il serait bon de faire une rétrospective de la dernière saison du Canadien.

L'opinion publique, quant à cette dernière, est très claire et elle a souvent été exprimée, entre autre au moyen des lignes ouvertes: le Canadien n'a pas connu une très bonne saison et on parle même d'une saison de deuxième ordre.

Néanmoins, tout en étant d'accord jusqu'à un certain point avec la majorité dite silencieuse, je persiste à penser que, compte tenu des circonstances, le Canadien a connu une bonne saison.

Quant je parle de circonstances, je pense tout d'abord à Ken Dryden. Ce dernier est sûrement une des raisons de certains déboires du Canadien cette saison. On n'a pas à faire une longue illustration pour prouver que les gar-



**CLAUDE BRIERE**

diens du Canadien ont, tour à tour, éprouvé certaines difficultés. A un tel point qu'aucun des trois n'a réussi à mériter un poste régulier, poste qui a d'ailleurs été laissé libre toute la saison durant. Aux dernières nouvelles, Dryden n'avait pas encore été remplacé.

Quant je parle de circonstances, je pense également au départ de Marc Tardif, de Réjean Houle, de Bob Murdoch, de Dale Hoganson qui ont sapé à toute fin pratique, la profondeur qui était si caractéristique aux Canadiens depuis la première expansion.

Quant je parle de circonstances, je pense aussi aux nombreuses blessures qui ont miné la formation dirigée par Scotty Bowman. Au plus fort de la course au championnat, le Canadien n'a pas pu compter sur Jacques Laperrière, Guy Lapointe, Serge Savard, Jacques Lemaire, Yvan Cournoyer et Chuck Lef-

ley. Sans compter la longue absence de Claude Larose, des blessures à Pierre Bouchard et Jim Roberts, une intervention chirurgicale à Frank Mahovlich... Bien malgré lui, à cause des blessures, le Canadien a dû laisser filer le championnat aux mains des Bruins de Boston qui, eux, n'ont pas eu à composer avec des blessés. En fait, les Bruins représentent l'équipe qui a subi le moins de blessures au cours du dernier calendrier.

Quant je parle de circonstances, je pense aussi aux Bruins de Boston qui n'ont jamais flanché, sauf en ces derniers jours de la campagne, et qui en a surpris plus d'un en ralliant le championnat qu'on avait accordé soit au Canadien soit aux Rangers de New York bien avant que la saison ne débute. Les Bruins se sont élevés comme une puissance. En plus de pouvoir compter sur Phil Esposito et Bobby Orr, ils se sont appuyés sur un jeune gardien qui a fait honneur à son talent. Bien sûr, Gilles Gilbert ne peut être comparé à Bernard Parent ou encore Tony Esposito mais c'est quand même tout ce que les Bruins avaient besoin pour s'assurer du championnat. Les joueurs des Bruins auraient pu, tout comme leur confrère millionnaire, ralentir mais ils ne l'ont pas fait.

Et puis, après tout, le Canadien termine sa saison au deuxième rang et aura, fort probablement, accumulé 100 points ou plus au placement. Seulement quatre équipes sur seize peuvent se vanter d'avoir amassé 100 points ou plus.

Bien sûr, cela n'effacera pas la tenue décevante des Frank Mahovlich, Jacques Lemaire, Guy Lefleur, (de production, semble-t-il, n'a aucun rapport avec le travail), Jacques Laperrière (avant sa blessure). Mais tout ce joli monde se retrouvera face aux Rangers de New York dans moins d'une semaine et à mon avis, si les problèmes du Canadien sont aussi évidents qu'on le pense, c'est à ce moment-là qu'ils nuiront le plus aux hommes de Scotty Bowman.

Seul une rapide élimination du Canadien devant les Rangers pourrait confirmer une saison plus ou moins bonne. Mais si le Canadien atteint la ronde finale sans Ken Dryden, il aura accompli du beau travail.

Il aura réalisé un exploit.

## Les billets sont cher mais rares

**NEW YORK (PC)** — Malgré la hausse des prix, considérable dans certains cas, les billets pour les séries éliminatoires de la Ligue nationale de hockey se font rares.

A New York et Philadelphie, où les prix ont augmenté de 50 pour cent par rapport à ceux en vigueur au cours de la saison régulière, les dirigeants des deux équipes ont décidé d'organiser des loteries pour distribuer les derniers billets.

A New York, les trafiquants s'attendent à ce que les prix sur le marché noir soient plus élevés qu'ils ne l'ont jamais été. L'un d'eux prédit qu'un billet de loge au Madison Square Garden, dont le prix a été fixé à \$15 pour les séries, pourra se vendre \$50.

Les Rangers ont reçu par la poste 20,000 demandes pour 500 billets disponibles. Ces billets seront tirés au hasard.

A Philadelphie, pour éviter une répétition des incidents fâcheux de l'an dernier, alors que 5,000 personnes s'étaient ruées vers les kiosques du Spectrum, n'hésitant pas à se battre à l'occasion, les Flyers tireront au sort dès aujourd'hui les 600 billets

encore disponibles pour les deux premières rencontres.

La saison régulière prend fin dimanche. Les séries débuteront mardi soir, à Philadelphie, et mercredi soir, le 10 avril, à Montréal, Boston et Chicago. Le deuxième match de chaque série quart-de-finale sera disputé jeudi.

Les Bruins, champions de la section est, rencontreront les Maple Leafs de Toronto, les Canadiens recevront la visite des Rangers, les Flyers seront les hôtes des Flames d'Atlanta et les Black Hawks affronteront les Kings de Los Angeles au Chicago Stadium.

Les séries se déplaceront à Toronto, New York, Atlanta et Los Angeles pour les troisième et quatrième rencontres, samedi et dimanche.

Bien que le prix d'un billet de loge au Maple Leaf Gardens soit passé de \$7.70, en saison régulière, à \$15, la direction de l'équipe souligne que la hausse n'est que de \$1.30 par rapport aux séries de 1972. La saison dernière, les Leafs avaient terminé en sixième position.

## Les propos de Racine laissent les joueurs plutôt indifférents!

par Jean BOUTIN

Québec — La saison 1973-74 des Nordiques de Québec a officiellement pris fin hier soir lors d'un banquet de clôture offert à tous les joueurs, aux actionnaires, aux journalistes, enfin à tous ceux qui ont été mêlés à l'équipe cette saison.

Le seul à prendre la parole au cours de cette soirée fut le président Paul Racine qui a piqué son auditoire au vif dès le départ en déclarant:

"Bien sûr, la soirée aurait un cachet bien différent si nous pouvions prendre le champagne des grands honneurs. Il n'est rien. Vouloir vaincre, c'est tout simplement merveilleux. Cependant, accepter la défaite tout en faisant en sorte que les expériences passées puissent servir pour améliorer le futur voilà qui est encore mieux dans les circonstances actuelles".

"Aujourd'hui, nous (les Nordiques)

sommes encore plus puissants qu'hier et cependant bien moins que demain. Au cours de l'hiver nous avons été louangés à certaines reprises et salés dans d'autres. Quelques fois, les critiques ont fait bien mal mais encore là ce sont des choses qui nous serviront pour le futur".

"Avec la naissance des Nordiques, nous avons doté Québec d'un joyau qui devra être de plus en plus beau au fur et à mesure que les années viendront. Pour cela, il nous faudra l'aide de tous les Québécois quelle que soit leur participation à la grande famille des Nordiques".

Les propos de Paul Racine ont été en majorités bien reçus par les personnes présentes. Toutefois, les joueurs baissaient légèrement la tête demeurent avec une grande indifférence face aux déclarations du président devant l'avenir des Nordiques. Pour ces joueurs, l'échec présent était encore trop proche pour penser au futur.

## Foreman rend hommage aux qualités de boxeur d'Ali

**HOUSTON (AFP)** — George Foreman, champion du monde des poids lourds, a déclaré hier qu'il était prêt à rencontrer Jerry Quarry, l'Argentin Oscar Bonavena, Ron Lyle ou Joe Frazier aux Etats-Unis s'il battait Mohamed Ali en septembre à Kinshasa Zaire.

"Ces quatre boxeurs sont des champions de pleins droits et des principaux challengers actuels derrière Ali", a déclaré Foreman, qui se trouve au chevet de sa mère malade à l'hôpital St. Luke de Houston.

Le champion du monde a ensuite rendu hommage aux qualités de boxeur de Mohamed Ali.

"Ali a été envoyé au tapis, Ali a eu la mâchoire cassée, mais Ali est toujours revenu, a-t-il dit. Certaines personnes pensent que sa popularité est due au tapage qui l'entoure. C'est faux. Ses supporters le suivent pour ce qu'il fait dans le ring".

Venant à parler de ses problèmes

fiscaux au Venezuela, où il a été retenu pendant six jours après son match contre Ken Norton, Foreman a qualifié la situation dans laquelle il se trouvait "d'embarrassante", et le pays de "particulier".

Le champion du monde texan a ajouté que lorsqu'il se rendait dans un pays étranger pour gagner de l'argent, il s'attendait à payer des impôts, mais qu'il désirait être prévenu à l'avance.

**GREENSBORO, C.N. (PA)** — Quatre golfeurs se partageaient le premier rang hier, à l'ouverture de l'omnium de Greensboro doté d'une bourse totale de \$220,000.

Mason Rudolph, Leonare Thompson, Bob Charles et Babe Hisey ont tous roulé des 65, six sous la normale, avant que la pluie et la noirceur ne suspendent le tournoi alors qu'il y avait encore 30 joueurs sur le parcours.

Lee Trevino, George Knudson, Jimmy Jamieson et Ray Floyd suivaient avec des 66.

**LE QUOTIDIEN**  
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

en collaboration avec



**PLACE du SAGUENAY**

vous offre l'opportunité de **GAGNER UN VOYAGE A LOS-ANGELES, CALIFORNIE** pour une période de 10 jours pour 2 personnes plus \$250.00 (argent de poche) par

**AIR CANADA**



en collaboration avec



Le couple gagnant résidera au Quality Inn de Los Angeles. Les petits-déjeuners sont compris.

Il est facile de participer, vous n'avez qu'à déposer le coupon ci-bas dans le mail de Place du Saguenay.

TIRAGE 11 AVRIL 1974

DECUPER CE COUPON:

NOM: \_\_\_\_\_

ADRESSE: \_\_\_\_\_

TELEPHONE: \_\_\_\_\_

**LE QUOTIDIEN**  
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

À DÉPOSER À PLACE DU SAGUENAY

## LOTO-PERFECTA

A	B	C	D
10	8	5	1

# SPORTS EN CHIFFRES

Ligue junior régionale				LES COMPTÉURS			
LES COMPTÉURS				B	A	Pts	
Sylvain Tremblay Chic.	B	A	T	Esposito, B	67	74	141
Pierre Gagné P.-A.	11	7	18	Orr, B	30	86	116
Marcellin Boudreau Jonq.	6	9	15	Hodge, B	49	54	103
Alain Blais Chic.	10	4	14	Apps, Pit	24	61	85
Christian Boudreau P.-A.	8	5	13	Clarke, Phi	35	49	84
Pierre Girard sr Chic.	4	9	13	Cashman, B	26	57	83
Serge Gendron Jonq.	4	9	13	Martin, Buf	48	34	82
Germain Tremblay P.-A.	2	10	12	Hextall, Min	20	61	81
Lambert Tremblay Chic.	4	7	11	Sittler, T	35	45	80
Luc Vigneault Jonq.	4	6	10	Park, R	25	55	80
Daniel Dufresne Chic.	3	7	10				

Ligue junior majeure				LES COMPTÉURS			
Hier				B	A	Pts	
Québec 8	Shawinigan 4			Walton, M	57	60	117
(Québec gagne la série 4-0)				Lacroix, NJ	31	80	111
				G. Howe, H	31	69	100
				Hull, W	53	42	95
				Connelly, M	42	53	95
				Carleton, T	37	55	92
				Lawson, V	50	38	88
				B. Campbell, B	27	61	88
				Bernier, Q	37	49	86
				Lund, H	33	53	86

Ligue nationale				LES COMPTÉURS			
Section Est				B	A	Pts	
Boston	76	51	16	9	341	211	111
Montréal	76	44	23	9	283	232	97
Rangers	76	39	23	14	291	239	92
Toronto	76	34	26	16	267	223	84
Buffalo	76	31	33	12	236	245	74
Détroit	76	28	38	10	243	309	66
Vancouver	76	23	42	11	218	283	57
Islanders	77	18	41	18	178	245	54

Ligue nationale				LES COMPTÉURS			
Section Ouest				B	A	Pts	
Philadelphie	76	49	15	12	266	156	110
Chicago	76	39	14	23	259	157	101
Los Ang	76	32	32	12	220	225	76
Atlanta	76	28	34	14	204	233	70
St-Louis	76	26	38	12	201	237	64
Pittsburgh	76	27	40	9	233	266	63
Minnesota	76	23	36	17	231	263	63
Californie	77	13	54	10	191	338	36

## Jim Cox est élu le joueur par excellence à l'entraînement

DAYTONA BEACH, Flo. — Jim Cox a été choisi le joueur par excellence du camp d'entraînement 1974 des Expos de Montréal par les cinq chroniqueurs de baseball attachés aux différents quotidiens de la Métropole et qui suivent les activités des Expos sur une base régulière aussi bien à Montréal qu'à l'étranger.

Cox l'a emporté sur le jeune receveur Barry Foote dans le scrutin. Il est entendu que seules les recrues sont éligibles à ce scrutin.

On se souviendra que Don Hahn, maintenant avec les Mets de New York, avait mérité un tel honneur en 1969, Terry Humphrey en 1972 et Pepe Mangual l'an dernier.

Cox était naturellement très heureux d'apprendre la nouvelle, mais il était d'autant plus heureux de se voir assurer de commencer la saison avec les Expos.

"Au début j'ai dit que je ferais mon possible, mais que je ne serais pas désappointé d'être renvoyé dans les mineurs. Après tout je suis jeune et j'aurais probablement eu une autre chance plus tard", dit-il.

Puis il ajoute: "Aujourd'hui, je serais amèrement déçu si on décidait de me céder aux mineurs, car je crois que j'ai très bien fait au camp d'entraînement."

On m'a donné la chance et je ne l'ai pas laissée passer. On ne m'a pas encore dit que je resterais avec l'équipe, mais on ne m'a pas dit non plus que je resterais à Daytona.

C'est bon signe" de dire Cox avant de se rendre à Orlando où les Expos ont clôturé leur calendrier de parties hors concours hier contre les Twins du Minnesota.

Cox avait une moyenne au bâton de .322 avant le match d'hier. Il a dominé les Expos pour les coups sûrs au camp d'entraînement avec 19, tout en allant au bâton plus souvent que tout autre. Foote a frappé pour .327, obtenant 17 coups sûrs dont deux circuits.

Foote a également impressionné, mais Cox a démontré une meilleure tenue sur le terrain de façon générale.

Cox et Foote sont naturellement éligibles au titre de la recrue de l'année dans la ligue Nationale cette année, mais Larry Lintz, qui a aussi connu un excellent camp d'entraînement, n'est pas éligible, ayant pris part à trop de parties et étant allé au bâton trop souvent l'an dernier après avoir été rappelé par les Expos des Whips de la ligue Internationale.

Cox et Foote seront de la formation des Expos samedi au parc Jarry contre les Cubs de Chicago.

Par ailleurs, le lanceur Dennis Blair a été retranché à son tour de l'alignement pendant que le receveur Bob Stinson était placé sur la liste des blessés pour quinze jours.

Les Expos ont ainsi réduit leur personnel à 26 joueurs, et un autre devait être retranché avant minuit, hier soir, afin de respecter la limite de 25.

Mais le gérant général Jim Fanning a préféré attendre à la dernière minute avant de retrancher le dernier joueur, car tout indique qu'une transaction serait dans l'air présentement, transaction incluant un lanceur et Stinson.



Phil Esposito

## Les Blazers négocient avec Phil Esposito

VANCOUVER (PC) — Les Blazers de Vancouver, de l'AMH, sont en négociations avec Phil Esposito, champion-compteur de la LNH. Esposito a rencontré le président des Blazers, Jim Pattison, le mois dernier. Les Blazers devront toutefois attendre 1975-76, car le contrat d'Esposito comprend la saison prochaine avec les Bruins de Boston.

## SPORTS EN BREF

### Merckx n'était pas dopé

BRUXELLES (PA) — La commission internationale anti-dopage a décrété hier qu'Eddy Merckx ne s'était pas dopé lors du Tour de Lombardie 1973 qu'il remporta avec plus de quatre minutes d'avance sur Felice Gimondi. Les tests urinaires subis par le Belge après la course avaient révélé la présence de traces d'un médicament non autorisé par la Fédération internationale qui l'avait disqualifié.

On apprit par la suite que Merckx, atteint d'une bronchite, avait absorbé un sirop contre la toux prescrit par son médecin et qui contenait de la noréphédrine.

### Offre fabuleuse à Scott

MIAMI (PA) — Jake Scott, du Miami, a reçu une offre de \$500,000 pour trois ans du Hawaii, de la LMF. Il veut toutefois rencontrer la direction des Dolphins avant d'accepter l'offre.

## Tout un début de saison pour Jackson!

ARLINGTON, Texas (PA) — Reggie Jackson a frappé quatre coups sûrs, y compris un circuit, en conduisant les As d'Oakland à un gain de 7-2 sur les Rangers du Texas hier soir.

Les As ont bombardé Jim Bibby de quatre points dans la deuxième manche, plus deux autres dans la cinquième.

A part son circuit, Jackson y est allée de deux doubles et un simple, amorçant la poussée de quatre points dans la deuxième manche.

Cattfish Hunter a limité les Rangers à trois simples pendant sept manches, cédant sa place à Rollie Fingers à la huitième, après avoir alloué deux points.

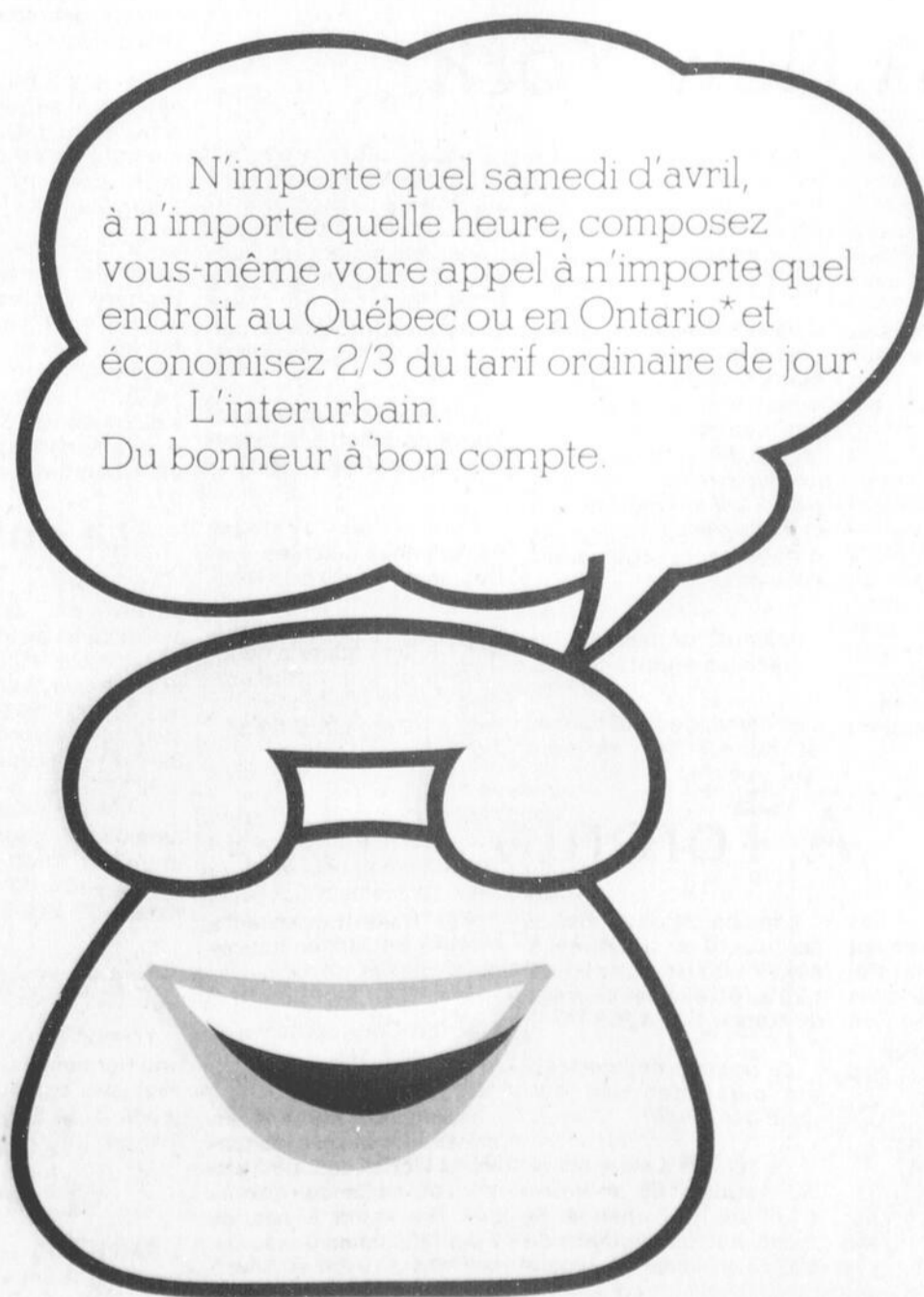
Le match marquait les débuts d'Alvin Dark comme gérant, à son deuxième terme avec les As. Il succède à Dick Williams, qui a démissionné l'an dernier, après avoir conduit les As à trois titres et deux Séries

Mola 7, Blair 8, Taylor 8 et Foote, Humphrey 7; Woodson P. Decker 6, Fife 8 et

Hundley Borgmann 6. C. Mtl-Breeden, Hunt, Lyttle, Woods; Min-Hisle.

# Solde d'appels interurbains. 2/3 de rabais tous les samedis d'avril.

N'importe quel samedi d'avril, à n'importe quelle heure, composez vous-même votre appel à n'importe quel endroit au Québec ou en Ontario\* et économisez 2/3 du tarif ordinaire de jour L'interurbain. Du bonheur à bon compte.



**Bell Canada**

\* Au Québec, (sauf les îles de la Madeleine), en Ontario, ainsi que dans les localités des Territoires du Nord-Ouest desservies par Bell Canada. Cette offre, aux abonnés de Bell Canada, n'est valide qu'en avril 1974.

## SOMMAIRES

Ligue nationale		Association mondiale	
<b>N.Y. ISLANDERS 0 PHILADELPHIE 4</b>		<b>NEW JERSEY 4 LOS ANGELES 6</b>	
PREMIERE PERIODE		PREMIERE PERIODE	
1. Phi., Lonsberry 30 Dornhoefer, Van Impe 9:32 Pén.: Joe Watson Pha 2:23, J. Potvin 14:21, Marshall 10:52, Jim Watson Pha 18:22.		1. Los Ang., Whitlock 20 McDonald 2:21 2. New Jer., Perry 19 Peters, Ferguson 10:38 3. Los Ang., Veneruzzo 39 Leblanc, Crashley 18:02 Pénalité—Peacosh NY 1:40.	
DEUXIEME PERIODE		DEUXIEME PERIODE	
Aucun but. Pén.: J. Potvin I, Clarke Pha 2:31.		4. New Jer., Laughton 20 Block, Lacroix 11:20 5. New Jer., Perry 20 Lacroix, Block 19:12 Pénalités—Tardif LA 10:30, Boylan NJ, White LA 13:09, Morrison NJ 13:54, Garwasuk LA 18:05.	
TROISIEME PERIODE		TROISIEME PERIODE	
2. Phi., Bladon 11 MacLeish 2:34 3. Phi., Barber 30 Bladon, Clarke 8:15 4. Phi., Lonsberry 31 Dornhoefer, MacLeish 17:25 Pén.: Hart 17:10, Saleski Phi 12:13. Lancers: New York 7 13 10-30 Philadelphie 13 13 14-40 Gardiens - Smith, New York; Parent, Philadelphie. A-17,007.		6. Los Ang., Walters 14 Thomas, White 4:35 7. Los Ang., Tardif 40 McDonald, Zrymiak 9:19 8. New Jer., Jones 17 Lacroix, Reichmuth 9:29 9. Los Ang., McDonald 21 Whitlock 13:53 10. Los Ang., McDonald 22 Whitlock, Sutherland 16:48 Aucune pénalité. Lancers: New Jersey 10 12 10-32 Los Angeles 10 8 14-32 Gardiens-Junkin, New Jersey; Hoganson, Los Angeles. A—5,491.	
<b>BUFFALO 2 PITTSBURGH 4</b>		<b>WINNIPEG 2 VANCOUVER 4</b>	
PREMIERE PERIODE		PREMIERE PERIODE	
1. Buf., Ramsay 20 Korab 9:05 2. Buf., Meehan 20 Spencer, Lorentz 14:33 Pénalités-Lorentz Buf 14:54, Paradise Pgh 15:38		1. Van., St-Sauveur 38 Plumb 3:56 2. Van., Walton 16 Hutchison, MacSweeney 4:11 3. Win., McDonald 12 Huck, Woytowich 15:31 Pén.: Baudin W 4:23, C. Campbell V 14:32.	
DEUXIEME PERIODE		DEUXIEME PERIODE	
3. Pitt., MacDonald 41 Pronovost, Durbano 10:25 4. Pitt., Beverley 2 McManaman, Lukowich 10:38 5. Pitt., Lukowich 9 McManama, Burrows 11:29 6. Pitt., Lalonde 10 Durbano, MacDonald 13:34 Aucune pénalité		4. Van., Lawson 4 Burgess, B. Campbell 9:12 5. Win., Spring 8 Swenson 19:46 Pén.: Cardiff V 5:13, Johnson W 7:55.	
TROISIEME PERIODE		TROISIEME PERIODE	
Aucun but Pénalités-Paradise Pgh 0.48, Burrows Pgh 12.13, Schoenfeld Buf 16.56 Lancers: Buffalo 9 10 15-34 Pittsburgh 13 9 6-28 Gardiens-Dryden, Buffalo; Inness, Pittsburgh. A-6,996		6. Van., Lawson 50 B. Campbell 7:22 Pén.: Hornung W 13:38. Lancers: Winnipeg 9 7 10-26 Vancouver 13 9 6-28 Gardiens - Holden, Winnipeg; Donnelly, Vancouver. A-9,882.	

### OAKLAND 7 TEXAS 2

Oakland 040 020 100-7 11 1  
Texas 000 000 020-2 7 2  
Hunter, Fingers 8 et Fosse; Bibby, Foucault 5, Hargan 7, Allen 9 et Billings, Sundberg 9.  
G.-Hunter 1-0, P.-Bibby 0-1, C.-Oakland, Jackson 1.

### BONNE FIN DES EXPOS

A Orlando, les Twins du Minnesota ont terminé leur pire saison de match hors concours hier en cédant 14-8 devant les Expos de Montréal.

Les Twins ont affiché le pire bilan des majeures ce printemps avec une fiche de 5-22, en comparaison de 13-11 par les Expos.

Alors que le compte était égal à 3-3, Ron Hunt a donné une avance définitive aux Expos avec un circuit de deux points aux dépens de Dick Woodson dans la quatrième manche.

### MONTREAL 14 MINNESOTA 8

Montréal 030 200 405-14 18 1  
Minnesota 210 000 023-8 8 2  
Rogers, Stoneman G 2, McAnally 4, Moore 6, De-

# PORTE-FEUILLES QUOTIDIEN

## M. Rouleau déplore l'omission des cours sur les lois des coopératives en droit

LEVIS — "Compte tenu de l'importance que prend le mouvement coopératif au Québec, de son insertion dans la communauté et des services qu'il est appelé à rendre à la classe moyenne et aux gens à faible revenu, nous déplorons qu'on ait omis d'introduire dans le profil obligatoire des cours en droit, les lois fédérales et provinciales concernant les coopératives". Telle est la déclaration qu'a faite monsieur Alfred Rouleau, président de la Fédération de Québec des caisses populaires Desjardins, en prenant connaissance du numéro de mars du journal "Barreau 74" qui annonce que le Barreau de la Province de Québec, en collaboration avec les facultés de Droit, vient de déterminer un profil obligatoire des cours que devront suivre les étudiants en droit et qui sera fixé par un arrêté en conseil du gouvernement du Québec.

"Cette omission nous apparaît grave, de poursuivre monsieur Rouleau, car elle est susceptible de rendre encore plus difficile la compréhension et l'interprétation des lois coopératives par les professionnels formés à la pratique du Droit."

"A l'avenir, pour obtenir leur licence et pouvoir se présenter aux examens du Barreau, les étudiants en Droit devront avoir obtenu 90 crédits dont 57 portant

sur des matières obligatoires desquelles sont exclues les lois fédérales et provinciales sur les coopératives. En agissant ainsi, on semble ignorer complètement la dimension coopérative de notre économie et la présence d'un secteur coopératif important chez nous."

"Nous sommes surpris, de dire le porte-parole officiel du mouvement des caisses populaires Desjardins, de constater que le

Barreau et les facultés de Droit de son université aient oublié qu'il existe au Québec au-delà de 3.000 coopératives (regroupant 3.000.000 de Québécois) qui utilisent les services d'avocats."

Monsieur Rouleau a terminé en exprimant le vœu que cette décision soit révisée et que l'on inclure, dans le programme obligatoire de nos facultés de Droit, l'enseignement de toutes les lois coopératives.

## Des obligations du Québec à portée de toutes les bourses

QUEBEC (PC) — Le gouvernement du Québec lancera, le 16 avril prochain, la vente d'obligations d'épargne. Le montant à atteindre est garanti confidentiel par le ministère des Finances. Les obligations, note le

communiqué remis à la presse jeudi, seront disponibles en coupures de \$100, \$500, \$1.000 et \$5.000 enregistrées quant au capital avec coupons d'intérêts annexés. Elles seront aussi disponibles en coupures de \$5.000 entièrement

nominatives permettant au détenteur de recevoir ses intérêts directement par chèque chaque année.

Les obligations, édition 1974, porteront intérêt à compter du 1er mai 1974 et viendront à échéance le 1er mai 1979. Elles rapporteront un intérêt de 8 pour cent l'an pendant les deux premières années et au taux de 8 et demi pendant les 3 dernières années ce qui assurera un rendement annuel moyen de 8,28 pour cent aux détenteurs qui conserveront leurs obligations jusqu'à échéance.

Le maximum des obligations pouvant être achetées et détenues par les citoyens du Québec, toute succession et toute caisse populaire ou d'économie a été augmentée cette année, à \$40.000. Autrefois ce montant était de \$30.000.

Ces obligations seront encaissables en tout temps, sans perte de capital ni perte ou réduction d'intérêt.

### Libéralisation financière

LONDRES (Reuter) — La Banque d'Angleterre va réinjecter 297 millions de livres sterling dans le circuit bancaire britannique afin d'aider l'économie à se rétablir des effets de la semaine de trois jours.

Cette opération sera réalisée grâce à une réduction de 4,5 à 3,5 pour cent de la proportion des dépôts obligatoires des banques par rapport à leurs exigibilités.

On s'attend que ce déblocage se traduise dès vendredi par un abaissement du taux minimum de prêt de la Banque d'Angleterre.

Ce taux, qui détermine ceux de l'ensemble de l'appareil du crédit, se situe à 12,5 pour cent depuis février. Il avait monté en flèche à partir de juillet 1973, alors qu'il s'établissait à 7,5 pour cent, pour atteindre 13 pour cent en novembre.

### Le dollar

MONTREAL PC — La parité de la devise américaine avec le dollar canadien a fléchi de 7-50 pour se fixer, à la fermeture des cours, à \$0,97. Le livre sterling de son côté a perdu 39-50 et a terminé la séance à \$2,32 8-25.

A New York, le dollar canadien a gagné 3-20 et marquait \$1,03 9-100. La livre a perdu 14-25 et s'est fixée à \$2,39 2-5.

### L'argent

TORONTO (PC) Handy and Harman of Canada Ltd. évaluait l'argent canadien, jeudi, à \$4,973 l'once de Troyes.

### L'or

PARIS (AP) — Voici les cours de l'once d'or à la clôture sur les principaux marchés mondiaux, en dollars américains: Londres \$176,00 Paris fermé Francfort \$178,31 Zurich \$177,50 Hong-Kong \$175,20

## Obligations

TORONTO (PC) — Les prix étaient décidément en baisse et les échanges généralement nombreux hier sur le Marché canadien des obligations.

Le marché à court terme était en perte d'environ 35 à 45 cents. Les obligations à moyen et court termes du gouvernement ont perdu un demi point. Il en fut ainsi pour les obligations des gouvernements des provinces.

La société New Brunswick Telephone Co. Ltd a mis sur le marché, à un taux de 9,5 pour cent, pour \$20 millions d'obligations.

L'argent au jour le jour était disponible à un taux de 6 3-4 pour cent. Les bons du trésor de trois et six mois du gouvernement fédéral se sont vendus à des taux respectifs de 6,74 et 6,95 pour cent respectivement, comparativement à 6,55 pour cent la semaine dernière.

## Montréal

MONTREAL (PC) — Marché montréalais des obligations.

A long terme: Canada en baisse de 1-2; provinces en baisse de 1-2; sociétés en baisse de 1-2.

A court terme: Canada en baisse de 30 cents.

## Dividendes

Dividendes trimestrielles, sauf indications contraires: Amerada Hess Corp., action privilégiée à \$3,50, 87 1-2 cents payables en devises américaines le 30 avril, aux actionnaires inscrits le 15 avril.

Avco Corp., action privilégiée, à \$3,20, 80 cents payables en devises américaines le 20 mai, aux actionnaires inscrits le 26 avril.

Bushnell Communications Ltd., 9 cents payables le 30 avril aux actionnaires inscrits le 15 avril.

Canadian Hydrocarbons Ltd., action série A, 27 1-2 cents payables le 28 juin aux actionnaires inscrits le 14 juin.

Crown Cork and Seal Co. Ltd., 75 cents payables le 15 mai aux actionnaires inscrits le 15 avril.

Hand Chemical Industries Ltd., cinq cents par action ordinaire, cinq cents par action privilégiée plus un bonus de cinq cents, les uns et les autres payables le 1er mai aux actionnaires inscrits le 8 avril.

Woodward Stores Ltd., action classe A, dividende semestriel de 45 cents payable le 30 avril aux actionnaires inscrits le 11 avril.

## L'or à terme

WINNIPEG (PC) — Contrats à terme de l'or, en devises américaines, à la Bourse des denrées de Winnipeg.

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
Avril	178.65	178.75	175.70	176.30B
Juil.	185.50	185.20	183.20	183.50A
Oct.	193.00	193.50	191.00	191.40A
Jan.	201.30	201.50	199.00	199.30A
Avril	—	—	206.50A	—

Volume des transactions, mercredi: 439.

## Mercuriale

MONTREAL (PC) — Prix payés aux producteurs du Marché central métropolitain pour les produits de première qualité.

Ces prix sont fournis par le ministère de l'Agriculture du Québec:

### FRUITS

Pommes: Cortland, \$4,75 à \$5,25 le boisseau, \$6,00 à \$6,25 huit cellos de 5 lbs; McIntosh, \$6,50 à \$7,00 le boisseau, \$7,00 à \$7,25 huit cellos de 5 lbs.

### LEGUMES

Betteraves: \$2,60 le 50 lbs; \$1,50 le 25 lbs; \$1,75 à \$2,00, 12 cellos de 2 lbs.  
Carottes: \$1,75 à 2,00 le 50 lbs; 2,50 à \$2,75, 24 cellos de 2 lbs ou 10 cellos de 5 lbs.  
Laitue: frisée, \$5,00 à \$5,50.  
Oignons: jaunes, moyens, \$2,25 à \$2,50 le 50 lbs; \$4,00 à \$4,25 pour 24 cellos de 2 lbs.  
Panais: \$2,00 à \$2,25, 12 cellos de 2 lbs; \$1,50 le 20 lbs.  
Pommes de terre: \$4,40 à \$4,50 le 50 lbs.  
Rutabaga: ordinaire, \$2,50 à \$2,75 le 50 lbs; ciré, \$3,75 à \$4,00 le 50 lbs.

## Denrées

MONTREAL PC — Cours des denrées transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture: Beurre: arrivages courants, 92 points, 70; 93 points, 71; Commission canadienne de l'industrie laitière, 71.

Fromage: blanc, 80,7; jaune, 81,1. Poudre de lait écrémé: procédé par vaporisation, No 1, en sacs, .51 à .53; procédé par rouleur, No 1, en sacs, .50 à .52 1-2; pour nourrissage, en sacs, rouleur et vaporisation, .43 à .48.

Lait de beurre en poudre: procédé par vaporisation, .45 à .47; pour nourrissage, en sacs, rouleur et vaporisation, .41 à .46. Lait évaporé: 48 contenants de 16 onces, \$11,45.

Lait clair en poudre, pour nourrissage, procédé par rouleur, .09 à .10; procédé par vaporisation, .13 1-2 à 16 1-2; procédé par vaporisation non-hydroscopique, .20 1-2 à .22.

Prix des oeufs, prix moyens des grossistes aux détaillants, en boîte d'une douzaine: A-extra-gros, 83,7; A-gros, 81,5; A-moyens, 77,3; A-petits, 64,2.

Prix payés cette semaine par les distributeurs de la Fédération des Producteurs du Québec: A-extra-gros, .81; A-gros, .79; A-moyens, .75; A-petits, .62; A-peewee, .40.

Pommes de terre: N.-B., \$1,04 à \$1,07 le 10 lbs, \$2,65 à \$2,75 le 25 lbs, \$5,05 à \$5,15 le 50 lbs; I.P.E., \$1,13 à \$1,16 le 10 lbs, \$2,75 à \$2,85 le 25 lbs, \$5,15 à \$5,25 le 50 lbs.

Il y avait 20 nouveaux arrivages.

## NOMINATION

CHEZ

Potvin & Bouchard Inc. magasin de Chicoutimi



M. JACQUES LECLERC

La direction de Potvin et Bouchard Inc. annonce la nomination de M. Jacques Leclerc comme vendeur à leur magasin du 790, rue Alma, Chicoutimi. M. Leclerc possède une expérience de 18 ans dans la quincaillerie et les matériaux de construction.

Il saura certainement vous être utile lors de votre prochaine visite au magasin.

Il invite donc ses nombreux clients et amis à venir le rencontrer.



POTVIN & BOUCHARD INC.

TOUJOURS PRESENTS POUR VOTRE CONFORT

JONQUIERE

100 RUE ST JEAN

Tel. 547-4751

CHICOUTIMI

700 RUE ALMA

Tel. 549-4600

BOIS - MATERIAUX DE CONSTRUCTION - QUINCAILLERIE

## Bénéfices nets

Popular Industries Ltd., pour les trois mois se terminant le 31 janvier 1974, \$49,782, soit 5 cents l'action; en 1973, \$26,756, soit 3 cents.

Rembrandt Jewelry Ltd., pour l'année se terminant le 30 décembre 1973, \$764,175, soit 76 cents l'action; en 1972, \$479,277, 48 cents.

Saratoga Processing Co. Ltd., pour l'année se terminant le 31 décembre 1973, \$236,453, soit 47 cents l'action; en 1972, \$231,889, 46 cents.

## Fonds mutuels

Mass Investment Growth 10.55 11.53.  
Wellington Funds 9.75 10.66.

## Devises étrangères

MONTREAL (PC) — Voici les taux des devises tels que fournis par la Banque de Montréal. Les cotes sont en

monnaie canadienne:	
Afrique du Sud (rand)	1.4625
Allemagne (mark)	.3860
Australie (dollar)	1.4575
Autriche (schilling)	.0526
Bermudes (dollar)	1.02
Bésil (cruzeiro)	.1555
Bulgarie (lev)	.8960
Chine (yuan)	.4990
Danemark (couronne)	.1635
Espagne (peseta)	.0168
Etats-Unis (dollar)	.9750
France (franc)	.2075
Hongrie (forint)	.0920
Inde (rupee)	.1270
Italie (lire)	.001585
Japon (yen)	.003550
Mexique (peso)	.0800
Norvège (couronne)	.1800
Pays-Bas (florin)	.3660
Pologne (zloty)	.0484
Roumanie (leu)	.1614
Royaume-Uni (livre sterling)	2.36
Suède (couronne)	.2225
Suisse (franc)	.3225
Tchécoslovaquie (couronne)	.1900
Union soviétique (rouble)	1.2523
Venezuela (bolivar libre)	.2267
Yougoslavie (dinar)	.0581

NOUS AVONS LE PLAISIR D'ANNONCER LA FORMATION DE

## DORCHESTER SECURITIES LIMITED

Membres de: La Bourse de Montréal

DIRECTEURS: Peter G. Cowie  
Ronald G. Campbell  
John R. Carmichael

MONTREAL  
8th Floor,  
485 McGill Street  
Tel.: 879-1122

TORONTO  
Suite 201  
350 Bay Street  
Tel.: 362-0545

## LA BOURSE

### A Montréal

MONTREAL (PC) — Les prix étaient variables hier et le marché modéré à la Bourse de Montréal.

Au total, 1,180,600 actions ont changé de main en regard de 1,399,229 la veille.

Les services publics ont perdu .71 et ont clôturé à 144.78, les indices composés .24 à 225.86 et les industrielles .17 à 241.01. Les banques ont pris .24 et ont atteint 277.21. Les papiers ont gagné .23 et à la fermeture, étaient fixés à 135.75.

### COMPORTEMENT DES VALEURS

	Jeu.	Mer.
Gains	88	115
Pertes	136	100
Inchangées	69	75
Total	293	290

Les valeurs industrielles les plus actives ont été celles

de l'Alcan Aluminium qui ont perdu 1-4 pour se fixer à \$34 1-2 sur chacune des 13,314 actions vendues.

Les valeurs minières les plus actives ont été celles de la Silver Stack Mines qui ont gagné 11 cents pour atteindre 75 cents sur chacune des 151,600.

Les valeurs de la société Donohue Co. étaient en baisse de 7-8 et ont terminé la séance à \$9 7-8.

Le comportement des pétroles a été varié: Total Petroleum a fléchi de 3-8 et s'est fixé à \$9, Ashland Oil 3-8 à \$11 3-8, Pan Ocean 1-4 à \$13-4 et Texaco Canada 1-4 à \$47 1-4. Shell Canada a pris 1-4 et a terminé la séance à \$19 1-4, Husky Oil 1-4 à \$22 1-8, Imperial Oil 1-8 à \$39 5-8 et Dome Petroleum 1-8 à \$40.

Parmi les valeurs en baisse à la Bourse de Montréal: Hollinger Mines, \$1 à \$39, Aquitaine 1-2 à \$29 5-8, Premier Cablevision 3-4 à \$9 1-4, Northern and Central Gas, 3-8 à \$11 1-4, International Nickel 3-8 à \$34 5-8, Rio Algom Mines 3-8 à \$32 3-4, Distillers Corp. Seagrams 3-8 à \$42, Belle Canada 3-8 à \$43 5-8, Peoples Department Stores 3-8 à \$6 3-4, Calgary Power 1-4 à \$33 et Royal Trust 1-4 à \$26.

Parmi les valeurs en hausse: Royal Bank, 1-2 à \$36 1-4, Westcoast Transmission 1-2 à \$22 3-4, Algoma Steel 1-2 à \$26, MLW Worthington 3-8 à \$17 1-8, Chrysler 1-4 à \$17 5-8 et Price 1-4 à \$15 1-2.

Parmi les valeurs spéculatives, Mineral Resources International a pris 21 cents pour atteindre \$1,90 sur chacune des 77,488 actions vendues.

### A New York

NEW YORK (AFP) — Peu de variations jeudi à Wall-street ou, à la suite d'une séance à nouveau assez peu active, l'indice des industrielles a pratiquement terminé à son niveau de la veille, les baisses l'emportant légèrement sur les hausses.

Les cours ont étroitement fluctué tout au long de la journée, reflétant l'indécision des investisseurs. Ces derniers préfèrent rester à l'écart du Stock Exchange en raison notamment de la hausse continue des taux d'intérêt et des prix dans les pays et des ennuis traversés actuellement par le président Nixon.

Nombre de compartiments terminent sur une note indécise, sans changement ou en hausse ou en baisse d'une fraction.

C'est notamment le cas des pétroles, sidérurgiques, cuprifères, aluminiums et pneumatiques, ainsi que des papiers, chemins de fer, grands magasins et aérospatiales. Ingersoll perd 2 3-8 aux mécaniques et Honeywell 1 1-2 aux ordinateurs, également hésitants.

Majorité de baisses aux tabacs et électroniques.

Les compagnies aériennes et mines d'or se sont

effritées alors que les pharmaceutiques se sont alourdies, à l'image de Syntex, qui perd 4 3-8. Par contre les chimiques où Dupont et Dow gagnent plus d'un point, ont été soutenues, de même que les alimentaires et cinémas.

L'indice Dow-Jones s'est relevé de .86 et, à la fermeture, s'était fixé à 858.89.

Parmi les valeurs canadiennes inscrites à la Bourse de New York, Hudson Bay Mining and Smelting a pris 1-2 et s'est fixé à \$25 7-8. Dow Mines a fléchi de 3-4, et à la fermeture, était de \$19 1-4. McIntyre a perdu 1-2 et a clôturé à \$51 1-2.

### A Toronto

TORONTO (PC) — Les prix étaient généralement en baisse et le marché plutôt modéré hier à la Bourse de Toronto, en dépit d'un relèvement en ouverture de séance, des valeurs industrielles.

### COMPORTEMENT DES VALEURS

	Jeu.	Mer.
Gains	212	260
Pertes	270	227
Inchangées	284	282
Total	766	769

L'indice des valeurs industrielles, malgré une tendance à la hausse au début de l'après-midi, a terminé à 216.12, en baisse de .21.

L'indice des aurifères a perdu 3.92 et a clôturé à 604.77, les métaux de bases 1.20 à 101.64 et les pétroles 1.20 à 101.64 et les pétroles de l'ouest 1.21 à 258.74.

Le nombre des pertes a été plus important que celui des gains.

Le marché a été modéré. Au total, 2,68 millions d'actions ont changé de main, soit un volume de \$20.73 millions, en regard des 3.69 millions d'actions, au volume de \$25.35, mercredi dernier.

Foodez Systems a gagné 3-4 et a atteint \$45 1-2, Ranger Oil a perdu 3-4 à \$40.

Van Ness Industries a terminé à \$3,10, en hausse de 10 cents.

Moore Corp. est demeuré inchangé à \$48.

Parmi les valeurs en baisse, il faut noter Drummond McCall de 1 1-8 à \$19 1-8, Texaco Canada 4 de 1 à \$47, Rio Algom Mines, de 7-8 à \$32, United Canso Oil, de 7-8 à \$19 3-8 et Silverwood A, de 3-4 à \$11 1-2.

Westeel Rosco a gagné 7-8 à \$23 7-8, Imperial Oil 7-8 à \$39 7-8, Canadian Cable Systems 3-4 à \$14 1-2, Royal Bank 3-4 à \$37 1-2.

BOURSE DE MONTREAL

Table of stock market data for Montreal, including columns for 'Valeurs', 'Vies Haut Bas Fer. Ch. Net', and various stock symbols like Abibi, Acme, and Alcan.

Table of stock market data for Montreal, continuing from the previous table with symbols like Alcan, Alcan, and Alcan.

Table of stock market data for Montreal, continuing with symbols like Alcan, Alcan, and Alcan.

Table of stock market data for Montreal, continuing with symbols like Alcan, Alcan, and Alcan.

BOURSE DE NEW-YORK

Table of stock market data for New York, including columns for 'Valeurs', 'Vies Haut Bas Fer. Ch. Net', and various stock symbols like ACF, Adress, and Alcan.

BOURSE DE MONTREAL

Table of stock market data for Montreal, including columns for 'Valeurs', 'Vies Haut Bas Fer. Ch. Net', and various stock symbols like Abitibi, Alcan, and Alcan.

INDUSTRIELLES JUNIORS

Table of stock market data for Industrial Juniors, including columns for 'Valeurs', 'Vies Haut Bas Fer. Ch. Net', and various stock symbols like Abitibi, Alcan, and Alcan.

TITRES AU COMPTOIR

Table of stock market data for Titles au Comptoir, including columns for 'Valeurs', 'Vies Haut Bas Fer. Ch. Net', and various stock symbols like ACT, Abitibi, and Alcan.

Summary text at the bottom of the page, including 'Total des ventes: 11,650,000' and 'Total des ventes: 11,650,000'.

FONDS MUTUELS

Table of mutual fund data, including columns for 'Fonds', 'Vies Haut Bas Fer. Ch. Net', and various fund names like Acrofund, Adanac, and Alcan.

# Les problèmes sociaux actuels s'expliquent par l'expansion malavisée de la technologie

**OTTAWA PC** — On peut choisir d'expliquer les problèmes sociaux actuels par l'expansion malavisée de la technologie, résultat d'un individualisme excessif, selon un document publié par le Conseil des sciences du Canada, jeudi.

Il s'agit de la trentième étude parrainée par le Conseil des sciences. Le document, signé par MM. Michael Gibbons et Roger Voyer, a pour titre: "Un mécanisme de prospective technologique: le cas de la recherche du pétrole sous-marin sur le littoral atlantique."

"Les produits de l'activité technique: ordinateur, automatisation, télévision et contraception hormonal engendrent la détérioration des structures sociales: pollution du milieu environnant, crise urbaine, menace d'anéantissement nucléaire", dit l'étude de 112 pages, dans son introduction.

## LA PROSPECTIVE

La prospective technologique a deux aspects: premièrement la collecte d'informations sur les incidences directes et les répercussions indirectes, à court, à moyen et à long termes, de la mise en oeuvre d'un potentiel technologique et de la diffusion de ses effets au sein des structures physiques, sociales, économiques et politiques d'une collectivité et, deuxièmement, l'analyse de ces conséquences, l'agencement de ces données et de cette analyse au profit de tous les centres de décisions.

Le mécanisme de la prospective technologique englobe tous les groupes sociaux qui s'intéressent ou devraient s'intéresser à la réalisation d'une action technologique donnée.

L'étude, publiée par le Conseil des sciences, a pour but d'analyser la prospective au Canada et d'étudier un cas particulier, celui de l'exploration pétrolière sur le littoral atlantique, à titre d'exemple.

## RECOMMANDATIONS

La prospective, actuellement, selon l'étude, se développe "au hasard" et "comme l'absence de concertation entre les composants du mécanisme prospectif entraîne des nuisances sociales, la population exige maintenant qu'on analyse en profondeur les répercussions de la mise en oeuvre d'un potentiel technique donné, et aussi que cette analyse serve au processus décisionnel".

Selon les auteurs de l'étude, une "commission ou un groupe d'étude prospective" devrait avoir pour "tâche principale de sensibiliser les participants aux mécanismes de prospective technologique et aussi le public". Ses études seraient, en particulier, utiles aux dirigeants politiques.

Le Conseil des sciences du Canada serait l'organisme le plus indiqué pour assumer cette tâche, selon MM. Gibbons et Voyer.

## LES AUTEURS

M. Michael Gibbons est docteur en physique théorique de l'Université de Manchester, Angleterre. Il est l'auteur de plusieurs articles dans diverses revues scientifiques et a collaboré avec MM. John Langrish, W. G. Evans et F. R. Jevons, à la rédaction de l'ouvrage intitulé *Wealth from Knowledge*, publié en 1972.

M. Roger Voyer est de Cornwall, en Ontario. Il a reçu le titre d'Ingénieur-Docteur de l'Université de Grenoble, France. Il est entré au service du Conseil des sciences du Canada en 1968. De 1970 à 1972, il a été détaché auprès de la Délégation canadienne permanente de l'OCDE, à Paris.

L'étude expose les opinions personnelles de ses auteurs et, comme plusieurs autres études parrainées par le Conseil des sciences, n'entraîne pas nécessairement l'adhésion de celui-ci.

## En cas de découverte majeure de gisements de pétrole

# On devra prévoir un plan d'ensemble de développement économique des Maritimes

**HALIFAX (PC)** — Selon un rapport préparé à l'intention du Conseil des sciences du Canada, toute découverte majeure de gisements de pétrole au large de la côte atlantique canadienne n'améliorerait guère le standard de vie dans les provinces maritimes si on ne prévoit pas un plan d'ensemble de développement économique pour la région.

Le rapport, rédigé par MM. Michael Gibbons et Roger Voyer, qui ont étudié le problème pendant deux ans, a été dévoilé jeudi lors d'un colloque réunissant une centaine de fonctionnaires et d'industriels à Halifax.

Les auteurs disent que ni le gouvernement fédéral, ni les gouvernements provinciaux des Maritimes, ni l'industrie pétrolière n'ont considéré quels seraient les effets d'un boom pétrolier sur l'économie et même la situation politique dans l'Est du pays.

Or, ce rapport est d'une actualité brûlante puisqu'on considère comme imminentes des découvertes importantes de gisements au large des côtes de l'Est.

## DECOUVERTES POSSIBLES

L'exploration offshore doit atteindre un sommet durant l'été. Des milliers de permis d'exploration ont été accordés aux grandes sociétés pétrolières depuis qu'on a commencé à s'intéresser aux gisements sous-marins de la région.

Six plateformes de forage, coûtant près de \$15 millions chacune, vont explorer cet été un territoire marin de plus de 300 millions d'acres, au large du Labrador, des Grands Bancs et de la Nouvelle-Ecosse, allant jusqu'à 400 milles des côtes.

Sur la foi des forages déjà effectués—surtout celui qu'a fait Mobil Oil of Canada, près de l'île aux Sables, à 75 milles à l'est de

Halifax, et qui a mené à la découverte d'un gisement de gaz naturel dont l'exploitation est déjà presque rentable—on estime que les réserves de pétrole offshore, dans la région, vont de 22 à 47 milliards de barils de pétrole et de 132 à 307 trillions de pieds cube de gaz naturel.

Il s'agirait donc de réserves beaucoup plus considérables que celles qu'on croit exister au large des îles de l'Arctique et de la Plaine côtière du Nord.

## LES QUESTIONS

Les questions que le rapport soulève sont celles-ci: — Les pêches commerciales perdront-elles leurs employés au profit de l'industrie pétrolière?

— Un secteur manufacturier sous-développé bénéficiera-t-il réellement d'un développement d'ordre pétrolier?

— L'afflux de travailleurs du pétrole et ses conséquences accéléreront-ils la transi-

tion du mode de vie traditionnel des Maritimes à un mode de vie nettement moderne?

— La politique partisane, courante dans les Maritimes, sera-t-elle à la hauteur, lorsqu'il s'agira d'établir des directives d'exploitation et de développement?

— Quels seront les nouveaux services gouvernementaux et les plans de construction nécessaires pour développer la nouvelle industrie?

Le rapport recommande en conséquence que des commissions ou des groupes d'études et d'estimation soient institués, de façon que les industries des pêches, des mines, des forêts, de l'agriculture, ainsi que les syndicats qui en dépendent, puissent participer à la planification de toute la vie économique des Maritimes, en prévision d'une découverte pétrolière majeure.

## MANDRAKE, LE MAGICIEN



## ARCHIE



## GROS LIMONEUX



## LE GENIE



## FLASH GORDON



## RIP, LE DETECTIVE



## LE FANTÔME



## L'ARCHE DE NOE



## En Nouvelle-Ecosse

# Le leadership de Buchanan ne serait pas contesté, chez les Conservateurs

**HALIFAX (PC)** — "Il n'y avait aucun poste de vacant au leadership de notre parti récemment et il n'y en aura pas avant très longtemps encore," a affirmé un dirigeant irrité du parti progressiste-conservateur de la Nouvelle-Ecosse, en réponse aux rumeurs voulant que certains membres

reclament la démission du chef John Buchanan.

Les rumeurs voulant que M. Buchanan soit remplacé, à cause de la défaite subie par son parti aux mains du gouvernement libéral du premier ministre Gerald Regan, mardi dernier, ont débuté avant même que les

résultats finals du scrutin soient publiés.

Quand il devint évident que les conservateurs avaient perdu six sièges, dont plusieurs dans des anciens châteaux-forts, et que le vote populaire tombait à 38 pour cent, contre 47 pour cent en 1970, les observateurs ont laissé entendre

qu'un nouveau chef pourrait succéder à Buchanan.

Le successeur le plus logique, l'ancien maire Roland Thornhill de Dartmouth, qui a défait le ministre libéral Scott MacNutt, mardi, a refusé de s'engager dans la controverse.

John Buchanan a travaillé très fort dans cette campagne. Nous avons obtenu 38 pour cent du vote populaire et c'est sur ce succès relatif que nous devons bâtir notre parti", a-t-il dit jeudi. Il a refusé toutefois de dire s'il pourrait être appelé à présider à cette reconstruction.

M. Thornhill était un candidat au leadership en 1971, alors qu'il était toujours maire de Dartmouth, et il contribua à la victoire de M. Buchanan en joignant ses forces aux siennes au deuxième tour de scrutin.

Quant à Buchanan, il s'est contenté de dire qu'il réexaminait son avenir et que son leadership n'était pas contesté.

## Tabulation finale des votes en Nouvelle-Ecosse

**HALIFAX (PC)** — Une tabulation finale des votes inscrits dans tous les bureaux de votation, en Nouvelle-Ecosse, démontre que les libéraux ont récolté 49 pour cent de la faveur populaire et ont remporté 31 sièges sur 46, tandis que les conservateurs ont remporté la victoire dans 12 circonscriptions et les néo-démocrates dans trois.

Voici la tabulation finale du vote, comparativement aux deux derniers scrutins. Les pourcentages sont entre parenthèses:

	1974	1970	1967	
Lib	206,901 (49)	159,099 (46)	142,945 (42)	
PC	163,739 (38)	161,350 (47)	180,498 (53)	
NPD	52,875 (12)	25,259 (7)	17,873 (5)	
Autres	2,268 (1)	1,464	498	
Totaux	425,783	347,172	341,814	

# MacDonald prend l'entière responsabilité de l'achat des réserves d'huile à chauffage

Par FAY LA RIVIERE  
OTTAWA (PC) — Le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, M. Donald MacDonald, a tenu, jeudi aux Communes, à assumer l'entière responsabilité de l'achat des réserves d'huile à chauffage effectué l'hiver dernier par le ministre des Approvisionnement et des Services, M. Jean-Pierre Goyer, pour permettre à l'est du Canada de faire face à une éventuelle pénurie.

L'opposition conservatrice, menée par M. Robert Stanfield, interroge depuis quelques jours les ministres MacDonald et Goyer sur un conflit possible d'intérêt lors de l'achat des 21 millions de gallons d'huile à chauffage des Antilles à 79 cents le gallon et 5 autres millions de gallons à 99,5 cents le gallon.

En effet, la compagnie qui a vendu cette huile au gouvernement, la Canadian Fuel Marketers, filiale de Shell International, siégeait sur le comité d'experts qui conseillaient et coopéraient avec le

ministre de l'Énergie pendant la crise.

"Selon mes souvenirs, a dit le ministre, le comité n'a recommandé aucun achat spécifique d'un groupe particulier, mais a dit appréhender des difficultés d'approvisionnement au Canada et, au cours d'une réunion, un des importateurs a laissé savoir qu'il n'entendait pas utiliser certains contrats de sa compagnie.

"Divers membres de l'industrie pétrolière, a continué M. Lalonde, avant et après cette réunion, avaient indiqué que les raffineurs canadiens pourraient satisfaire leurs besoins mais que certains importateurs n'étaient pas en mesure de le faire et qu'il fallait remédier à la situation.

"C'est sur cette base que mon ministère a pris la décision, moi-même spécialement, à l'effet qu'il était nécessaire d'acheter du produit raffiné pour assurer la sécurité du marché canadien".

LES PRIX  
La période des questions

de jeudi a d'autre part, permis d'éclaircir la question des prix.

M. Jean-Pierre Goyer et l'opposition conservatrice ne s'entendaient pas, mercredi, sur le prix affiché à Rotterdam du gallon d'huile à chauffage, le premier soutenant qu'il était de 89 cents, plus le transport, si bien que le prix final payé a été de 99,5 cents, l'opposition affirmant, le Oil Buyers Guide à l'appui, que, jamais, au cours de l'hiver, le prix de l'huile à chauffage à Rotterdam n'a dépassé 74 cents.

C'est le premier ministre Trudeau qui a éclairci la question: il y a une différence entre le gallon impérial et le gallon américain quant au volume, donc quant au prix.

Un troisième point n'a pas été éclairci à la satisfaction de l'opposition, toutefois. Le ministre Goyer, a rappelé M. Stan-

field, a déclaré qu'il avait fallu acheter 5 millions de gallons de pétrole roumain à 99,5 cents pour pouvoir bénéficier de l'achat de 21 millions de gallons de pétrole antillais à 79 cents.

Par contre, a continué M. Stanfield, lorsqu'on interroge M. MacDonald à ce sujet, celui-ci déclare que la manœuvre était nécessaire pour assurer la diversité des sources d'approvisionnement du Canada.

"Le premier ministre pourrait-il nous dire lequel de ses ministres a donné l'explication correcte?", a demandé le chef de l'opposition.

"Les deux. Les explications sont complémentaires et non contradictoires", a répondu le premier ministre.

"Pas mal faible", commente une voix anonyme. Vous avez vraiment besoin de ce voyage en France".



REPONSES AUX CRITIQUES  
Jean Marchand répond aux critiques à la Commission des Transports, lors de la réunion, hier.

## La CDC du Canada préfère des mesures où les Canadiens travailleront

OTTAWA (PC) — La Chambre de Commerce du Canada rejette, dans son mémoire commentant le "livre orange" du ministre de la Santé et du Bien-Être social toute proposition qui se rapprocherait de l'instauration d'un revenu garanti et insiste sur la nécessité de mesures pour que les Canadiens travaillent.

Selon la Chambre de Commerce, "dans le secteur privé, beaucoup d'emplois restent ouverts en ce moment et ils ne sont pas tous mal payés ou n'entraînent pas de conditions de travail peu agréables", aussi le gouvernement doit-il prendre des mesures incitatives au travail et ne "pas donner aux individus le choix entre ne plus travailler et recevoir des prestations d'assurance sociale plus élevées que ce qu'ils peuvent gagner en travaillant".

Pour résoudre ce problème, la Chambre ne propose pas, cependant, le relèvement du salaire minimum.

Aussi, la Chambre de Commerce n'appuie-t-elle qu'avec réserve la supplémentation des revenus inadéquats en raison de la grandeur de la famille ou de la nature de l'emploi, proposition 6 du document Lalonde et elle demande "instamment que l'on définisse avec soin l'éligibilité et les montants de revenus requis pour ce plan... pour que les stimulants de l'emploi demeurent".

### ETHIQUE DU TRAVAIL

Quant aux propositions 7 et 8 du livre orange du ministre Lalonde, qui préconisent un revenu minimum garanti pour les personnes incapables au travail comme les infirmes, les chefs de famille à parent unique etc... et pour les personnes âgées, elles "paraissent, être le premier pas vers l'instauration d'un revenu annuel garanti pour tous, avec comme conséquence inévitable de répudier l'éthique du travail telle que nous l'acceptons aujourd'hui", dit la Chambre de Commerce qui n'a pas pu préciser, cependant, sur quelles études sociologiques scientifiques elle appuyait cette dernière affirmation.

Subsidiairement, la Chambre note que "le plan de revenu garanti peut très bien devenir un subsidie pour les employeurs qui payent les plus bas salaires".

Interrogé sur cet aspect du problème, le ministre de la Santé et du Bien-Être social a souligné qu'en effet, le système de sécurité sociale doit être intégré avec d'autres mesures, tel le salaire minimum.

### INAPTES AU TRAVAIL

Pour ce qui est des personnes qui seraient aptes au travail mais préféreraient recevoir des prestations d'assistance, le ministre a déclaré que les études menées au Canada et aux Etats-Unis montrent que 85 pour cent des bénéficiaires des programmes sociaux étaient totalement inaptes au travail comme les infirmes, les personnes âgées, les parents uniques et qu'une partie du 15 pour cent restant présentait des cas de mésadaptation très profonde qui les rendent inapte au travail, du moins dans l'immediat.

### INCITATIONS AU TRAVAIL

Le ministre de la Santé et la Chambre de Commerce tombent d'accord cependant sur l'importance des mesures incitatives au travail.

La Chambre, dans son mémoire "appuie fortement", la première proposition du livre orange qui déclare d'ailleurs que "le système de sécurité du revenu devrait comporter des stimulants de l'emploi".

A ce sujet, M. Lalonde a fait remarquer que les expériences-pilotes de revenu garanti qui se déroulent en ce moment au Manitoba, financées à 75 pour cent par le gouvernement fédéral, sont aménagées de telle sorte qu'il est toujours plus avantageux pour une personne de travailler que d'être bénéficiaire des prestations de l'état.

A la différence, en effet, des programmes sociaux actuels, le système expérimenté au Manitoba consiste pour les bénéficiaires, en une combinaison de revenus gagnés et de revenus servis par l'état, les seconds diminuant progressivement pendant que les premiers augmentent.

La Chambre de Commerce appuie également la proposition voulant que le gouvernement trouve de l'emploi plus efficacement, en recommandant que "les services de placement essayent de s'occuper de la personne en chômage jusqu'à ce qu'elle ait effectivement un emploi".

### ASSUREURS PRIVÉS

Plus peut-être que la question du revenu garanti, la Chambre de Commerce est préoccupée par les effets des programmes publics sur le secteur privé des assurances.

C'est avec soulagement que M. Pierre Ouimet, deuxième vice-président de la Chambre de Commerce, a déclaré à la Presse canadienne que le ministre de la Santé avait rassuré les représentants de la Chambre à l'effet que "le secteur public n'avait pas l'intention de se développer aux dépens du secteur privé".

## A Mirabel, on pourra récupérer grâce à une aire spéciale, une solution très dispendieuse

OTTAWA (PC) — L'aéroport de Mirabel comprendra une aire de trafic spéciale, dotée d'un système de drainage autonome conçu pour récupérer la solution très dispendieuse dont on se sert l'hiver pour dégivrer les ailes des avions.

C'est ce qu'a annoncé, hier en comité parlementaire, le ministre des Transports, M. Jean Marchand, ajoutant qu'un prêt de \$30 millions sera accordé au gouvernement du Québec pour la construction de l'autoroute A-13 à destina-

tion de l'aéroport de Mirabel.

Afin de terminer la première phase de la construction de l'aéroport, le ministre fédéral des Transports consacrera \$112,5 millions au cours de l'année financière 1974-1975, provenant de son budget principal de l'ordre de \$703 millions.

Concernant l'aménagement progressif du réseau routier régional et des autres installations aéroportuaires de soutien, M. Marchand a soutenu que les négociations avec le Québec progressent de façon satisfaisante.

"Il reste encore à examiner les recommandations du Québec, annoncées récemment, sur d'autres modes d'accès de surface à l'aéroport", a-t-il précisé.

### SECURITE ROUTIERE

Au chapitre de la sécurité routière, le ministre consacrera quelque \$6,7 millions au cours de l'année en cours, au regard de \$3,7 millions l'an dernier.

De cette somme, \$2,7 millions serviront à la construction d'installations permettant de déterminer si les véhicules actuels sont bien conformes aux

normes de sécurité en vigueur, d'enquêter sur certains problèmes et d'éprouver les nouveaux équipements dont sont munis les véhicules automobiles.

Un programme d'études sur le comportement des conducteurs, la topographie des routes et la conception des véhicules sera également entrepris au cours de l'année.

### TRANSPORT MARITIME

Devant l'accroissement continu de la navigation hivernale dans le golfe, le

ministère des Transports consacrera par ailleurs \$9 millions pour la construction de deux brise-glaces de 7.000 tonnes, dont le coût global atteindra \$60 millions.

Le budget prévoit d'autre part \$750.000 pour l'étude d'un brise-glace polaire et \$1,6 million pour des modifications au brise-glace

lourd Labrador.

En 1974, un montant de \$5 millions devrait par ailleurs permettre d'achever le drainage du chenal en aval de Québec, commencé en 1971. Ce projet permettra l'accès du port de Québec aux gros navires de 48 à 50 pieds de tirant d'eau.

## BRIDGE

### SON PESANT D'OR

Alors que vous pouvez envisager que pratiquement tous les compétiteurs seront au même contrat, c'est alors que la levée supplémentaire pourra avoir son pesant d'or si les résultats sont convertis en points de match.

La main suivante s'est présentée au tournoi national d'automne alors que chez les messieurs se disputait le championnat des Maîtres à Vie. En N-S vous avez Norman Kay et Eddy Kantar.

Donneur: Est			
Personne vulnérable			
Pi- D-8			
Co- R-D-5			
Ca- A-D-9-7-8-3			
Tr- R-8			
N			
Pi- R-9-6-4-2			Pi- V-10-5
Co- 10-9			Co- V-8-7-6
Ca- V-10-6	O	E	Ca- 2
Tr- V-9-5			Tr- D-10-6-4-3
S			
			Pi- A-7-3
			Co- A-4-3-2
			Ca- R-5-4
			Tr- A-7-2
Est	Sud	Ouest	Nord
1- trèfle	1- trèfle	1- carreau	1- trèfle
2- S-A (1)	2- S-A (1)	2- trèfle	2- trèfle
3- S-A	3- S-A	3- trèfle	3- trèfle
4- S-A	4- S-A	4- trèfle	4- trèfle
5- coeurs	5- coeurs	5- S-A (2)	5- S-A (2)
6- S-A	6- S-A		

(1) Alors que non vulnérables Kay-Kantar sont adeptes des faibles sans-atout en ouvertures, ainsi l'annonce 1- trèfle était une enchère d'approche et la redéclaration 1- S-A 15 à 17 points.

(2) Suivant la convention Gerber, les enchères 4- trèfles et 5 trèfles étaient la vérification des as et des rois. Alors qu'un roi se trouve chez les adversaires sagement Nord s'en tient à un petit chelem.

Entame: dix de coeur.

Si les deux suites rouges cèdent, les mains N-S présentent treize levées d'affile. Kantar ne veut pas cependant se satisfaire de cette faible chance de réaliser une levée supplémentaire et de plus il envisage une possibilité de squeezer en ayant recours au coup de Vienne. Le Mort fait la première levée du roi de coeur puis Kantar appelle un petit carreau vers son roi, se protégeant ainsi contre la possibilité que les quatre carreaux manquants soient groupés chez Ouest. Si ces quatre carreaux sont chez Est il n'y aurait aucune possibilité d'éviter la perte d'une levée. Coup de Vienne, Kantar encaisse son as de pique puis son as de coeur. Comme un troisième coeur est joué vers la dame, Ouest abandonne un pique. Le Mort défille ses carreaux et avant le jeu du dernier le tableau est le suivant:

Pi- D			
Co- ----			
Ca- 7			
Tr- R-8			
N			
Pi- R			Pi- ----
Co- ----			Co- V
Ca- ----	O	E	Ca- ----
Tr- V-9-5			Tr- D-10-6
S			
			Pi- ----
			Co- 4
			Ca- ----
			Tr- A-7-2

Comme le Mort encaisse le sept de carreau Est doit abandonner un trèfle s'il ne veut pas voir le quatre de coeur se mériter une levée. Le déclarant ayant disposé de son quatre de coeur, voici qu'Ouest doit se réduire à deux trèfles afin de conserver son contrôle des piques. Ainsi le déclarant obtient les trois dernières levées par le roi, l'as et le sept de trèfle. Evidemment alors que le champ était de haute qualité, plusieurs compétiteurs obtenaient un résultat identique, mais par contre la simple réalisation du contrat donnait une marque sensiblement inférieure à la moyenne.

Noël Duchesne.

## MOTS CROISES

problème: no 144

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
11										

**HORIZONTALEMENT**

- 1- Le fer en est un... Violet pâle à reflets blancs.
- 2- Trous d'évacuation pour la fumée... Divisibles par deux (f. pl.).
- 3- S'emploie au lieu de "et" dans les phrases négatives... Devenir aigre... Platine.
- 4- Commencer... Volonté.
- 5- Infinitif... Etreindre.
- 6- Inventeur de l'avion... Connais.
- 7- Terre labourée et non ensemençée... Négation.
- 8- Habileté... Etablir le prix de.
- 9- Drame lyrique japonais... Lourd javelot romain... Adj. poss.
- 10- Tirer le lait des vaches... Douille.
- 11- Filet de pêche triangulaire... Petit vent frais et doux.

**VERTICALEMENT**

- 1- Nombre indéfini de personnes... Ils habitent la main.
- 2- Guette... Lumière qui précède le lever du soleil.
- 3- Double règle... Petit cheval de selle... Douze mois.
- 4- Garantir... Conifère.
- 5- Gamme de do... Ramène en arrière.
- 6- Proche... Meurtri, en parlant des fruits.
- 7- Ediles... Ruisseau.
- 8- Vent... Redonner de la vigueur.
- 9- Patrie d'Abraham... Plainte pour un dommage subi... Titane.
- 10- Partie de l'office divin qu'on célèbre l'après-midi, après none et avant complies... Touchés.
- 11- Intenter... Petit bâton pour écrire au tableau noir.

## HOROSCOPE

**LE CAPRI-CORNE** (du 22 déc. au 20 jan.)  
Très bonne santé. De nombreuses sollicitations sentimentales rendront cette semaine agréable. Votre jour: dimanche.

**LE VER-SEAU** (du 21 janvier au 19 février)  
Bonne forme physique. Sur le plan sentimental, votre bonheur sera sans histoire. Votre jour: mercredi.

**LE BELIER** (du 21 mars au 20 avril)  
Bonne santé. Une grande affection vous donnera cette semaine un grand bonheur. Votre jour: jeudi.

**LE TAUREAU** (du 21 avril au 20 mai)  
Légers malaises. Semaine plutôt calme sur le plan sentimental. Votre jour: dimanche.

**LES POISSONS** (du 20 février au 20 mars)  
Bonne forme physique. Sur le plan sentimental, votre bonheur sera sans histoire. Votre jour: mercredi.

**LES GEMEAUX** (du 21 mai au 21 juin)  
Santé bonne. Vous devez profiter de cette semaine pour mettre de l'ordre dans vos sentiments. Votre jour: samedi.

**CANCER** (du 22 juin au 22 juillet)  
Belle santé. En amour, méfiez-vous d'une éloquence passionnée, qui marquerait de faux sentiments. Votre jour: mardi.

**LE LION** (du 23 juillet au 23 août)  
Très bonne santé. Vous n'aurez aucun problème sentimental à résoudre. Votre jour: jeudi.

**LA VIERGE** (du 24 août au 22 septembre)  
Très bonne santé. Votre équilibre sentimental sera rompu par des discussions assez orageuses. Votre jour: samedi.

**LA BALANCE** (du 23 septembre au 22 oct.)  
Légère indisposition. Semaine creuse sur le plan sentimental. Tournez-vous plutôt vers l'amitié pure. Votre jour: mercredi.

**LE SCORPION** (du 23 oct. au 22 nov.)  
Très bonne santé. Votre impulsivité vous amènera des déboires sentimentaux. Votre jour: jeudi.

**LE SAGITTAIRE** (du 23 nov. au 21 déc.)  
Très bonne santé. De nombreuses sollicitations sentimentales rendront cette semaine agréable. Votre jour: dimanche.

# ANNONCES CLASSEES

Tél: 545-4895-96-97-98

## AUTOS A VENDRE

TOYOTA 1971, Corona, 41.000 milles, en bonne condition, prix à discuter. Tél: 544-5377. F-951

CADILAC ELDOURADO 1971 couleur blanche. Très bon mileage, prix très raisonnable. VOIR CAMIL AUTO L.T.E.E. Tél: 548-5577. F-933

CHRYSLER 1961 en très bon ordre, mécanique parfaite, à voir. Tél: 549-1925. F-909

VOLKSWAGEN: 1966, moteur remonte à neuf, avec transmission et chauffage à gaz, 6 volts à l'état de neuf \$350.00. Tél: 673-4747. F-966

CHEVY VAN 20, 1973, bas mileage, servo-freins, servo-direction, V-8 automatique, à l'état de neuf. Tél: 679-0420 après 5 hres. F-959

OLDSMOBILE 1967, servo-freins, servo-direction, très propre, peinture neuve. Tél: 679-0420 après 5 hres. F-958

## DINERS A VENDRE

ROULOTTE, meubles, 12 x 55, à l'état neuf, très propre. Tél: 673-4715. F-955

FOURNAISE à bois (truite) \$40.00, carabine 308 Winchester avec télescope, \$150.00. Pièces de Austin 1964. Tél: 548-4820. F-908

AMEUBLEMENT: Epicerie boucherie, caisse, comptoirs frigorifiques, convoyeur électrique, unité ou en bloc. Tél: 544-2887 ou rés: 544-2426. F-946

AMEUBLEMENT de restaurants comprenant 1 poêle à pâtes et hot-dog, 7 loges d'attente, vaisselle d'hôtellerie, 36 ouvertures, 1 frigidaire, etc. AUSSI: 1 roulotte à pâtes mises sur roues complètement équipée. Tél: 278-5522. F-927

DEUX comptoirs 10 pi. de long, coffret 15 X 30 intérieur. Tél: 549-9367. F-945

SET de salon, de 6 morceaux, \$500.00, presque neuf. AUSSI set de cuisine de 6 morceaux, presque neuf, \$300.00, les deux de style Colonial. Tél: 549-5531. F-948

CALCULATEURS électroniques, portatifs et électriques, \$69.95. DACTYLOS usagées, vente et location. LIBRAIRIE SAGUENAY, 375, Ave. Montcalm. Tél: 543-7744. F-950

2 CHEVAUX D'ÉQUITATION APALOUSA, un de 8 ans et un de 5 ans, AUSSI CHEVROLET BYSCANE 1966. Tél: 548-6477. F-943

MAISON A VENDRE: 2 étages, 4 chambres, grande cuisine, salon et 1 chambre au rez-de-chaussée, situé au 376, Avenue Labrecque, Chicoutimi. Tél: 549-3169. F-949

MAISON semi détachée, 3 chambres, 285 St-François, Bagotville, construite en 1971, prix raisonnable. J. H. Bouliane, Tél: bur: 549-5746, rés: 549-3238, Fiducie du Québec, Courtières. F-839

PORT-ALFRED: 531, 10ème rue, rd. rectement du propriétaire, bungalow 30 x 56, 7 1/2 pièces, terrain asphalté, pelouse, boisé. Tél: 544-2650. F-905

GRANDE maison à vendre, 7 1/2 pièces, AUSSI 101, quartier Murdoch, Chicoutimi. Directement du propriétaire. Tél: 549-0300. F-947

### VENEZ VOUS RENDRE EN RELAXANT

Laissez travailler

37, St-Joseph E, Chicoutimi. Immeuble de 4 logements de bonne construction. Trois logements de 4 1/2 pièces, loyer principal de 8 1/2 pièces. Excellent placement.

790, rue Murdoch, Chicoutimi. Belle résidence de 3 chambres, salon, cuisine, salle à dîner, chambre de bain. Sous-sol fini au complet. Terrain paysagé.

2, Villeneuve, Kénogami. Maison de 2 étages. Rez-de-chaussée: Salon double, salle à dîner, cuisine, salle d'entrée, chambre de lavage. Premier étage: 5 chambres, chambre de bain. Prix abordable.

CHICOUTIMI ALMA  
549-5746 668-2411

Fiducie du Québec  
COURTIÈRES  
une institution du Mouvement des Caisses populaires Desjardins

## TERRAINS A VENDRE

TERRAIN à vendre, rue Des Saguenéens, Chicoutimi. Tél: 549-7030. F-911

## APPARTEMENTS A LOUER

APPARTEMENT: 3 1-2 pièces, meublé, tapis mur à mur, près de Place Saguenay. Le soir seulement, 428 Champs Élysées, Chicoutimi. F-967

APPARTEMENT: 3 1-2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, tapis mur à mur, neuf, situé Rivière-du-Moulin. Tél: 549-4229, libre immédiatement. F-915

APPARTEMENTS: 3 1-2 pièces, chau., éclairé, meublé style Colonial, tapis Shag, centre-d'achats, 2 1-2 pièces, chauffé, meublé, tapis, centre-ville, conciergerie, buanderie. Tél: 549-1376 ou 549-4675. F-901

## CHAMBRES A LOUER

CHAMBRES à louer Centre-Ville Jonquière, avec pension si désiré. Tél: 542-5910. F-934

CHAMBRE: avec cuisine commune, salle de séjour avec T.V., utilisation individuelle, chauffage, libre immédiatement. Tél: 549-0832. F-913

## LOGEUX A LOUER

LOCAL COMMERCIAL: situé à Bagotville, pour informations: écrire à C.P. 1251, Bagotville. F-932

## LOGEMENTS A LOUER

LOGEMENTS: 4 1-2 pièces, meublé, AUSSI 1-2 pièces, meublé, libres le 1er mai. Tél: 549-1655 ou 549-8154. F-953

LOGEMENT: 5 appartements, chauffé, entrées lavéuse et sècheuse, tapis mur à mur, eau chaude fournie, libre immédiatement. Tél: 542-2411. F-954

LOGEMENT: 3 1-2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, libre immédiatement ou le 1er mai. Tél: 549-9400 ou 549-3338 ou 677-2332. F-906

JONQUIÈRE: logement non chauffé, 4 1-2 pièces, entrées lavéuse et sècheuse, 1er plancher, Nelson, Kénogami. Tél: 547-9359, jour et 547-1993, soir. F-923

2 LOGEMENTS: 3 1-2 pièces, situés 21 Est William, Chicoutimi. Tél: 543-4648. F-856

LOGEMENT: 4 1-2 pièces, situé rue St-Chicout, Chicoutimi, libre 1er mai. Pour informations: 543-6616. F-941

LOGEMENT: 3 1-2 pièces, chauffé, éclairé, près de Place Saguenay, prix raisonnable, libre 1er mai. Tél: 549-3497. F-914

LOGEMENT: 4 1-2 pièces, chauffé, eau chaude fournie, \$130.00, pour informations, téléphonez à: 549-5279. F-968

LOGEMENT: sous-louer, libre fin avril, 4 1-2 pièces, près centre-d'achats et Université, moderne, chauffé, eau chaude, thermostat, conciergerie, construction récente. Tél: 545-4184. F-961

LOGEMENT: 3 1-2 pièces, entrées lavéuse et sècheuse, situé 21 Est William, Chicoutimi. Tél: 543-4648. F-960

## MAISONS A LOUER

MAISON UNIFAMILIALE: à louer, libre 1er mai, arrière Place Saguenay, 297, du Carroussel, chauffé, eau chaude incluse, 3 chambres. Tél: 549-6613. F-952

MAISON SEULE: 5 1-2 pièces, située Jardin Talbot, chauffée, éclairée, \$140, par mois. Libre 1er mai. Tél: 549-6347. F-956

## DINERS

FAIRE-PARTS: Futur (e)s marié (e)s; faire-parts de mariage exclusifs, plus de 175 modèles à votre choix. S'adresser à: IMPRIMERIE LE PROGRES DU SAGUENAY L.T.E.E., 349, Jacques-Cartier est., Chicoutimi, P.Q. Tél: 545-4474. F-866

ACHETONS monnaie Canadienne, \$0.50, \$0.25 et \$0.10, 1966 en baissant, bon pourcentage. Tél: 543-6247. F-910

## DEMANDES

ON DEMANDE aide-familiale, pour famille de 2 enfants, du lundi au vendredi, de 8 hres à 5 hres. Tél: 549-9383. F-917

AIDE-FAMILIALE demandée, quartier St-Philippe, travail à la semaine. Expérience demandée pour coucher chez l'employeur, dans famille de 2 enfants. Tél: 548-4070. F-942

## FEMMES DEMANDEES

ON DEMANDE une sténo-sécrétaire, au bureau de la C.S.N. à Chicoutimi, échelle de salaire \$5,832.00 à \$7,514.00. Fin de mise en candidature le 20 avril 1974, faire parvenir application à Mme Pauline Topping au bureau de la Confédération des Syndicats Nationaux à 1001, St-Denis, Montréal. F-957

## POUR INSERER UNE ANNONCE CLASSEE

SIGNALEZ: CHICOUTIMI 545-4895 ALMA 662-8001

NOS TELEPHONISTES SE FERONT UN PLAISIR DE VOUS AIDER

## SAVIEZ-VOUS que vous pouvez transformer vos temps libres en dollars? Oui, en vendant des produits cosmétiques et de beauté courants Régime de France, division Familier. Pour informations, téléphonez à Mme Bertrande Bradet: 549-6728 ou 542-7854. F-924

## BELLE OCCASION pour dame seule de 40 à 50 ans, sachant faire cuisine ordinaire, logement fourni, 5 jours par semaine, bonne condition de travail. Tél: 1-514-645-8912. F-928

## HOMMES DEMANDES

REPRESENTANTS d'assurance-vie, 22 à 55 ans. Biens année scolaire, auto, Chicoutimi, et la région du Lac-St-Jean. Pour appointements: 549-3935 ou écrire C.P. 562, Chicoutimi. F-851

POSSIBILITE de gagner entre \$12,000 et \$15,000, par année, au sein d'une entreprise régionale, en pleine expansion. Carrière dans le courtage immobilier, l'achat et la vente de propriétés. Qualités requises: intégrité, entêtement, 30 ans et plus, 11ème de scolarité ou formation équivalente. Doit posséder une automobile et résider dans le secteur Chicoutimi, Arvida ou Jonquière. Expérience non nécessaire. Entraînement à nos frais. Bénéfices marginaux intéressants. Ecrivez ou téléphonez à la CAISSE D'ÉTABLISSEMENT SAGUENAY-LAC ST-JEAN, courtier en immeubles, 371, Racine est Chicoutimi, (549-7501). F-902

HOMME 35 à 45 ans ayant aptitudes pour petits travaux d'entretien comme assistant, homme d'entrepôt, opérateur de chariot-élevateur, coupeur de tapis et prêts, RUELLAN, 65 SIMARD (Rte.), 456, du Havre, Chicoutimi. Tél: 549-1600. F-912

## OFFRE DE SERVICES

ATTENTION ATTENTION: si vous désirez apporter des changements à l'intérieur ou l'extérieur de votre maison, consultez un expert en la matière, qui vous donnera les conseils pratiques lors d'une entrevue pour estimer les travaux, en téléphonant à 542-2538. F-926

## TARIF D'ABONNEMENT

Par porteur: Saguenay-Lac-St-Jean. .75 par semaine, 6 éditions.

Par porteur: Chibougamau-Côte-Nord. \$1.00 par semaine, 6 éditions.

Prix dans les dépôts: 20 la copie.

Autorisé envoi postal de deuxième classe, ministère des Postes et port payé en numéraire.

Le prix par la poste: Région Saguenay-Lac-St-Jean et Côte-Nord: 1 an: \$40.00; 6 mois: \$23.00

Autres régions au Canada: 1 an: \$50.00; 6 mois: \$30.00

Pays étrangers: 1 an: \$60.00; 6 mois: \$35.00

Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec.

## TOUJOURS PRÊTE A AIDER

MAISON UNIFAMILIALE: à louer, libre 1er mai, arrière Place Saguenay, 297, du Carroussel, chauffé, eau chaude incluse, 3 chambres. Tél: 549-6613. F-952

## MAISONS A LOUER

MAISON SEULE: 5 1-2 pièces, située Jardin Talbot, chauffée, éclairée, \$140, par mois. Libre 1er mai. Tél: 549-6347. F-956

## DINERS

FAIRE-PARTS: Futur (e)s marié (e)s; faire-parts de mariage exclusifs, plus de 175 modèles à votre choix. S'adresser à: IMPRIMERIE LE PROGRES DU SAGUENAY L.T.E.E., 349, Jacques-Cartier est., Chicoutimi, P.Q. Tél: 545-4474. F-866

ACHETONS monnaie Canadienne, \$0.50, \$0.25 et \$0.10, 1966 en baissant, bon pourcentage. Tél: 543-6247. F-910

## DEMANDES

ON DEMANDE aide-familiale, pour famille de 2 enfants, du lundi au vendredi, de 8 hres à 5 hres. Tél: 549-9383. F-917

AIDE-FAMILIALE demandée, quartier St-Philippe, travail à la semaine. Expérience demandée pour coucher chez l'employeur, dans famille de 2 enfants. Tél: 548-4070. F-942

## FEMMES DEMANDEES

ON DEMANDE une sténo-sécrétaire, au bureau de la C.S.N. à Chicoutimi, échelle de salaire \$5,832.00 à \$7,514.00. Fin de mise en candidature le 20 avril 1974, faire parvenir application à Mme Pauline Topping au bureau de la Confédération des Syndicats Nationaux à 1001, St-Denis, Montréal. F-957

## POUR INSERER UNE ANNONCE CLASSEE

SIGNALEZ: CHICOUTIMI 545-4895 ALMA 662-8001

NOS TELEPHONISTES SE FERONT UN PLAISIR DE VOUS AIDER

# OTTAWA EN BREF

## CANADA-PRET

OTTAWA (PC) — Le Canada a consenti à l'Andean Development Corp. un prêt de \$5 millions sans intérêt. C'est ce qu'a annoncé hier le ministre canadien des Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp.

Le prêt qui a été consenti par le biais de la Société canadienne de développement international sera réparti sur 50 ans et 10 années supplémentaires seront accordées à l'Andean Development Corp. pour rembourser.

Les crédits devront être utilisés à l'achat de nourriture et de services au Canada et dans les pays du groupe andin.

## ATLAS

OTTAWA (PC) — Le ministère fédéral de l'Énergie, des mines et des ressources a conclu avec le groupe Macmillan, un accord pour la publication, en novembre prochain, d'un nouvel atlas français-anglais. C'est ce qu'a annoncé hier Information Canada.

Le document, qui se vendra \$55 sera réalisé en couleur et fournira des données à caractère géographique, géophysique et socio-économique.

## CREDIT AGRICOLE

OTTAWA (PC) — Une demande inégalée de prêts adressés à la société de crédit agricole forcera cette société à augmenter considérablement ses crédits.

C'est ce qu'a indiqué hier le président de la société, M. George Owen, qui témoignait le Comité des Communes sur l'Agriculture. M. Owen a précisé que les augmentations nécessaires seraient de l'ordre de 50 pour cent.

Les prêts consentis au cours du dernier exercice financier ont atteint \$500 millions.

## RECHERCHES

OTTAWA (PC) — Le ministre fédéral de la Santé, M. Marc Lalonde, a donné espoir hier au Conseil canadien de la recherche médicale, que ses fonds seront augmentés.

M. Lalonde a laissé entendre que les sommes actuelles de \$40.3 millions consenties au Conseil pourraient être augmentées au cours du prochain exercice financier.

De son côté, M. Malcolm Brown, président du Conseil estime les besoins supplémentaires de son organisme à quelque \$2.5 millions.

## FONCTIONNAIRES-BILINGUISME

OTTAWA (PC) — Le président d'une agence fédérale constituée pour examiner les plaintes des employés du gouvernement fédéral et proposer les solutions à ces problèmes a rejeté hier une suggestion qui lui a été faite de soumettre à son groupe des plaintes de nature linguistique.

M. Jacob Finkelman, président de cette agence, a expliqué son refus en soulignant que le travail de son groupe est à ce point volumineux qu'il serait impensable de lui soumettre en outre les plaintes des fonctionnaires mécontents de la façon dont le bilinguisme est appliqué dans la fonction publique.

## CONTRATS-MASQUES

OTTAWA (PC) — Le ministère canadien de l'Approvisionnement et des services a annoncé hier que sept sociétés canadiennes ont signé avec les pays bas, au coût de \$6,282,190, des contrats pour la fabrication de 165,000 masques à gaz.

Les contrats ont été adjugés par le gouvernement canadien, à la demande de celui des Pays-Bas.

La société R.J. Stampings Co. Ltd. est du nombre de ces sociétés.

## VOULEZ-VOUS ENTRER EN AFFAIRES

Gaz-Bar restaurant à louer à St-Félicien. Très bonne source de chiffre d'affaires.

Ecrire à: LE QUOTIDIEN; Dept. 3009, 316, Labrecque, Chicoutimi.

## OFFRE D'UN LOCAL SERVICE DE PNEU C.T.R.

On offre à louer local commercial, grandeur 1,500 pieds carrés, avec porte 10' x 12', situé 2,500 Ave Du Pont Sud, Alma. TEL.: 668-2334

# GUIDE DE SERVICE ET DE VENTE

### ARBRES ET PARTERRES

LEGUMES, arbres, engrais, pesticides, matériel horticoles (igros et détail), demandez nos prix

PEPINIERE DU LAC ENR.  
1855, Boul. Auger sud, Alma, Lac-St-Jean.  
J. Yves Bourdages, Marcel Tremblay, Agronome.  
Tél: 668-7316 Tél: 668-8655

### DEBOSSAGE

GARAGE J.-B. BRISSON ENR.  
spécialité: déboussage et peinture 1402, Boul. St-Jean-Baptiste, Rivière-du-Moulin. Tél: 549-3654.

Nettoyage de tapis industriel et résidentiel, procédé nouveau. Satisfaction garantie.

### COURS ENSEIGNEMENT

ARVIDA AUTO ÉCOLE  
592, Fickes, Arvida.  
Tél: 548-5385  
Gérard Lacombe, directeur.

### SAGUENAY FRUITS

45, Cartier, Chicoutimi.  
Tél: 549-2121 ou 543-4163

Attention à tous les restaurants: Nous vendons des patates frites fraîches, sac de 25 lb.

### APPARTEMENTS A LOUER

MEUBLES CONDOLIAL 3 1/2 pièces, neufs, près de Place du Royaume, site boisé, stationnement.

APPARTEMENTS HABITAT SAGUENAY a.s. TRÉPIN INC.  
Tél: 549-4322

### LES PRODUITS SANITAIRES SAGUENAY-LAC ST-JEAN.

Tél: 543-9677

### SALLE DE DANSE

LOCATION DE SALLE accomodation 400 personnes, DANSE avec orchestre le samedi soir.

SALLE DU ROCHER  
1133, Boul. St-Paul, Chicoutimi.  
Tél: 549-5424  
Res: 543-1205

### LOCATION EQUIPEMENTS SAG-LAC ENR.

861, Route 170 (16-A) Chicoutimi.  
Tél: 549-4784

Louez notre outillage pour réparation, construction, au jour, semaine, mois. Consultez.

### AMELIORATIONS DE MAISONS

ATTENTION contracteurs ou particuliers pour tous genres d'ouvrage en maçonnerie, consultez.

TREMBLAY & VAILLANCOURT ENR.  
Entreprenur-briqueleur: 840 Marguerite-Bourgeois, Chicoutimi.  
Tél: 549-7786 ou 543-9110

### ANIMAUX

SPECIALISTE conseillère pour l'entretien du poil long toilette complète, coupe transformation.

DOREA, SALON DE BEAUTE POUR CHIENS  
Tél: 677-2889

### IMMEUBLES

LA SOCIÉTÉ LASIBEC ENR.  
Courtier en immeubles, 1398, Des Érables, Chicoutimi. Tél: 549-3440.  
Avant de vendre votre maison, consultez-nous.

### CADEAUX PUBLICITAIRES

Offrez des cadeaux publicitaires à vos clients. Choix varié: allumettes, stylos, calendriers, etc. Consultez.

MME SAVARD, Tél: 543-2664

### BOUTIQUE DU NORD ENR.

9 rue Desrosiers, St-Honore.  
Tél: 673-4336

### COIFFURE

POUR une chevelure en parfaite santé et une coiffure soignée. Ouvert du lundi au samedi.

SALON DE COIFFURE BARBIZON s.s. Jean-Rock Bergeron, 301, Avenue du Séminaire, Chicoutimi.  
Tél: 543-1146

### CHAUFFAGE

QUINCAILLERIE spécialiste en plomberie, ventilation, chauffage air climatisé consultez.

AIMÉ MOREAU L.T.E.E., 1387, Boul. St-Jean-Baptiste, Rivière-du-Moulin.  
Tél: 549-3984

### LA BOUTIQUE DU BALLET

1111, Pierre-Bédard, Chicoutimi.  
Tél: 549-2558

Offrez des cadeaux publicitaires à vos clients. Choix varié: allumettes, stylos, calendriers, etc. Consultez.

### VEILLETTE INC.

1529, Boul. Talbot, Chicoutimi.  
Tél: 549-7769

### TAPIS TUILES

Spécialiste tapis, prêt-à-tapis, tapisserie, Service décoration.

AUX TAPIS DU BOULEVARD, 1157, Boul. Talbot, Chicoutimi.  
Tél: 549-5844

### IMPRIMERIE

Cartes d'affaires, entête de lettre, factures, états de compte, circulaires, étiquettes, avertis, faire-parts, cartes mortuaires, etc.

IMPRIMERIE LE PROGRES DU SAGUENAY L.T.E.E., 349, Jacques-Cartier est., Chicoutimi, P.Q.  
Tél: 545-4474

### DECORATION INTERIEURE

SPECIALITE matériel en peluche pour décoration intérieure de résidence et husses d'auto.

PHILIPPE RHAINDS, 717, rue Rocher, Chicoutimi.  
Tél: 543-0060

### REPARATIONS ENTRETIEN

NETTOYAGE de tapis, meubles, draperies, matelas. Méthode par Emulsification Servicemaster.

NETTOYEUR PROFESSIONNEL INC., Tél: 549-0084

### RAY-CO ENR.

(Vosin A.L. Green), 66, Racine Est, Chicoutimi.  
Tél: 549-8692

### DIVERS

Vous rêvez d'un bon matelas et d'un sommier-caisse, directement du fabricant? Consultez.

MATELAS FLEUR DE LYS, 308, St-François, Jonquière.  
Tél: 542-4460

### LOGEMENTS A LOUER

3 LOGEMENTS: 3 1/2 pièces, finis modernes dans Edifice Municipal. Communiquez.

CORPORATION MUNICIPALE DES CANTONS OTIS (St-Félix d'Otis) Tél: 544-3485

POUR PLACER VOTRE ANNONCE dans cette rubrique, téléphonez à 545-4895. Elles sont publiées: Vendredi - samedi dans: Le dimanche Le mercredi

QUOTIDIEN PROGRES-DIMANCHE PROGRES REGIONAL

## La Honda CB360G bicylindre. Y'a rien de plus nouveau!

Un nouveau moteur de 356 cc (avec nouvelle culasse. Nouvelle pompe à l'huile cyclôidale. De nouveaux carburateurs à vitesse constante.)  
Une nouvelle transmission à six vitesses (avec un nouvel embrayage. Et un nouveau système de huilage à pression du contre-arbre.)  
Un nouveau cadre (plus rigide. Empattement plus long. Selle plus basse.)  
Un nouveau train avant avec fourche avant apparente.  
Un nouveau démarrage électrique avec dégagement de sécurité.  
De nouveaux amortisseurs arrière à cinq positions.  
Un nouveau panneau central pour les fusibles.  
De nouveaux appuie-pieds coussinés.  
Et y'a personne, personne qui a une machine comme ça. Pas encore.  
Parce qu'y a rien de plus nouveau que la Honda CB360G.



**Honda. La dure qui dure.**

VILLENEUVE EQUIPEMENT  
1178, boul. Ste-Genève, Chicoutimi-Nord  
Tél: 543-3600

SPORAMA LTÉE,  
481, Sacré-Coeur, Alma  
Tél: 668-8328

LÉO AUTOMOBILE  
280 rue Hôtel-de-V

Deux stations avec studios à Québec et à Montréal

# Le CRTC autorise Télé Inter-Cité à exploiter un troisième réseau de télévision de langue française

**Par Claude PAPINEAU**  
OTTAWA (PC) — Le Conseil de la Radio-télévision canadienne a rendu jeudi une décision autorisant la société Télé Inter-Cité Québec à exploiter un troisième réseau de télévision de langue française comprenant deux stations avec studios, l'une à Montréal et l'autre à Québec.

Les licences sont accordées pour une période de cinq ans, se terminant le 31 août 1980, et les deux stations devront entrer en opération simultanément.

Télé Inter-Cité, qui était représenté au cours des audiences devant le CRTC par M. Franklin Delaney, ancien secrétaire du CRTC, a exprimé son intention d'assurer la mise en ondes des deux stations au début de septembre 1975.

**LES REJETS**

En accordant les licences d'exploitation des deux stations à un seul et même titulaire, le CRTC rejette donc les demandes de Civitas Corporation, de Radio Futura Ltée, et de CTV.

Civitas Corporation, propriétaire du réseau Radio-Mutuel, demandait des licences d'exploitation de réseau avec studios à

Montréal et à Québec, ainsi que de stations dans les deux villes.

Radio Futura, représentant les intérêts de M. Jack Tietolman, du poste de radio montréalais CKVL, ne sollicitait pour sa part que l'exploitation d'une troisième station de télévision de langue française à Montréal, de même que le groupe coopératif CTVQ, qui de-

mandait une licence pour une station à Québec.

Un quatrième groupe, la coopérative montréalaise CTVM, n'a pas présenté de demande au cours des audiences, ayant réclamé au CRTC de retarder l'audition des requêtes d'un an afin de préparer sa requête.

de ses ressources financières et un personnel plus nombreux à la création et à la production d'émissions réparties sur un horaire plus restreint.

**DEVELOPPEMENT ORDONNE**

C'est pour favoriser le développement ordonné de nouveau service de télévision que le CRTC a décidé d'accorder des licences de Montréal et de Québec au même titulaire.

d'opération, la totalité des sommes auxquelles il s'est engagé, pour les émissions en provenance des deux villes.

Une partie du budget annuel de recherches de Télé Inter-Cité devra être orientée vers "la découverte de nouvelles formules de programmes et de méthodes susceptibles de favoriser une participation populaire significative".

Enfin, la durée des émissions produites par la station de Québec pour diffusion au réseau ne devra pas être inférieure à huit heures par semaine.

Enfin, la durée des émissions produites par la station de Québec pour diffusion au réseau ne devra pas être inférieure à huit heures par semaine.



**DESCENTES** — La police de la région d'Ottawa a effectué une série de 17 descentes dans la journée de mercredi et saisi plusieurs gallons d'alcool de contrebande, de la drogue ainsi que de nombreux objets volés. Elle a également arrêté un suspect armé.

Un certain nombre d'autres personnes arrêtées durant l'opération policière ont été relâchées après interrogatoire.

Ghislain Tremblay, de Montréal, a été gardé sous arrêt; il est recherché au Québec pour vol à main armée.

Les Sûretés municipale et provinciale, ainsi que la Gendarmerie canadienne, ont participé à l'opération, qui s'est soldée par le démantèlement, croit-on, d'un réseau spécialisé dans le vol, et le trafic d'alcool et de drogue.

**EXIGENCES**

Dans sa décision, qui fait suite aux audiences publiques tenues à partir du 10 décembre 1973, le CRTC reconnaît que "les projets de programmation du nouveau titulaire sont ceux qui répondent le mieux aux exigences du Conseil".

"Télé Inter-Cité s'est engagé spécifiquement à consacrer des ressources importantes et des efforts soutenus à la préparation et la mise en ondes d'émissions de nouvelles et d'affaires publiques, à la recherche et à la promotion de talents nouveaux, à la production d'un important contingent d'émissions réalisées au Québec pour diffusion au réseau".

**CONDITIONS**

En plus de l'entrée en opération simultanée des deux stations, le CRTC assujettit sa décision à certaines conditions générales.

Télé Inter-Cité devra définir, à la satisfaction du Conseil, les fonctions de son président directeur-général, de façon à ce qu'il ait l'autorité de remplir les engagements pris lors de l'audience, notamment en ce qui a trait à la programmation.

Le titulaire devra affecter, dès la première année

## AVIS DIVERS

<p>CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE CHICOUTIMI COUR SUPERIEURE NO: 150-05-00185-74 M. LEOPOLD BOUCHARD &amp; MME LEOPOLD BOUCHARD, domiciliés à Anse St-Jean. Demandeurs</p>	<p>CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE CHICOUTIMI SUPERIOR COURT NO: 150-05-00185-74 MR. LEOPOLD BOUCHARD &amp; MRS. LEOPOLD BOUCHARD, domiciled in Anse St. Jean. Plaintiffs</p>
<p>VS — YVAN GAGNE, maintenant de domicile inconnu, autrefois de 16,289, Boul. Gouin, Montréal. Défendeur.</p>	<p>VS — YVAN GAGNE, without known residing place, formerly residing at 16,289 Boul. Gouin, Montréal. Defendant.</p>
<p>Le défendeur YVAN GAGNE est, par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure de Chicoutimi à son intention, ordonnance à être publiée dans "Le Quotidien". Chicoutimi, le 1er avril 1974. Signé: Gabrielle L'Espérance P.A.C.S.</p>	<p>By order of this Court, the Defendant YVAN GAGNE is by the present required to appear in a 30 days delay from the last publication. A copy of the writ of summons and of the declaration has been left at the Superior Court in the District of Chicoutimi, for the defendant. Publication must be made in "Le Quotidien". Chicoutimi, the April 1st 1974. Signed: Gabrielle L'Espérance D.P.</p>
<p>Copie conforme P.A.C.S.</p>	<p>TRUE COPY D.P.</p>
<p>Aubin, Bidard, Fillion, Brisson, Fournier et C<sup>te</sup> avocats, 110, rue Racine - Est, Chicoutimi. TEL: 543-0786.</p>	

## CARRIERES ET PROFESSIONS

**Superviseur des ventes**

Compagnie possédant une clientèle bien établie est à la recherche d'un homme qualifié pour diriger une équipe de voyageurs expérimentés.

**TRAVAIL:**  
Direction des Représentants, Analyse des Territoires de vente, entraînement des nouveaux représentants, développer nouveaux débouchés et faire la promotion des nouveaux produits.

**GENRE D'AFFAIRES:**  
Vente en gros seulement, quincaillerie, matériaux de construction, etc...

**TERRITOIRES:**  
Saguenay, Lac St-Jean, Côte-Nord.

**EXPERIENCE MINIMUM REQUISE:**  
Cinq (5) années d'expérience comme représentant-vendeur de préférence au service d'une Compagnie Nationale. Toute autre expérience d'organisation de vente ou de mise en marché sera considérée. Expérience de la quincaillerie et des matériaux de construction souhaitable mais non essentielle.

**AGE:**  
30 à 45 ans.

**TRAITEMENT:**  
Suivant les qualifications.  
Toute demande sera traitée confidentiellement. Faire parvenir "Curriculum vitae" à:

Le Quotidien,  
Dept. 3008, Chicoutimi.

## Un mémo a été décrit comme une erreur et un geste inconsidéré

OTTAWA (PC) — Un mémo transmis à quatre fonctionnaires du secrétariat d'Etat, à Ottawa, leur défendant de s'entretenir avec les médias d'information, a été décrit jeudi comme une erreur et un geste inconsidéré.

Ce mémo aurait été rédigé par Gérard Rayner, sous-secrétaire adjoint de ce ministère, et a été distribué à quatre directeurs de programmes.

Il se lisait ainsi: "M. Rayner m'a demandé de vous rappeler de ne pas vous entretenir avec les médias d'information. Il désire que toutes les demandes provenant des journalistes soient transmises à notre service d'information. M. Rayner croit que ce service est plus en mesure de coordonner les réponses désirables et peut refuser certains types de questions. Prière de voir à ce que vos employés agissent de même."

Le mémo fut publié jeudi dans le Globe and Mail de Toronto.

M. Rayner participait jeudi à une réunion des fonctionnaires du secrétariat d'Etat et ne pouvait commenter la nouvelle. Un porte-parole du ministère a toutefois fait savoir que le mémo avait été rédigé à partir de notes jetées sur le papier par M. Rayner et avait été très mal rédigé. "Il n'avait pas l'intention de refuser certaines questions. Il désirait seulement préciser ce que tous les journalistes savent, soit que les autorités ne peuvent divulguer tout".

Les notes de M. Rayner furent écrites sur un mémo portant sur un reportage de la Presse Canadienne qui, le 5 février, annonçait que le gouvernement étudiait la possibilité de créer des garderies.

Un porte-parole du secrétariat d'Etat prétend que ce reportage était "légèrement inexact", du fait que l'étude de la question "n'en était qu'à la première phase d'une étude de rentabilité".

Soulignant le soin apporté par le nouveau titulaire dans la préparation des objectifs de son projet de programmation, le CRTC affirme en outre que Télé Inter-Cité a démontré qu'il "entendait soutenir ces principes en affectant une plus large proportion

## OTTAWA EN BREF

**CONSOMMATEURS OCTROIS**

OTTAWA (PC) — L'Association canadienne des consommateurs recevra du gouvernement canadien un octroi de \$116,000.

C'est ce qu'a annoncé le ministre de la Consommation, M. Herb Gray qui a remis lui-même le chèque à M. Maryon Brechin, le président de l'Association qu'il a invité à continuer son travail de protection du consommateur.

**SENATEURS — ARMES A FEU**

OTTAWA (PC) — Le Sénat canadien a entrepris, hier, à la suggestion du sénateur libéral Gil Molgat du Manitoba, un débat sur l'opportunité de tenir des audiences publiques sur son projet de loi visant à limiter l'usage des armes à feu au Canada.

Le projet de loi prévoit la nécessité d'obtenir un permis pour les détenteurs d'arme à feu de toutes espèces et de tous calibres.

**VACANCES DE PAQUES**

OTTAWA (PC) — Les députés fédéraux reprendront fort probablement mercredi prochain une période de vacances.

C'est ce qu'indique une source proche des Communes qui précise que la vacance parlementaire sera de 12 jours.

Le gouvernement proposerait la motion d'ajournement mercredi soir prochain à 18.00 hres et la reprise des travaux pour le 22 avril.

L'informateur n'a cependant pas pu préciser combien de temps les députés fédéraux seront appelés à siéger après le 22 avril.

Transports Canada / Transport Canada  
Marine / Marine

Région des Laurentides  
District de Québec

**AVIS A LA NAVIGATION**

Numéro: Q-19 Le 2 avril 1974.

**FLEUVE ST-LAURENT — RIVIERE SAGUENAY — ANSE DE ROCHE**

Feu à être supprimé

On projette de supprimer définitivement, le 1er juillet 1974, le feu du quai de Anse de Roche, (Sacré-Coeur), nomenclature des feux "Atlantic 1974" no. 1789 (480 13' 07" N., 69o 52' 34" W.).

Toutes les personnes intéressées sont priées de présenter leurs observations par écrit au sous-signe. Elles devront exposer les faits sur lesquels se fondent leurs objections et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et au bien public. Carte (qui sera touchée) 1203 (Partie A-B).

pour Jacques Auger  
Gérant de District  
Service de la Marine  
101, boul. Champlain  
Québec — Qué.  
G1K 4H9

**AVIS PUBLIC**

AVIS PUBLIC est par le présent donné par le Soussigné, Greffier de la Cité de Chicoutimi-Nord, que le Conseil de la Cité de Chicoutimi-Nord, lors d'une séance tenue le 1er avril 1974, a passé et adopté un règlement portant le numéro 383, ayant pour objet de décréter l'exécution de certains travaux municipaux et contracter un emprunt par obligations au montant de \$92,800.00 dollars.

AVIS PUBLIC est en conséquence donné que ce susdit règlement numéro 383 de la Cité de Chicoutimi-Nord, sera soumis aux électeurs municipaux, propriétaires d'immeubles imposables à une assemblée publique qui sera tenue à l'Hotel de ville de Chicoutimi-Nord, jeudi le 11ème jour d'avril 1974 à 19.00 heures.

Le présent AVIS est donné conformément à la Loi.

Donné à Chicoutimi-Nord,  
Ce 3ième jour d'avril 1974.

Marcel Demers  
Greffier

**PUBLIC NOTICE**

PUBLIC NOTICE is hereby given by the undersigned, City Clerk of the City of Chicoutimi-Nord, that the Council of the City of Chicoutimi-Nord has on the first day of April 1974 at a setting held at the City Hall of the City of Chicoutimi-Nord, passed and adopted a by-law bearing number 383 having for object to decree the execution of some work an amount of \$92,800.00 dollars.

PUBLIC NOTICE is accordingly given that the said by-law bearing 383 of the City of Chicoutimi-Nord will be submitted to the municipal electors, owners of immoveable properties at a public meeting held at the City Hall of Chicoutimi-Nord on Thursday, the eleven day of April 1974 at 19.00 o'clock.

The present notice is given in conformity with the Law.

Given at Chicoutimi-Nord,  
This third day of the month of April 1974.

Marcel Demers  
City Clerk

**Sears**

**CONTROLEUR**

Dans le cadre de son programme d'expansion Sears requiert un contrôleur.

**NOUS OFFRONS:**

- Programme complet d'initiation aux rouages d'une grande compagnie (durée approximative d'un an);
- Semaine de 37 1/2 heures;
- Plan-bénéfices complet;
- Caisse de participation aux profits.

Compte tenu des responsabilités attachées à cette fonction, nous exigeons du candidat:

- Diplôme universitaire en commerce (mention Comptabilité, R.I.A. ou C.G.A.) et deux (2) années d'expérience dans un domaine connexe;
- Bonnes notions de la langue anglaise;
- Age compris entre 25 et 30 ans.

Toute demande devra être accompagnée d'un curriculum vitae; elle fera l'objet de la plus grande discrétion. Prière de s'adresser par écrit au prendre, rendez-vous au

Bureau du Personnel (2e)  
Place Fleur de Lys  
Tél.: 529-9861, Local: 307

Simpsons-Sears Ltd.

**GOVERNEMENT DU QUÉBEC**

**Service de placement étudiant du Québec**

**AGRICULTEURS RECHERCHÉS**

**QUALIFICATIONS**

Les agriculteurs désireux d'embaucher un ou plusieurs étudiants pour la période d'été, doivent faire parvenir leur offre d'emploi au plus tôt au Service de Placement Étudiant du Québec.

**AVANTAGES**

Un tiers du salaire des étudiants embauchés pour une période minimale de huit semaines peut vous être remboursé directement par le Service de Placement Étudiant du Québec.

**DATE LIMITE D'INSCRIPTION**  
15 avril 1974

Les agriculteurs intéressés doivent communiquer, par écrit ou par téléphone (frais virés acceptés), à l'un des deux endroits suivants:

**QUÉBEC**  
Service de Placement Étudiant du Québec  
2700, Boulevard Laurier  
3e étage  
Téléphone: (418) 643-7474

**MONTREAL**  
Service de Placement Étudiant du Québec  
310 ouest, rue Ste-Catherine  
2e étage  
Téléphone: (514) 873-1974

# Nixon incite les pays membres de l'OTAN à élargir les objectifs de l'Alliance

WASHINGTON (AFP, Reuter) — Le président Richard Nixon, renouvelant sa mise en garde contre la poursuite d'intérêts nationaux "étroits", a appelé mercredi les pays membres de l'OTAN à élargir les objectifs de l'Alliance pour en faire une organisation non seulement de défense, mais aussi de coopération politique et économique.

Dans une proclamation publiée par la Maison Blanche à l'occasion du 25<sup>ème</sup> anniversaire de l'OTAN, le chef de l'exécutif a réaffirmé que l'Alliance reste "la pierre angulaire de la politique étrangère des Etats-Unis" et ajouté: "Outre la poursuite de la cause de la paix, les membres - de l'Alliance - peuvent élargir les objectifs de notre alliance historique en revigorant notre union pour faire face aux problèmes, liés entre eux, de sécurité, de politiques économiques et de l'environnement".

souligné que "deux décennies de cohésion occidentale" ont permis aux alliés de s'engager dans la détente Est-Ouest.

Mais, a conclu le président, "les réussites du passé ne doivent pas être sacrifiées à la poursuite de l'intérêt national d'une conception étroite".

### MAINTIEN DES FORCES

De son côté, le secrétaire américain à la Défense, M. James Schlesinger, a déclaré devant la commission des affaires étrangères du Sénat que les Etats-Unis devraient sonder leurs alliés européens pour savoir s'ils sont sérieux en affirmant que l'OTAN est présentement en mesure de mener une guerre conventionnelle.

Selon le compte-rendu de cette déclaration du 4 mars publiée mercredi soir, M. Schlesinger a expliqué que son argument pour le maintien des forces américaines en Europe était "fondé sur ma croyance que nous devrions avoir au sein de l'Alliance une capacité énergétique à la guerre conventionnelle".

"Si les Européens ne veulent pas apporter une contribution importante à cette

capacité, nous n'avons pas besoin de 190.000 hommes en Europe simplement pour le principe de leur présence. Nous pouvons le faire avec des effectifs beaucoup moins élevés", a ajouté M. Schlesinger.

Ce compte-rendu livre pour la première fois l'avis d'une commission parlementaire sur les effets des mines nucléaires éventuelle en Europe occidentale.

Ces mines, a précisé le secrétaire à la Défense, ne constitueraient pas une ceinture radioactive en Europe, mais seraient

destinées à détruire les routes et bloquer les communications.

"L'intention est d'enterrer ces armes, lorsque cela sera nécessaire, à des profondeurs différentes pour empêcher des retombées importantes", a-t-il indiqué.

"Si il n'y a pas de vent au moment de l'explosion, il y aurait une zone dangereuse pendant deux ou trois jours. Dans ce contexte la définition du danger dépend du degré de risque que l'on est prêt à accepter", précise par ailleurs un communiqué du Pentagone inséré dans le compte-rendu.

## "Le Quotidien de Paris"

PARIS (Reuter) — Le premier numéro du nouveau journal du matin "Le Quotidien de Paris" a été mis en vente jeudi.

Dirigé par l'ancien rédacteur-en-chef du journal "Combat", M. Philippe Tesson, il est animé par l'équipe de journalistes qui travaillaient également à

"Combat" et qui ont suivi M. Tesson quand celui-ci a quitté M. Henri Smadja.

Mis en le surlendemain de la mort à Paris du président Georges Pompidou, "Le Quotidien de Paris" consacre une grande partie de ses colonnes à l'événement, et à ses conséquences sur le plan politique.



NIXON DEVRA PAYER — M. Wilbur Mills, vice-président du Comité sur le revenu national de taxation a déclaré, après la réunion, hier, que le président Nixon devra payer, à la suite d'une recommandation du Comité. Le montant dû par le président des Etats-Unis est de \$432,787.13, plus les intérêts. (Téléphoto-AP)

## La position financière du président Richard Nixon serait presque anéantie

WASHINGTON (AFP) — Exclu d'un trait de plume du club des millionnaires, par l'administration fiscale qui l'a invité à payer \$432,787 d'arriérés d'impôts, soit la moitié environ de sa fortune, le président Richard Nixon fait ses comptes.

Le porte-parole de la Maison Blanche M. Gerald Warren a reconnu jeudi que la position financière du président a été presque anéantie. Le président a promis qu'il payerait, il payera, a souligné le porte-parole, qui a cependant admis que de sérieuses questions se posent sur la manière dont M. Nixon honorera ses dettes.

La Maison Blanche vaille se mettre sur un pied d'austérité? Mme Pat Nixon va-t-elle renvoyer son cuisinier et se mettre elle-même à la tâche? Le président va-t-il revendre ses résidences de Californie ou de Floride? Va-t-il chercher acquéreur pour

ses documents de vice-président, dont il avait fait don aux Archives nationales en échange d'une exemption fiscale de \$500,000 que le fisc a jugée irrégulière?

Assailli de questions par les journalistes, le porte-parole présidentiel a indiqué que le président des Etats-Unis sera "probablement conduit à emprunter quelque argent".

### LES PROBLEMES

La situation financière du président est à réexaminer complètement, a précisé M. Warren, cependant personne ne semble envisager que le président des Etats-Unis soit amené à la faillite.

Les millionnaires ne manquent pas parmi ses amis, notamment l'homme d'affaires américain-cubain Charles "Bebe" Rebozo et l'inventeur de l'aérosol Robert Abplanalp, qui l'ont aidé à acquérir ses résidences secondaires, et

M. Clement Stone, magnat des assurances de Chicago, grand ami et bailleur de fonds du président, qui, dès jeudi matin, a proposé de venir au secours de M. Nixon.

Le chef de l'exécutif, dont les revenus annuels sont de \$250,000, ne peut pas revendre sa maison de San Clemente. En décembre dernier, au moment où il avait ouvert volontairement ses comptes aux enquêteurs du fisc et du Congrès, M. Nixon avait annoncé qu'il voulait faire présent de sa résidence californienne, après sa mort, au peuple américain.

### LES ARCHIVES

Quant à ses archives de vice-président, M. Nixon avait récemment déclaré qu'il serait heureux d'en reprendre possession, car elles valaient, à son avis, plus que les \$500,000 de déductions fiscales qu'elles lui ont values, à tort, vient de déclarer l'administration fiscale.

Interrogé par un journaliste qui lui demandait si M. Nixon a l'intention de reprendre ce "cadeau" qu'il avait fait aux Archives nationales, le porte-parole de la Maison Blanche s'est contenté d'assurer que le président s'inclinerait devant les décisions qui seraient prises à ce sujet par les responsables des Archives.

Enfin, M. Warren a semblé écarter d'éventuelles suites judiciaires aux problèmes fiscaux du président, en annonçant qu'une fois que ce dernier aurait payé, l'affaire serait "close" aux yeux de la majorité des Américains.

M. Warren a souligné que la lettre transmise par l'administration fiscale à la Maison Blanche mardi, sous l'escorte, a-t-il précisé, de trois inspecteurs des impôts, ne mentionne aucune fraude criminelle de la part du président, mais il a ajouté que ce document ne sera pas rendu public.

## DECES

**Mlle JOSÉE GRENON**  
A Québec, le 2 avril 1974, à l'âge de 21 ans, est décédée **Mlle Josée Grenon**, fille de M. et Mme Maurice Grenon, demeurant au 951, rue du Poste à Desbiens.

Les funérailles auront lieu samedi, le 6 avril, à 3 heures. La dépouille mortelle est exposée à la Salle du Couvent, à Desbiens, et le départ se fera de là à 2 heures 30, pour l'église de Desbiens et de là au cimetière paroissial.  
Direction: Harvey Ltée, Desbiens.

**Mlle JOHANNE GRENON**  
A Québec, le 2 avril 1974, à l'âge de 21 ans et 11 mois, est décédée **Mlle Johanne Grenon**, fille de M. et Mme Maurice Grenon, demeurant au 951, rue du Poste à Desbiens.

Les funérailles auront lieu samedi, le 6 avril à 3 heures. La dépouille mortelle est exposée à la Salle du couvent de Desbiens, à Desbiens, et le départ se fera de là à 2 heures 30, pour l'église de Desbiens, et de là au cimetière paroissial.  
Direction: Harvey Ltée, Desbiens.

**M. ADJUTOR DASSYLVA**  
Au Centre hospitalier de Jonquière, le 3 avril 1974, à l'âge de 74 ans et 7 mois, est décédé **M. Adjutor Dassylva**, époux de Dame Marie-Blanche Tremblay, demeurant au 34, Cabot, Kénogami.

Les funérailles auront lieu samedi, le 6 avril, à 3 heures. Le départ se fera du salon Nault & Girard Inc., 105, Ste-Famille, Kénogami, à 2 heures 30, pour l'église Ste-Famille, et de là au cimetière d'Arvida.  
Direction: Nault & Girard Inc.

**M. ROSARIO LAROCHE**  
Subitement à Chicoutimi, le 4 avril 1974, à l'âge de 65 ans et 8 mois, est décédé **M. Rosario Larouche** dit "Titou", époux de fils de M. Meridé Larouche et de Dame feu Marie-Tremblay, demeurant au 336, boulevard Desgagné, St-David de Falardeau.

Les funérailles auront lieu samedi, le 6 avril à 3 heures. Le départ se fera du salon Gravel & Fils, de St-David de Falardeau, à 2 heures 30, pour l'église St-David de Falardeau et de là au cimetière paroissial.  
Direction: Gravel & Fils Ltée.

**Mme Mariange Trotter Côté**, 66 ans, St-Malachie, Cte Dorchester, Québec.

**Mme Berthe Descarreaux**, 82 ans, 1 Place de l'Eglise, Cte Portneuf.

**M. Siméon Drolet**, 73 ans,

46, Laurier Ste-Catherine de Portneuf, Québec.

**M. Maurice Favret**, 54 ans, 835, rue Claire Fontaine, Québec.

**M. Adelbert Genest**, 79 ans, 3740, Marie-Victorin à St-Antoine de Tilly, Québec.

**M. Roger Grondin**, 45 ans, 1955, rue de la Trinité, Québec.

**M. Gustave Hogue**, 49 ans, 768, Place Philippe, App. 6, Québec.

**Sr. Fabiola Magnan**, 66 ans, Québec.

**Mme Jeanne Talbot-Morency**, 80 ans, 1558, Boul. St-Cyrille Ouest, Québec.

**Mme Dorothy Kelly-Ruel**, 73 ans, Foyer de Ste-Brigitte Home, Québec.

**M. Fernand Vézina**, 49 ans, 6360, avenue Royale, Ange-Gardiens, Québec.

## Brèves internationales

### CANDIDAT UNIQUE

PARIS (Reuter) — Le comité central du Parti communiste français, réuni jeudi, s'est prononcé en faveur d'une candidature unique de la gauche au premier tour des élections présidentielles.

"Il a mandaté le bureau politique pour poursuivre les démarches entreprises auprès du Parti socialiste et du Mouvement des radicaux de gauche, afin que le candidat soit commun aux trois formations", a déclaré M. Georges Marchais, secrétaire général du PCF à l'issue de la réunion.

### NOUVEL HYMNE SUISSE

BERNE (Reuter) — Un concours lancé en décembre dernier par la Société suisse des écrivains pour le renouvellement de l'hymne national helvétique a permis à des auteurs de soumettre quelque 180 textes "patriotiques".

Ces textes seront examinés par un jury composé de membres de la Société qui en retiendront trois, qui seront ensuite mis en musique.

### RENFORTS BRITANNIQUES

BELFAST (AP) — Pour prévenir une répétition des incidents sanglants du dernier week-end, les autorités militaires britanniques ont décidé d'envoyer un renfort de 250 hommes environ en Irlande du Nord. Les Britanniques ont déjà 1,500 hommes en poste dans cette province.

### ONODA SUR SA TOMBE

KAINAN, Japon (AP) — Hiro Onoda, le trainard de l'Armée impériale japonaise qui tenait le maquis depuis la fin de la guerre du Pacifique, aux Philippines, s'est recueilli, ému, jeudi, devant sa tombe au cimetière de Kainan.

La dalle funéraire avait été érigée sur la foi de témoignages de camarades de son unité, rapatriés à la fin des hostilités.

## LES ENTRE-CROISES

5 LETTRES CACHÉES      PROBLEME NO 144      LES PRENOMS

Lorsque tous les mots ci-dessous auront servi pour compléter la grille, il ne vous restera qu'un seul mot dont le nombre de lettres est indiqué dans cette page.

3	Roger	Hélène	Etienne	9
Ann	Serge	Laurée	Mariane	Christine
Eve	Ubaldo	Marise	Mélanie	Christine
Lin	6	Médard	Norbert	Constance
4	Andrée	Michel	Pauline	Ernestine
Anne	Céline	Sophie	8	Théophile
Caïn	Claude	Urban	Athanase	10
Eliot	Daniel	7	Dorothee	Christophe
René	Elaine	Abraham	Honorine	11
5	Emilie	Camille	Marianne	Charlemagne
Fanny	Ernest	Chantal	Théodule	12
Henri	Gérard			Jean-Baptiste

La réponse du problème précédent: récepteur

# GAGNEZ

UN PRIX DE \$25 CHAQUE SEMAINE

PLUS UN GRAND PRIX A LA FIN DU CONCOURS

GRÂCE A NOS PETITES ANNONCES "CLASSEES"...

LE QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC SAINT-JEAN

progrès-dimanche

progrès régional

C'EST AMUSANT C'EST FACILE C'EST PAYANT

ANNONCE INSOLITE

Trouvez l'annonce insolite qui paraît dans la section des ANNONCES CLASSEES de l'une ou l'autre de nos publications:

LE QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC SAINT-JEAN

PROGRES-DIMANCHE

PROGRES REGIONAL

Cette annonce insolite apparaît une fois par semaine, soit dans Le Quotidien, soit dans Progrès-Dimanche ou dans Progrès Régional.

Chaque semaine, il y aura une nouvelle annonce.

Pour participer, il suffit de nous faire parvenir le coupon qui apparaît dans cette page ainsi que le titre de l'annonce insolite, ainsi que sa date de publication.

Chaque semaine, un tirage aura lieu parmi les réponses reçues. Toutes les lettres reçues sont conservées pour le tirage de la MOTO qui aura lieu le 30 avril 74.

RIEN A PAYER

UNE MAGNIFIQUE MOTOCYCLETTE CHAPARRAL

\$25 CHAQUE SEMAINE

\$25 sera tiré parmi les bonnes réponses reçues

EXEMPLE:

D'une annonce insolite dans le genre de celle que vous trouvez en lisant les annonces classées de nos trois journaux.

A VENDRE: ALLUMETTES EN BOIS n'ayant servi qu'une fois. Cadeau idéal pour non fumeurs. Communiquez avec Y.E. ETIENNE - 123-000.

LES GAGNANTS DEVONT RENDRE A UN SYSTEME FACILE POUR METTRE LEUR PRIX (RÈGLEMENT DU CONCOURS)

COUPON DE PARTICIPATION:

NOM: \_\_\_\_\_

ADRESSE: \_\_\_\_\_

VILLE: \_\_\_\_\_

ANNONCES INSOLITES: \_\_\_\_\_

UN COUPON PAR ENVELOPPE

## La baisse des ventes des voitures s'est poursuivie, en mars, aux EU

DETROIT (AFP) — La baisse des ventes de voitures s'est poursuivie en mars, aux Etats-Unis, où les importateurs de voitures étrangères ont été aussi durement touchés que les constructeurs américains.

Ces derniers ont vu en mars leurs ventes baisser de 29,6 p.c. par rapport au même mois de 1973. 653.300 ventes contre 963.200. Pour les constructeurs étrangers, la baisse est cette fois de 27 p.c. environ 125.500 contre

177.500. Au total la baisse de 39 p.c. sur une base journalière, contre 26 p.c. en février, 22 p.c. en janvier et 18 p.c. en décembre 1973.

Pour le moment, les constructeurs américains n'ont toujours pas enregistré le redressement attendu. A la fin mars, notamment après la levée de l'embargo pétrolier, la baisse des ventes a été de 34 p.c. environ par rapport à la période correspondante de 1973.

Le plus touché au cours

du dernier mois a de nouveau été General Motors, dont les ventes ont chuté de près de 38 p.c. à 303.100. Pour Ford et Chrysler, les baisses ont été respectivement de 24 p.c. à 190.700 et 20 p.c. à 123.700. American Motors a par contre progressé de 4,4 p.c. à 35.800. Au total, depuis le début de l'année financière 1974, en octobre 1973, les constructeurs américains n'ont vendu que 3.980.000 voitures environ, soit 20,6 p.c. de moins que pour la période

correspondante précédente.

### VOITURES IMPORTÉES

Les constructeurs de Detroit ne sont pas les seuls à avoir des problèmes: pour les importateurs étrangers, la situation n'est également pas brillante.

En mars leurs ventes ont chuté de 27 p.c. contre 20 p.c. en février et 9 p.c. seulement en janvier. Leur part du marché est en outre retombée à 16 p.c., après avoir atteint près de 19 p.c. en janvier.

Le fait que les voitures étrangères vendues aux Etats-Unis sont généralement de petite taille ne constitue donc apparemment pas un avantage dans le contexte actuel, dans la mesure où les prix de ces voitures sont relativement élevés par rapport à ceux des petites voitures américaines.

La majorité des voitures étrangères importées ont subi des réductions de ventes, notamment Volkswagen près de 31 p.c. Sont en outre spécialement touchés deux voitures dont les ventes avaient progressé d'une façon spectaculaire l'année dernière: la Capri et la Mazda japonaise baissées d'environ 51 p.c. de leurs ventes en mars.

Par contre certains ont vu leurs ventes progresser et notamment Honda avec la petite Civic, Peugeot, Renault et Fiat.



UN FIANCÉ ABATTU — Stephen Weed, le fiancé de Patricia Hearst, semble abattu alors que M. Randolph Hearst répond aux journalistes sur le fait que la jeune fille aurait refusé sa liberté pour se joindre à l'Armée de libération symbiotique, le groupe qui réclame l'enlèvement de Patricia. Weed a dit qu'il refusait de croire que Patty avait refusé d'être libérée. (Téléphoto-AP)

## Ian Ball est maintenu en détention provisoire

LONDRES (AFP) — Ian Ball, l'auteur de l'attentat contre la princesse Anne, le 20 mars dernier, qui comparait jeudi pour la troisième fois devant le tribunal des mises en accusation de Bow Street, à Londres, a été maintenu en détention provisoire pour une nouvelle période d'une semaine à la demande du ministère public.

Au cours de l'audience, qui n'a duré que quelques minutes, cinq accusations supplémentaires ont été portées contre Ian Ball,

jusqu'à officiellement accusé de tentative de meurtre sur la personne de James Beaton, le garde du corps de la princesse Anne. Ball est désormais accusé, en plus de tentative d'enlèvement de la princesse, de tentative de la détenir contre son gré, et de tentatives de meurtre contre les trois autres personnes-le chauffeur de la voiture royale, un policier et un journaliste-qui ont été blessés lors de l'attentat.

Tenu en menottes par deux policiers, Ian Ball a

fait une courte déclaration devant le tribunal affirmant qu'il avait commis son geste "parce qu'il souhaitait attirer l'attention sur l'insuffisance des moyens consacrés au traitement des malades mentaux par le Service national de Santé".

Au cours de l'audience de la semaine dernière, l'avocat de Ball avait déclaré que son client était un malade mental et qu'il avait déjà été hospitalisé dans une clinique psychiatrique.

## Un Boeing-747, en direction de Montréal, a eu des difficultés

PARIS (AFP) — Un Boeing-747 qui, à 10h25 GMT, avait quitté Orly à destination de Montréal avec 200 passagers a, peu après son décollage, perdu une de ses rampes d'évacuation d'urgence: il s'agit d'un toboggan gonflable permettant aux voyageurs de quitter rapidement l'appareil en cas de danger.

Pour une raison encore inconnue le trappe fermant l'alvéole située sous l'aile de l'avion et renfermant une de ces rampes, s'est soudainement ouvert, libérant l'énorme boudin de caoutchouc qui, après une chute de plus de 6.000 pieds, s'est abattu dans un jardin d'Orsay, Vallée de Chevreuse.

Informés par le propriétaire du terrain, les services de sécurité de la localité ont pris contact avec les autorités de l'aéroport qui, à leur tour, ont par radio avisé de cette découverte le commandant de bord du Boeing. Estimant que la sécurité de son appareil n'était pas menacée, celui-ci a décidé de poursuivre normalement son vol vers le Canada.

Il a ajouté qu'au moment du décollage, il avait effectivement ressenti un léger choc et en avait avisé la tour de contrôle. Des recherches avaient été immédiatement entre-

prises sur la piste, mais aucun objet pouvant provenir d'un avion n'avait été découvert.

Il s'agit du vol Air-France 031 qui arrive à Montréal à 12h35, heure locale.

## 77 morts dans un accident d'avion

GABARONES, Botswana Reuter — Un DC-4 s'est écrasé, jeudi, peu après avoir décollé de Francistown, au Botswana. Des 84 personnes à bord du quadrimoteurs, 77 ont été tuées, précisent les autorités.

L'avion ramenait dans leur pays des ressortissants du Malawi qui travaillent dans les mines d'or d'Afrique du Sud. Ils avaient voyagé de Johannes-

bourg à Francistown par train.

Selon des témoins oculaires, l'avion a pris feu avant de se désintégrer et de s'écraser à deux kilomètres de Francistown, alors qu'il s'efforçait de regagner l'aéroport d'où il avait décollé cinq minutes plus tôt. La plupart des victimes ont été carbonisées. Six des survivants, dont l'un est dans un état critique, ont été hospitalisés.

EXPO-SCIENCE  
Ecole Charles- Gravel  
Chicoutimi-Nord  
Samedi - dimanche les 6 et 7 avril.  
Entrée gratuite.

## MOT MYSTERE

Problème no 144 6 lettres cachées THEME LA FAMILLE DU CHAT

Lorsque tous les mots ci-dessous auront été utilisés horizontalement, verticalement et diagonalement dans la grille, il ne vous restera que les lettres servant à relever le MOT-MYSTERE.

A	D	fort	lion	petite	R	T
agile	dent	foufure	lionne	piste	rage	temps
a	dure	g	m	plat	réflexe	tête
bande	e	gazelle	mère	poste	relève	tigre
bête	fauve	gent	N	précoce	ronde	victime
brutal	félin	griffe	noir	prestige	royume	vie
C	fiéroc	guider	P	prise	rude	vitesse
caïman	fier	J	panthère	proie	S	
chat	fierté	jungle	panse	queue	souplesse	sentir
col	flair	passé	O	petit	spécimen	yeux
cruel	forêt	léopard				

La réponse du problème précédent: sapeur

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	C	H	A	T	A	L	P	R	O	I	E	D	U	R	P
2	S	J	R	F	A	C	R	E	F	L	E	X	E	S	E
3	A	O	X	T	A	R	J	I	G	N	C	R	G	P	T
4	F	O	U	R	R	U	R	E	T	P	O	E	A	E	I
5	C	R	E	P	N	E	V	I	R	N	R	U	R	C	T
6	B	O	Y	G	L	L	T	E	D	E	E	O	E	I	E
7	N	I	L	E	F	E	C	E	H	S	F	S	G	M	E
8	O	E	V	L	P	O	S	T	E	S	A	R	I	E	F
9	I	E	A	L	C	P	N	S	G	E	E	T	T	N	F
10	R	I	I	E	E	A	F	U	E	T	C	T	S	I	I
11	R	O	T	Z	P	R	I	A	G	I	L	E	E	E	R
12	N	E	B	A	N	D	E	M	V	V	V	R	R	T	G
13	B	R	S	G	E	U	R	M	A	T	E	M	P	S	E
14	E	S	I	R	P	R	T	E	N	N	O	I	L	I	N
15	E	Q	U	E	U	E	E	M	U	A	Y	O	R	P	T

# CONCOURS

## LE QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

### GAGNEZ 3 TELECOULEURS

DE MARQUE HITACHI  
1 TIRAGE PAR MOIS  
PROCHAIN TIRAGE  
le 15 avril

en PLUS

Si vous ajoutez à votre formule de participation une partie d'une annonce de l'un de nos annonceurs qui paraît dans le QUOTIDIEN, Nous vous donnerons \$100.00 en argent, en plus si votre lettre est pignée.

en PLUS

Un autre \$100.00 supplémentaire sera donné si vous ajoutez à votre envoi une facture où une preuve d'achat en provenance d'un marchand qui annonce dans le QUOTIDIEN.

#### REGLEMENTS DU CONCOURS:

- Faire parvenir autant de formules de participation que vous le désirez. Une seule formule par enveloppe.
- Les annonces et preuves d'achats doivent être incluses dans l'enveloppe avec la formule de participation.
- Les gagnants auront à répondre à une question facile pour se mériter leur prix. Les employés du Progrès du Saguenay Ltée et les membres de leurs familles ne sont pas éligibles.

Concours "LE QUOTIDIEN"

NOM \_\_\_\_\_

ADRESSE \_\_\_\_\_

VILLE \_\_\_\_\_ TEL: \_\_\_\_\_

DECOUPEZ ET ENVOYEZ VOS COUPONS A:

**LE QUOTIDIEN**  
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN  
316, Avenue Labrecque Chicoutimi

# Pierre Messmer rend un vibrant hommage à M. Pompidou

PARIS (AFP) — Le premier ministre français, M. Pierre Messmer, a prononcé jeudi dès l'ouverture de la séance de l'Assemblée nationale, un hommage au président de la république Georges Pompidou. Il a déclaré:

"Avant-hier 2 avril, peu après 21 heures, Georges Pompidou, président de la république, est mort.

"Pendant près de cinq ans, il a présidé aux destinées de la France. Il en a accru la force, il en a tenu et développé le rayonnement de notre pays dans le monde. Aux Françaises et aux Français, il a assuré plus de bien-être et de bonheur dans la liberté et la paix".

"Il fut un des vôtres: Vous connaissiez son intelligence et son bon sens. Vous devinez sa bonté. Vous respectez maintenant son courage. Malgré la maladie, il a assumé jusqu'à sa mort, en parfaite lucidité, ses devoirs de chef de l'Etat".

"Le 15 juin 1969, le peuple français l'avait élu pour succéder au général de Gaulle. C'était une grande et grave responsabilité. Il en a été digne."

"L'hommage fait par la voix de votre président, que vous venez de lui rendre, les manifestations de sympathie qui parviennent de tous les pays du monde, l'immense tristesse qui s'est abattue brutalement sur la France, sont les émouvants témoignages de l'attachement et de l'admiration qu'il avait suscités dans l'accomplissement de sa haute et lourde tâche".

"Nous devons continuer en nous inspirant de son exemple".

"La France et les Français d'abord, quelles que soient ses propres souffrances, telle était la règle que s'était imposée le chef de l'Etat. Il n'y faillit point." "C'était sa grandeur."

# M. Alain Poher se présente à la télévision française

PARIS (AP) — "Pour la seconde fois, les circonstances m'amènent à assumer les fonctions de président de la République par intérim", a déclaré M. Alain Poher, jeudi soir, à la télévision.

"Ma première pensée a été, naturellement, pour Mme Georges Pompidou et sa famille. La disparition de celui qui présidait, depuis cinq ans, aux destinées de l'Etat est aujourd'hui douloureusement ressentie par l'ensemble des Français."

"Quelles que soient les préférences politiques des uns et des autres, nous avons tous admiré la conscience exigeante du président Pompidou dans

l'accomplissement de ses devoirs, et son exceptionnel courage face à l'adversité."

"Samedi prochain, à l'occasion du deuil national décrété par le gouvernement, le pays tout entier lui rendra l'hommage solennel qui lui est dû."

"Dans quelques semaines, vous aurez à choisir un nouveau président de la République."

"Ce choix s'effectuera — en toute liberté — au terme d'une campagne qui permettra aux candidats d'exprimer clairement et, je le souhaite, dans la dignité, leurs idées et leurs projets."

"Je compte sur vous pour que la démocratie et la France sortent renforcées de cette épreuve."

# Les députés français ont connu une journée de deuil, en France

PARIS (AP) — L'ensemble des députés a écouté debout l'hommage solennel qui a été rendu jeudi, à l'Assemblée nationale, au président Georges Pompidou.

C'est tout d'abord M. Edgar Faure qui, dans une grande fresque lyrique, a brossé les qualités du disparu et évoqué le souvenir que son action, dans la maladie, laisse dans la mémoire des citoyens.

Puis M. Pierre Messmer, dans un style plus sobre, et avec des phrases plus hachées, a rappelé en quelques mots la "grandeur" du disparu, qui avait su succéder au général de Gaulle en assurant "plus de bien-être et de bonheur peut-être dans la liberté et

la paix" aux Françaises et aux Français.

M. Edgar Faure prononça son hommage de la tribune présidentielle, face à l'Assemblée, qui l'écouta dans le plus grand silence. Les tribunes du public étaient remplies d'une foule émue, mais la tribune de la présidence de la République était symboliquement vide.

M. Messmer a prononcé son allocution du banc du gouvernement, en faisant face lui aussi aux députés. Il était entouré par MM. Giscard d'Estaing, Jacques Chirac, Hubert Germain, Joseph Comiti, qui, comme lui, portaient une cravate noire en signe de deuil, tout comme la plupart des membres du gouvernement.

## LES TRAVAUX

Immédiatement après la fin de cette allocution, M. Edgar Faure leva la séance en signe de deuil, en ajoutant qu'il pensait que l'Assemblée lui laissera le soin de la convoquer.

La veille à la conférence des présidents, le président de l'Assemblée avait décidé que la session parlementaire serait suspendue jusqu'à l'élection du nouveau président de la République, à moins que d'ici là le gouvernement décide de soumettre au parlementaire un texte nécessitant un vote d'urgence, auquel cas les députés seraient convoqués à se réunir.

Cette hypothèse paraît peu probable.

La séance a duré une dizaine de minutes, c'est-à-dire à peu près le même temps que la première séance de la session de printemps, qui avait eu lieu mardi et au cours de laquelle M. Edgar Faure n'avait fait que procéder au traditionnel renouvellement des membres du bureau.

Mardi soir, quelques heures après s'être séparés, les députés avaient appris la mort du président de la République. Tous leurs travaux s'en sont trouvés bouleversés et leur ordre du jour, qui prévoyait une déclaration gouvernementale jeudi, a été annulé.

Immédiatement après ce bref hommage solennel que les parlementaires ont écouté dans le recueillement, l'agitation politique a repris avec une vigueur accentuée dans les couloirs. En effet, les députés n'avaient pas tous quitté l'hémicycle lorsque fut diffusée la nouvelle de la candidature de M. Jacques Chaban-Delmas.

# J.-Y. Morin sera de la délégation québécoise

QUEBEC (PC) — Le chef de l'opposition fait partie de la délégation québécoise qui assistera aux obsèques du président de la France, a annoncé hier soir le Parti Québécois.

M. Jacques-Yvan Morin est parti jeudi soir pour Paris et sera de retour à l'Assemblée Nationale lundi.

Les obsèques du président Pompidou seront célébrées samedi en l'église Notre-Dame de Paris.

## AUX OBSEQUES

PARIS (AFP) — L'ambassadeur du Canada à Paris, M. Léo Cadieux, et le délégué général du Québec, M. Jean Chapdelaine, se sont rendus jeudi, le premier dans l'après-midi et le second en fin de matinée, au palais de l'Elysée, pour signer le registre de condoléances qui y a été ouvert, après des décès du président de la République, M. Georges Pompidou.

**EXPO-SCIENCE**  
Ecole Charles-Gravel  
Chicoutimi-Nord  
Samedi - dimanche  
les 6 et 7 avril.  
Entrée gratuite.



SA FAMILLE — Mme Claude Pompidou, son fils Alain, (à gauche, à demi caché) et sa belle-fille, Sophie, quittent l'église Saint-Louis en L'Ile, après les funérailles du président Georges Pompidou. (Téléphoto AP)

# Sears

**PARTICIPEZ A NOTRE CONCOURS CUMULATIF TIRAGE TOUS LES JEUDIS, VENDREDIS SOIRS ET SAMEDIS APRES-MIDI.**

# SPECIAUX du SAMEDI

**SPECIAUX 1 HRE SEULEMENT 9 HRES A 10 HRES A.M.**

## COUPE-VENT

Pour le printemps. Choix de différents modèles et de différents coloris dans le groupe. Différents tissus dans le groupe. Gr. 36 à 46.

\$4.98 à \$24.98  
**\$2.49 à \$12.49**

SEARS Vêtements pour Hommes (Rayon 45)

## RASOIR PHILIPS

\$24.99  
**\$19.99**

Pour hommes. Taille-favori. 110-220 volts.

SEARS Cosmétiques (Rayon 8)

## LISTERINE

**\$1.29**

Pâte à Dents "Listerine" en paquet de 4 tubes.

SEARS Cosmétiques (Rayon 8)

# SPECIAUX

**toute la journée jusqu'à épuisement de la marchandise**

## Souliers pour dames

Valeur: \$14.98 à \$21.

**\$3.99**

Souliers Sports et Toilettés. De très belle confection. Très confortables. Belle valeur. Cuir urethane. Couleur: Noir-Brun-Tan. Gr. déassorties.

SEARS Souliers pour Dames et Enfants (Rayon 54)

## BOTTES

**\$2.99**

Bottes de caoutchouc imperméables. Pour tout petits. A laçages réglables et doublées de coton. Semelle et talon de caoutchouc. Couleur: Rouge-Blanc-Gr. 4 à 11.

Sears Souliers pour Dames et Enfants (Rayon 54)

## RASOIR

**\$1.99**

Rasoir Trac 11 Gillette pour Dames et pour Hommes.

7 M. Large

SEARS Cosmétiques (Rayon 8)

## MOUSSE A BARBE

**.99**

Mousse à barbe Gillette. Format 11 oz. régulier, menthe, et citron.

SEARS Cosmétiques (Rayon 8)

## DESODORISANT

**.89**

Desodorisant ultra sec. Right Guard de Gillette 4 oz.

SEARS Cosmétiques (Rayon 8)

## DESODORISANT

**\$1.59 \$1.29**

Pour les pieds. En poudre aerosol, de Gillette. 6 oz.

SEARS Cosmétiques (Rayon 8)

## Ensemble de velours

\$18.98

**\$15.88**

Ensemble de velours de coton. Veste avec bouton pression. Modèle velours délavé. Bleu seulement. Gr. 8 à 18 ans.

SEARS Vêtements pour garçons (Rayon 40)

## TAPIS TRESSÉS

**\$59.98**

99% Nylon. 1% Fibres diverses. Choix de 6 couleurs. Gr. 8'6" x 11'6"

SEARS Tapis et Couvre-Planchers (Rayon 37)

## Maillot collant

**\$9. à \$11.99**

Genre chemisier. Idéal pour porter avec un pantalon, jupe ou jumper. Couleur: bleu-rose-mauve-blanc. Gr. 7 à 15.

SEARS Accessoires pour Dames (Rayon 75)

## Lot de chemises

Valeur: \$3.49 à \$12.

**\$1.49**

Chemises de toilette et sport. Manche courte et longue. 65% polyester et 35% coton. Couleur: Ass. Gr. 15 1/2 à 17.

SEARS Chemiserie pour Hommes (Rayon 33)

## GILET

**\$7.99**

**\$5.99**

Gilet manche courte. 100% acrylique. Couleur: Rouge-Beige-Marine-Jaune-Bleu pâle. Gr. S M L.

SEARS Boutique Sport pour Dames (Rayon 7)

## Blouses chemisiers

**\$8.99**

Blouses chemisiers. Jersey. Couleurs: Blanc, Vert, Rose, Jaune. Gr. 7 à 15.

SEARS Boutique Junior (Rayon 19)

## Souliers de toilette

Valeur: \$14.99 à \$31.

**\$9.99 à \$21.99**

Chaussures pour hommes. Empeigne en cuir véritable. Talon et semelle composition de caoutchouc. Couleur: variées. Gr. 7 à 11.

SEARS Chaussures pour Hommes et Garçons (Rayon 67)

## Chaussures de Garçons

\$16.99 \$11.99 \$11.99 \$7.99

Bottines doubles pour garçons. Bottes de cowboy, pied en cuir véritable, doublure en épais molleton. Bottillon en suède, semelle crêpe, doublure, orlon peluche. Gr. 3 à 6.

SEARS Chaussures pour Hommes et Garçons (Rayon 67)

## LOT DE ROBES & COSTUMES DEUX PIECES

Valeur: jusqu'à \$28.

**\$9.99**

Balance de ligne. Fortrel, polyester, acrylique. Couleurs et grandeurs déassorties.

SEARS Vêtements pour Dames (Rayon 31)

## EPICES

**.40 .29**

Epices au choix. Contenant de 2 onces.

SEARS Articles de Ménage (Rayon 11)

## POUBELLE

16 gallons 20 gallons

\$11.49 \$12.49

**\$9.99 \$10.99**

De polyéthylène. Garantie 3 ans. Couleur: avocat.

SEARS Articles de Ménage (Rayon 11)

## HERSHEYETTES

**\$1.29 lb.**

**.99 lb.**

Chocolat enrobé bonbons, multicolores.

SEARS Confiserie (Rayon 87C)

## Couches "Tape Tab"

.97 et \$1.99

**.69 et \$1.69**

Grandeur: plus de 11 lbs. de Nul' Grandeur: plus de 11 lbs. de Jour. Quantité limitée à 5 btes par clients.

SEARS Vêtements de Bébé (Rayon 29)

## PANTALON DENIM

Valeur: \$9.98

**\$5.99**

Denim extensible. Nylon et Acrylique. Sur piqûres en contraste. Grandeur Fillette 8 à 14X. Couleur: marine ou brun.

SEARS Vêtements Fillettes et Adolescents (Rayon 77)

## TERYLENE

\$2.49 vg.

**\$1.57 vg.**

Joli motif pour cuisine. Largeur: 48". Blanc-Tangerine-Avocat-Bleu.

SEARS Rideaux et Tentures (Rayon 24)

## VESTE

Fillette Adolescente

\$9.99 \$12.95 et \$13.95

**\$5.99 \$8.99**

Veste pour fillettes et adolescentes. Genre simili-cuir et autre modèle en acrylique orlon molletonne duveteux. Idéal pour les jours frais de l'été.

SEARS Vêtements pour Fillettes et Adolescents (Rayon 77)

## POELE A FONDUE

\$19.99

**\$15.99**

Réchaud à l'alcool. En email et fourchettes incluses.

SEARS Mirrors-Cadeaux (Rayon 21)

## Assiettes à fondue

\$4.99

**\$3.99**

Céramique. Choix de tenues variées.

SEARS Mirrors-Cadeaux (Rayon 21)

## DEBARBOUILLETES

12 pr. \$1.88

Elles sont douces et d'entretien facile. 100% coton. Raytes. Profitez de ce bas prix. Quantité limitée.

SEARS Linges de Maison (Rayon 96)

## TISSUS

\$2.49 à \$2.99

**\$1.59**

Jersey Arnel. Imprimés floraux et géométriques. Légers pour jolies robes et chemisiers. Laver et porter. Largeur 45".

SEARS Tissus à la verge (Rayon 36)

## PHENTEX

.99

**.77**

Nouveau Phentex Sky. Tel qu'annoncé à la T.V. très doux et souple pour gilets shawl et décoration. Pèse 3 oz. 3 plis. Choix de 13 couleurs.

SEARS Articles de Couture (Rayon 25)

## Serviettes de Bain

\$5.99, \$3.49, \$1.69

**\$3.99, \$2.59, \$1.26**

Serviettes à main. Débarbouillettes. Drylon. 70% coton. 30% nylon. Motif tapissérie jacquard. Couleur: lilas, rose, jaune, vert. Vous aimerez ces serviettes enponge velours. Plus absorbantes que tout coton. Quantité limitée.

SEARS Linges de Maison (Rayon 96)

## Maillots collants

\$2.97

Assortiments de maillots collants. Idéal pour jupe, pantalon ou jumper. Couleurs: Blanc, rose, brun, violet, marine. Gr. P.M.L.

SEARS Bas et Collants (Rayon 75)

## FLEURS ET FRUITS

\$2.

**\$1.49**

Assortiments de fleurs et fruits. Complète toute toilette printanière.

SEARS Accessoires pour dames (Rayon 88)

## GARDE-BOUE

\$5.99

**\$5.49**

Protège contre la boue, le sel, les pierres et les autres objets rencontrés sur la route.

SEARS Centre de l'Auto (Rayon 28)

Simpsons-Sears Ltd.

**TELE-SHOPPING**  
549-8111

Vous ne dites qu'une seule chose: **PORTEZ A MON COMPTE!**  
Nous achèterons ce que vous vendrez.  
Nous garantissons Satisfaction ou Remboursement.

HEURES D'OUVERTURE  
LUNDI MARDI MERCREDI: 9 h à 5 h 30 p.m.  
JEUDI VENDREDI: 9 h à 6 h p.m.  
SAMEDI: 9 h à 5 h p.m.

ARVIDA 548-8211  
ALMA 668-8391  
BOBROWAL 375-371  
DOLBEAU 276-0941